

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 15/12/2021
ID Télétransmission : 033-213300635-20211214-120457-DE-1-1

Date de mise en ligne :

certifié exact,

**Séance du mardi 14
décembre 2021
D-2021/409**

Aujourd'hui 14 décembre 2021, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h53 à 18h10

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Véronique SEYRAL, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

M.BOUISSON présent à partir de 15h15, M.FETOUH présent à partir de 15h25, M.MARI présent à partir de 16h06. Mme DELATTRE présente jusqu'à 16h03, M.ROBERT présent jusqu'à 18h30, Mme CERVANTES-DESCUBES, M. BOUDINET et M. POUTOU présents jusqu'à 20h51. M.GHESQUIERE absent de 15h45 à 18h26.

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Pascale ROUX, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS,

Adoption du contrat de co-développement 2021-2023 entre Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La démarche contractuelle de co-développement entre Bordeaux Métropole et ses communes membres est l'expression des actions partagées sur le territoire communal.

Cette démarche de contractualisation a pour objectif principal de donner de la cohérence à l'action de la métropole, dans le respect des projets de territoire et du projet métropolitain.

Le contrat proposé pour la période 2021-2023 est le fruit d'un travail de réflexions et de négociations entre les services et les élus métropolitains et municipaux. Plusieurs phases d'échanges et de rencontres ont permis d'alimenter le projet de contrat en tenant compte des spécificités communales et des capacités financières et à faire de Bordeaux Métropole.

Le contrat entre la ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole regroupe 183 actions identifiées. Ce dernier pourra faire l'objet d'adaptations négociées (substitutions et intégration de feuilles de route stratégiques métropolitaines) par voie d'avenant, pendant toute sa durée.

Ainsi

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération de Bordeaux Métropole en date du 24 septembre 2021,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE le contrat de co-développement 2021-2023 de la ville de Bordeaux tel qu'il figure en annexe,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat avec le Président de Bordeaux Métropole.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS
ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 14 décembre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Claudine BICHET

Fiche n°1**Avenue des Quarante Journaux - travaux**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Aménagement de l'avenue des 40 Journaux

- Achèvement des préalables fonciers et confirmation de la décision de faire
- Préparation du Dossier de consultation des entreprises
- lancement des travaux voirie à réaliser sur 2023 2024

Estimation travaux base AVP 2018: 3 200 000€ TTC .

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	3 480 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	3 480 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	85 000,00 €
2022	315 000,00 €
2023	1 390 000,00 €
2024	1 690 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

LHOTE CLAIRE

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

- >Autres
- >Commune
- >TBM

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°2

Centre de secours Rive droite - Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Participation Bordeaux Métropole au financement du centre de secours conformément à la convention de janvier 2017 et selon le calendrier de réalisation du SDIS, et mise en œuvre de la dépollution du site. Les travaux sont prévus par le SDIS de 2021 à 2023.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Accompagner financièrement le programme

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	5 650 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	5 650 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	2 260 000,00 €
2022	2 260 000,00 €
2023	1 130 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

FREYNET FRANCOIS

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°3

PAE Bassins à flot : espaces publics secteurs Bacalan et Chartrons

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Aménagement des espaces publics de cœur d'îlots, voies nouvelles et sentes pour les permis de construire accordés sur les secteurs Bacalan et Chartrons, requalification des voies existantes au fur et à mesure de la fin des chantiers immobiliers. La Métropole s'engage à réaliser les études et travaux conformément à la convention de co-maîtrise d'ouvrage, et à poursuivre les acquisitions foncières. La Ville s'engage à verser la contribution prévue à la convention de co-maîtrise d'ouvrage et à participer aux frais de maîtrise d'œuvre, d'Ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) et de Coordination, sécurité et protection de la santé (CSPS). A titre indicatif sous réserve de levée des préalables et d'avancement des opérations :

- sente Marie-Galante, sente des Gabarres ;
- fin rue Odette Pilpoul ;
- place Alice Girou, parvis Bamako ;
- requalification des rues Bourbon, New York, Etrangers, Pagnol, Delbos, cours Dupré de Saint Maur, Armand Lalande

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les équipements du PEP sous sa maîtrise d'ouvrage

Niveau engagement Commune :

-->Participer aux études
-->Accompagner financièrement le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	30 000 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	7 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	4 000 000,00 €
2022	1 500 000,00 €
2023	1 500 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

DUMOULIN EMELINE

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°4

PAE Bassins à flot : espaces publics de l'arrière-base

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Aménagement des espaces publics de l'arrière-base en fonction des permis de construire accordés. La Métropole s'engage à réaliser les études et travaux conformément à la convention de co-maîtrise d'ouvrage, et à conduire les acquisitions foncières auprès du Port. La Ville s'engage à verser la contribution prévue à la convention de co-maîtrise d'ouvrage et à participer aux frais de maîtrise d'œuvre, d'OPC et de CSPS. A titre indicatif sous réserve de levée des préalables et d'avancement des opérations, il s'agira :

- de poursuivre les études et la réalisation, par phase, de la rue Michel Slitinsky ;
- de poursuivre les études et lancer la réalisation du parc ;
- de réaliser les sentes et voies nouvelles pour la desserte des opérations.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Participer aux études
- >Accompagner financièrement le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	5 500 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 530 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	130 000,00 €
2022	1 200 000,00 €
2023	1 200 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

DUMOULIN EMELINE

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°5**PAE des Bassins à flot - Aménagement de la plaque portuaire**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Aménagement de la plaque portuaire. Bordeaux Métropole s'engage à réaliser les études et travaux conformément à la convention de co-maîtrise d'ouvrage et en fonction des transferts de foncier du Port. La ville s'engage à verser la contribution prévue à la convention de co-maîtrise d'ouvrage et à participer aux frais de maîtrise d'œuvre, d'OPC et de CSPS.

Etudes : Déclinaison des études préliminaires en fonction des secteurs opérationnels et des libérations foncières, travaux idem.

Priorité : Fin de la promenade du bassin 2, pertuis côté péniches, séquence nord de la plaque.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Participer aux études
- >Accompagner financièrement le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	18 000 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	7 600 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 800 000,00 €
2022	2 500 000,00 €
2023	1 300 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

DUMOULIN EMELINE

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°6

Claveau - Renouvellement urbain : coordination, partenariat et volet logement

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Poursuite de la mise en œuvre de la convention de renouvellement urbain.

Pour cette fiche, 3 volets sont concernés

- volet aide à la démolition
- volet aide à la réhabilitation : conformément au Règlement d'intervention habitat ;
- volet ingénierie et coordination .

Parallèlement, le quartier bénéficie du Programme d'intérêt général (PIG) communautaire de droit commun, la Ville s'engageant à la mise en place de crédits complémentaires spécifiques au quartier.

Conformément à son RI, la Métropole n'intervient pas sur la communication.

Les actions espaces publics sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine font l'objet de fiches spécifiques.

L'évaluation financière globale indiquée sur cette fiche concerne l'ensemble de la maquette financière du projet de requalification, toutes maîtrises d'ouvrage (MOA) confondues.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Accompagner financièrement le programme

Niveau engagement Commune :

-->Signer une convention

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	31 000 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

LAY ERIKA

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02- Rédaction du cahier des charges							
03-Consultation et désignation de l'équipe MOE urbaine							
04-Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
05-Concertation							
06-Validation de l'étude							

Fiche n°7

Claveau - Renouvellement urbain : travaux de voirie par Aquitanis

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Il est convenu que Aquitanis réalise les travaux des espaces publics hors rue Blum, sous réserve d'un montage financier à trouver et dans la limite des montants de la convention. Les aménagements seront rétrocédés à la métropole après validation de leur conception qui devra répondre aux enjeux de maintenance de BM.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Valider les études réalisées par le délégataire
- >Réceptionner les travaux
- >Accompagner financièrement le programme

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

LAY ERIKA

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°8

Claveau - Renouvellement urbain - rue Léon Blum - travaux

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Conformément à la convention, rénovation de la rue qui comprendra des bandes cyclables (chaussidou) et le plus de plantations possibles. Financement à 95 % par le budget de la Direction de l'Habitat et 5 % du FIC.

2021 : poursuite des études (Phases AVP, PRO et ACP) et préalables réseaux, rédaction du dossier de consultation des entreprises

2022 : sélection de l'entreprise

fin 2022 - 2023 : travaux

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser le projet (phase PRO/DCE)

-->Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

-->Lancer des consultations

-->Réaliser les travaux

-->Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC

-->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 400 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 320 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	20 000,00 €
2022	300 000,00 €
2023	1 500 000,00 €
2024	500 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

LAY ERIKA

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°9**Réseau de chaleur - Claveau, Pont d'Aquitaine**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Réseau de chaleur : études d'opportunité puis poursuite du projet en cas de conclusions favorables

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	30 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GUILLAUME CHRISTIAN

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°10**Claveau - renouvellement réseaux assainissement**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Poursuite des travaux de renouvellement des réseaux assainissement du quartier Claveau en lien avec le réaménagement du quartier

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser l'étude
- >Valider l'étude
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	2 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	50 000,00 €
2022	450 000,00 €
2023	500 000,00 €
2024	1 000 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GUY-COQUILLE JEAN

Direction en charge de l'action :

CAE - DIRECTION DE L'EAU

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°11**Ilot Barreyre**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Valorisation d'un foncier Métropole situé dans le quartier des Chartrons avec création d'espaces publics. Étude programme réalisée, concertation faite en 2014. Foncier acheté par Bordeaux Métropole cédé au Comité ouvrier du logement (COL) pour la réalisation d'une opération de logements en habitat participatif, projet porté par l'association Sarah. Le programme prévoit la réalisation de la voie nouvelle et d'un espace vert en cœur d'îlot. Le désenclavement de l'impasse Vandebrende, prévu au PLU, sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage Le COL. Les espaces publics, une fois réalisés, seront retrocédés à Bordeaux Métropole. L'avancement de l'opération sera fonction du rythme de construction du COL.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Mener la concertation
 -->Céder ou acheter le foncier
 -->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif
 -->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

LAY ERIKA

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Ciôture de l'opération							

Fiche n°12**Brazza : Rue des Queyries - travaux**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole prévoit la réalisation du prolongement de la rue des Queyries jusqu'au boulevard Chaigneau, pour une livraison en 2023 dans une configuration provisoire, afin de permettre la desserte et la viabilisation du futur quartier Brazza. Pour rappel, le foncier n'est, à ce jour, pas maîtrisé sur la totalité du tracé.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Lever les préalables fonciers
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	8 740 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	7 407 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	150 000,00 €
2022	4 407 000,00 €
2023	2 850 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

TERRIEN SEBASTIEN

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°13**Brazza- Allée du Fleuve (Lanière 1) - travaux**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Les espaces publics sont au cœur du projet urbain Brazza, avec la volonté de prolonger le Parc aux Angéliques à l'intérieur du quartier par le biais des Lanières. Ces espaces publics majeurs du quartier accueillent les cheminements piétons, les pistes-cyclables et les transports en commun. Des pelouses, composées d'espèces inféodées aux prairies basses, accompagnent ces boisements. Elles peuvent avoir des mélanges spécifiques propres à des pelouses de prairies basses. Celles-ci permettent un usage plus soutenu de ces espaces garantissant en même temps l'accessibilité piétonne.

Cette première Lanière, la plus importante, est au débouché du Pont Jacques Chaban-Delmas. Elle se compose d'un mail arboré dense traversé par un TCSP, un axe cyclable structurant ainsi qu'un cheminement piéton. Cette allée n'est donc pas circulée par les VL.

On retrouve un profil de noues de part et d'autre de l'Allée.

Le démarrage des travaux est conditionné à la maîtrise du foncier par Bordeaux Métropole.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	13 100 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	470 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	150 000,00 €
2023	200 000,00 €
2024	120 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

TERRIEN SEBASTIEN

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°14

Brazza- études globales et aménagements provisoires - études et travaux

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Cette fiche vise à intégrer les aménagements/configurations provisoires indispensables à la viabilisation et l'accessibilité des premiers ilots construits.

Cette provision financière pourra éventuellement permettre la collecte de données d'entrée spécifiques préalablement à la réalisations des autres espaces publics de Brazza faisant l'objet de fiches CODEV distinctes. A travers cette fiche, Il a aussi été intégré la possibilité de lancer un marché de travaux spécifiques au périmètre Brazza (mission ACT).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	700 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	700 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	150 000,00 €
2022	200 000,00 €
2023	150 000,00 €
2024	200 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

TERRIEN SEBASTIEN

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°15**Brazza- Place A.Chédid (G2) - études**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

La place A.Chédid est un espace public structurant de l'opération Brazza. Située entre deux importantes opérations d'aménagement, elle assure un maillage paysager et naturel mais aussi un espace de respiration planté et dédié aux modes actifs. Elle accueillera aussi un équipement public (la Maison du Vélo) qui sera implanté au droit du futur parkway.

Une convention de co-maitrise d'ouvrage est en cours d'élaboration afin que la ville de Bordeaux reverse à BM le montant des travaux relevant de ses compétences (estimation de l'ordre de 10% du montant total des travaux).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser l'opération

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	5 152 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	3 531 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	150 000,00 €
2023	120 000,00 €
2024	3 261 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

TERRIEN SEBASTIEN

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°16

Brazza- Allée des Coteaux (Lanière 3) - travaux

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Les espaces publics sont au coeur du projet urbain Brazza, avec la volonté de prolonger le Parc aux Angéliques à l'intérieur du quartier par le biais des Lanières. Ces espaces publics majeurs du quartier accueillent les cheminements piétons, les pistes-cyclables et les transports en commun. Des pelouses, composées d'espèces inféodées aux prairies basses, accompagnent ces boisements. Elles peuvent avoir des mélanges spécifiques propres à des pelouses de prairies basses.

L'allée des Coteaux est située au nord du projet Brazza sera strictement dédiée aux modes de déplacements actifs et très arborée.

Des travaux de dépollution ont été anticipés en 2020 pour un montant total de 1,67M€.

Une convention de co-maitrise d'ouvrage est en cours d'élaboration afin que la ville de Bordeaux reverse à BM le montant des travaux relevant de ses compétences.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	5 365 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 691 244,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	516 556,00 €
2022	100 000,00 €
2023	100 000,00 €
2024	1 974 688,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

TERRIEN SEBASTIEN

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°17

Site Tourville - Prolongement de l'avenue de Tourville - études et travaux

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Aménagement du prolongement de l'avenue de Tourville dans le cadre d'un emplacement réservé au profit de BM, en accompagnement de l'accueil d'entreprises sur les terrains du Port, de la pérennisation de l'aire de grand passage ; étude de la connexion cyclable avec la piste Bordeaux-Lacanau.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Participer aux études
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	850 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	850 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	20 000,00 €
2022	500 000,00 €
2023	330 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GALINIER ISABELLE

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°18

PRU Grand Parc : Phase 2 prolongement rue Dr Schweitzer : travaux

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

PRU Grand Parc - phase 2 du prolongement de la rue Schweitzer:

La phase 1 du prolongement de la rue du Dr Schweitzer a été réalisée au codev4, elle a consisté à réaliser la voie et en partie les trottoirs. La phase 2 permettra la finalisation du trottoir au sud de la voie . Ces travaux ne pourront être réalisés qu'après démolition de l'annexe A par la ville, ces démolitions sont prévues en 2022. Opération soumise donc çà un préalable Ville.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC
 -->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	970 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	64 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	64 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PERRUSSAN JOSIANE

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°19**PRU Grand Parc - Rue Schuman - études**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

PRU Grand Parc - rue Schuman :

Réhabilitation de la section de la Rue Schuman située entre les rues Mandron et Trébod qui est dégradée et dessert différents équipements du quartier.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les études préalables

Niveau engagement Commune :

-->Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC
 -->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 100 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	40 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	40 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PERRUSSAN JOSIANE

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°20

PRU Grand Parc - Rue Trébod partie Sud - études

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

PRU Grand Parc - rue Trébod partie Sud:

Réhabilitation de la section de la Rue Trébod située entre les rues Schuman et Mandron. Cette rue dessert de nombreux équipements de quartier, notamment le collège.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les études préalables

Niveau engagement Commune :

-->Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC
 -->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 900 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	60 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	60 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PERRUSSAN JOSIANE

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°21**PRU Grand Parc: rue Schweitzer - travaux**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

PRU Grand Parc - rue Schweitzer:

Le prolongement de la rue Schweitzer a été réalisée en 2021, la rue Finlay a été réhabilitée en 2018 et finalisée par un parvis en 2021. La section de la rue Schweitzer située entre le prolongement et la rue Finlay est très dégradée, aussi les travaux de réhabilitation sont nécessaires, ils permettront des déplacements sécurisés pour tous les modes sur l'ensemble de la rue.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)

Niveau engagement Commune :

- >Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	500 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	500 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	100 000,00 €
2023	400 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PERRUSSAN JOSIANE

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°22**PRU Grand Parc : Rue Artus - études**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

PRU Grand Parc - rue Artus:

L'aménagement de la rue Artus consistera à aménager la "porte d'entrée" du quartier du Grand Parc depuis les boulevards en direction de la bande ludique du parc aménagé en 2021. Ces travaux sont aussi nécessaires compte tenu des projets de constructions sur l'ilot Godard .

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser les études préalables
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)

Niveau engagement Commune :

- >Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	960 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	60 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	60 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PERRUSSAN JOSIANE

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°23

PRU Grand Parc :rue François Lévêque (Nord et Sud), et de la Rue Manés - travaux

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

PRU Grand Parc - rue François Lévêque et rue Manés:

Après la réalisation du parc de stationnement par Metpark en 2019 , la rue François Lévêque accueillera l'extension de la polyclinique de Bordeaux Nord dont les travaux sont prévus en 2021 et 2022.

Aussi il conviendra de réhabiliter cette rue compte tenu de ses dégradations et des activités prévues au droit de la polyclinique.

Les études AVP pour la rénovation de la rue François Lévêque Nord et Sud, et de la rue Manés , pourront être engagés dans leur globalité, afin de réaliser dans un premier temps les travaux de la section Nord de la rue François Lévêque après réalisation des travaux de l'extension de la polyclinique.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser les études préalables
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)

Niveau engagement Commune :

- >Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 200 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	900 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	100 000,00 €
2023	300 000,00 €
2024	500 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PERRUSSAN JOSIANE

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°24

PRU Grand Parc : Ferme urbaine

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Le projet de résilience alimentaire porté par la ville de Bordeaux vise à « créer un lieu de production agricole de proximité, dédié à l'alimentation locale en plein cœur de Bordeaux, accessible en tramway, un espace convivial au sein d'un jardin/potager »: proposer un lieu de production, de vie, de rencontre, de réflexion et d'apprentissage ;

> lieu de débats et d'échange démocratique autour de la question alimentaire

> Production agricole en bio et apprentissage des techniques maraichères et potagères auprès du maraicher

> Conserverie et transformation des aliments avec une ou plusieurs associations et le centre social du Grand Parc

> Achat et dégustation de produits locaux, sains, sans pesticides, de saison, de qualité

> Compostage des bio-déchets

Le chiffrage concerne les coûts prévus au titre de contrat depuis les études préalables jusqu'à la mise en place de la ferme. Cela peut s'apparenter à une phase 1 du projet dont on ne connaît pas le cout global.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Lever les préalables fonciers

-->Participer à l'étude

-->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

-->Participer à la démarche/au dispositif

-->Participer aux études

-->Valider le programme

-->Céder ou acheter le foncier

-->Accompagner financièrement le programme

-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	75 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	25 000,00 €
2022	25 000,00 €
2023	25 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

DE BOUILLANE ALEC

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

-->Commune

-->Conseil départemental

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°25

Grand Parc - Renouveau urbain : requalification du parc dans le cadre du RI Nature. Phases 2 et 3

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier, la Métropole soutiendra au titre des aides de droit commun la requalification par la Ville du Parc du Grand Parc. Les travaux de la phase 1 ont débuté fin 2019 et seront achevés au premier trimestre 2022 et font l'objet d'une fiche du codev 4 reportée au codev 5 pour l'année 2021 puisque les travaux s'achèveront au 1er trimestre 2022.

Deux autres phases sont prévues. Les études de la deuxième doivent débuter en 2021 pour des travaux en 2022 et 2023. Les études de la troisième doivent débuter en 2023 pour des travaux en 2024 et 2025. Ce sont ces deux phases qui font l'objet de la présente fiche. Un maître d'œuvre est déjà désigné puisqu'un AVP global pour les 3 phases a été produit et validé fin 2018. Ce parc, d'une surface de 11ha au total, doit avoir une dimension métropolitaine et faire rayonner le quartier du Grand Parc au-delà de ses limites et de la Ville.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

Niveau engagement Commune :

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	8 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 050 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	350 000,00 €
2023	350 000,00 €
2024	350 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

VAXELAIRE PIERRE

Direction en charge de l'action :

CAC - DIRECTION DES ESPACES VERTS

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°26**PRU Grand Parc : coordination, partenariat et volet logement**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Suite à l'étude pré opérationnelle de l'agence Leclerc en 2014, poursuite de la mise en œuvre du Projet de renouvellement urbain du Grand Parc.

La présente fiche concerne uniquement les interventions liées à la coordination du projet, à l'ingénierie et au volet logement.

Elle est complétée par d'autres fiches concernant des interventions sous maîtrise d'ouvrage directe de Bordeaux Métropole. Afin de relier facilement ces dernières au projet global, le titre de chacune est précédé de la mention "PRU Grand Parc ».

Pour cette fiche, plusieurs volets sont concernés :

1. volet habitat :

Bordeaux Métropole intervient à plusieurs niveaux dans le cadre de son règlement d'intervention au titre de la politique de la ville.

Tout d'abord, elle peut intervenir sur les programmes de réhabilitation des logements sociaux, dans les conditions définies dans le cadre du règlement.

Ce volet inscrit dans le règlement d'intervention étant lié à l'éligibilité et au niveau d'ambition des projets des bailleurs, un chiffrage n'est pour l'instant pas possible.

2. volet ingénierie et coordination ;

A travers ce volet, Bordeaux Métropole prévoit différentes actions :

- Nouveau marché d'AMO Architecte coordinateur pour 4 ans à compter de 2021
- Marché d'OPCU
- Etude de sureté de prévention situationnelle

Le coût global est estimé sur ce volet à 648 000 € TTC sur 4 ans.

Bordeaux Métropole participe au cofinancement des études dans le cadre du RI à hauteur de 25%

3. Volet voiries et espaces publics :

Les interventions sous maîtrise d'ouvrage directe de Bordeaux Métropole font l'objet de fiches spécifiques suivant le programme d'actions détaillé.

Pour information, la clé de répartition financière est la suivante : 95% budget RU (dir Habitat), 5% FIC.

Le parc étant par ailleurs soutenu dans le cadre du RI Nature.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Accompagner financièrement le programme
- >Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	648 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	162 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	41 000,00 €
2022	41 000,00 €
2023	41 000,00 €
2024	39 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

POULAIN MARIE

Direction en charge de l'action :DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT -
HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Autres

-->Bordeaux Métropole

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°27

PRU Grand Parc : maison du projet

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Signature de la convention partenariale pour l'aménagement et l'animation d'une maison du projet pour le PRU du Grand Parc le 3 décembre 2016 pour une durée initiale de 3 ans (jusque juin 2019) puis prolongation d'un an du dispositif par avenant n°1.

L'avenant n°2 de la convention prévoit la prolongation du dispositif jusqu'au 30 juin 2023.

Signataires : Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole, Aquitanis, Incité, SNI (Société nationale immobilière), Polyclinique Bordeaux Nord et Gironde Habitat.

La Maison du Projet est un lieu d'animation, dédié aux habitants et usagers du quartier pour :

- informer et communiquer sur le PRU global et les opérations ;
- proposer des temps de rencontre et d'échanges pédagogiques ;
- réunir les conditions pour une meilleure appropriation du projet.

La participation de Bordeaux Métropole à la Maison du Projet est la prise en charge d'un poste d'animateur par voie de contrat pour la durée de la convention et des avenants.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	179 412,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	83 160,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	33 264,00 €
2022	33 264,00 €
2023	16 632,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

POULAIN MARIE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Autres

-->Bordeaux Métropole

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°28**PRU Aubiers-Lac : Coordination, partenariat, volet logement et fonds de concours**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Une mission d'actualisation du projet urbain d'Aubiers-Lac a été lancée par Bordeaux Métropole fin 2016. Cette mission confiée à l'agence Flint a permis d'aboutir à une première version du plan guide finalisée en 2018, actualisée en 2019 qui a servi de base aux négociations pour la convention avec l'ANRU

Dans le cadre de la mission de plan guide, le programme d'actions est désormais arrêté.

La présente fiche concerne uniquement les interventions liées à la coordination du projet, à l'ingénierie, aux volets logement et foncier, et aux fonds de concours.

Elle est complétée par d'autres fiches concernant des interventions sous maîtrise d'ouvrage directe de Bordeaux Métropole.

1. Volet habitat :

Réhabilitation des logements sociaux et reconstitution de l'offre.

2. Volet ingénierie et coordination

A travers ce volet, Bordeaux Métropole prévoit différentes actions :

- Nouveau marché d'AMO Architecte coordinateur pour 4 ans à compter de 2021
- Marché d'OPCU – OPCIC pour 4 ans à compter de 2021
- Poursuite des études environnementales
- Démarche d'évaluation du PRU
- Etude de sureté de prévention situationnelle

Le coût global est estimé sur ce volet à 911 552 € TTC sur 3 ans et 235 000 EUR TTC pour la 4ème année.

La Ville de Bordeaux participe au cofinancement des études d'AMO dans le cadre du suivi pré-opérationnel et opérationnel du PRU : mission d'AMO architecte coordinateur, concertation et démarche d'évaluation.

Pour l'OPCU, un cofinancement sera demandé à l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

3. Volet Maison du projet

Recrutement d'un animateur par la Métropole

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser l'étude
- >Valider l'étude
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux
- >Assurer une veille foncière
- >Céder ou acheter le foncier
- >Aider à la commercialisation des lots
- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
- >Réaliser la prestation
- >Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux négociations
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement
- >Participer aux études
- >Valider le programme
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude
- >Signer une convention
- >MEC : transfert automatique de l'école à la ville à la fin des travaux
- >Céder ou acheter le foncier
- >Accompagner financièrement le programme
- >Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	116 774 070,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 216 487,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	713 767,00 €
2022	632 720,00 €
2023	435 000,00 €
2024	435 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

ARENS-BERTRAND CORINNE

Direction en charge de l'action :DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT -
HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->ANRU
 -->Association
 -->Commune
 -->Conseil départemental
 -->Conseil Régional
 -->Etat

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Clôture de l'opération							

Fiche n°29**PRU Les Aubiers Le lac - études et travaux de voirie et d'espaces publics**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Réalisation d'études de voirie des voies inscrites à la convention PNRU (Programme national pour la rénovation urbaine). Participation du FIC à hauteur de 5 %.

Démarrage des études par la passation d'un marché de maîtrise d'oeuvre, qui sera suivi des travaux d'aménagement des espaces publics et de voirie dans le cadre du mandat de maîtrise d'ouvrage confié au cabinet SETEC. organisation.

.La programmation des futurs travaux de voirie et d'espaces publics est étroitement liée à l'avancement des différentes opérations de logement des bailleurs et opérateurs intervenant conjointement sur le périmètre de rénovation urbaine des Aubiers le Lac, ainsi qu'au planning de réalisation des équipements publics (sportifs, scolaires etc). Ces travaux consisteront en la requalification de voies existantes , le prolongement de certaines voiries pour le désenclavement du quartier, la réalisation d'espaces publics de qualité pour améliorer la convivialité, la création de circulations douces etc.

A titre indicatif le présent CODEV concerne, sous réserve de la levée des préalables et de l'avancement des opérations :

- la sente pompier nord et la rue du Jonc, premières opérations à sortir, avant l'ouverture du groupe scolaire
- Le parking Roganeau Sud-ouest, le raccordement du cours des Aubiers, le parking de la prairie Est, le mail Laroque , le mail de la grande prairie, la traversée de l'avenue Laroque et le parvis des Aubiers Ouest.
- les mails Lac et Lauzun.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser l'étude
- >Participer à l'étude
- >Valider l'étude
- >Valider les études réalisées par le délégataire
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études
- >Valider le programme
- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude
- >Mener la concertation
- >Accompagner financièrement le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC
- >Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	24 500 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	15 200 550,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	777 600,00 €
2022	5 335 400,00 €
2023	4 387 550,00 €
2024	4 700 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

DUREPAIRE ANNE

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°30

PRU Les Aubiers - groupe scolaire "Les Aubiers" : mise en état correct avant transfert

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Dans le cadre du nouveau projet urbain des Aubiers, le groupe scolaire Jean Monnet sera démoli et remplacé par un nouveau groupe scolaire.

Le plan guide prévoit de passer de 14 à 20 classes, sachant que le groupe scolaire sera configuré pour les dédoublements.

La livraison est prévue pour début 2023.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

-->Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

-->Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement

-->Valider le programme

-->Mener la concertation

-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	15 300 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	15 300 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 100 000,00 €
2022	9 700 000,00 €
2023	2 500 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GAMBLIN MICHEL

Direction en charge de l'action :

CAB - DIRECTION DES BÂTIMENTS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°31

[Re]Centres/PNRQAD : achèvement de la trame douce - travaux

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

En complément des travaux sur les rues Préssensé, Kléber, Ravez et Leyteire, Broca et Gratiolet, et en fonction des crédits restant disponibles au titre de la convention PNRQAD, seront lancés les études et travaux pour l'achèvement de la trame douce de [Re]Centres pour les rues identifiées dans la convention et dans l'appel à projets trame douce : achèvement rue Lalande, Labirat et pavage des rues Dumercq et Moulinié. Le financement sera pour 95 % des crédits de la Direction de l'habitat et 5 % du FIC.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	3 600 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	460 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	156 000,00 €
2022	288 000,00 €
2023	16 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

LAY ERIKA

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°32

[Re]Centres/PNRQAD : actions logements et d'accompagnement des MOA Ville

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

PNRQAD : dans le respect de la convention 2011-2017 prolongée par avenant en 2018, participation de la Métropole aux volets suivants :

- volet logement (recyclage foncier) ;
- volet espaces publics et équipements sous MOA Ville (fonds de concours) ou autre (crèche des Douves par le CCAS) ;
- volet action économique sous maîtrise d'ouvrage InCité (fonds de concours) pour un hôtel d'entreprise de centre urbain ;

Les autres interventions sur les espaces publics sous maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole font l'objet de fiches spécifiques :

- Pôle territorial de Bordeaux : trame douce (Leyteire-Broca-Gratiolet, rue Lalande, rues identifiées suite à l'Appel à projet Trame douce, Rue Ravez) ;
- volet aménagements de proximité pour le Jardin des Remparts (maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole).

L'évaluation financière globale indiquée sur cette fiche concerne l'ensemble de la maquette financière de la convention PNRQAD. Un avenant n°4 signé en janvier 2021 a modifié le plan de financement global du projet.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
- >Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Réaliser l'opération
- >Mener la concertation
- >Accompagner financièrement le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	8 553 422,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 110 901,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	276 933,00 €
2022	557 035,00 €
2023	276 933,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

CHATENET AUDE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Autres

Autre(s) acteur(s) :

- >ANRU
- >Bordeaux Métropole
- >Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Ciôture de l'opération							

Fiche n°33**Boulevards Joliot Curie et Entre Deux-Mers**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Périmètre : boulevard Joliot Curie au nord de la rue Benauges et boulevard Entre Deux mers entre la rue Galin et Anatole France

Levée des préalables réglementaires (étude hydraulique)

Lancement d'un marché de maîtrise d'oeuvre

Etudes de maîtrise d'oeuvre (AVP, PRO), dossier de consultation des entreprises et lancement des travaux à mener en lien avec le PT RD (fiche boulevard Entre Deux Mers).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations

Niveau engagement Commune :

- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	13 000 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	317 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	122 000,00 €
2022	95 000,00 €
2023	100 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

LHOTE CLAIRE

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

- >ANRU
- >Commune
- >SNCF

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°34

La Benaugue/Joliot Curie - Renouvellement urbain - Etudes espace public

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Réalisation d'études de voirie des voies identifiées au projet de renouvellement urbain et inscrites dans la convention ANRU. Financement 5% FIC

Le plan guide a délimité 5 secteurs d'aménagement . L'ANRU impose un ordre de service de prescription de travaux ou un niveau d'études DCE d'au moins une opération par secteur avant juin 2022 ou 2023 (selon les secteurs).

Secteur Pinçon (délai imposé fin du 1er semestre 2023) - Rue Palau

Secteur Galin (délai imposé fin du 1er semestre 2022): rues Vincent, Yersin et rue Galin (hors engagement PRU)

Secteur Cité Blanche : rue Lambinet en lien avec l'aménagement du boulevard J. Curie

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)

Niveau engagement Commune :

- >Participer aux études
- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude
- >Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	3 120 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	84 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	44 000,00 €
2023	40 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

LAY ERIKA

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->ANRU

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°35**Projet de renouvellement urbain Joliot Curie : Coordination, partenariat, volet logement et fonds de concours**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Une mission d'actualisation du projet urbain de Joliot Curie a été lancée par Bordeaux Métropole fin 2016. Cette mission confiée à l'agence AUC a permis d'aboutir à un plan guide finalisé en 2018, qui a servi de base à l'élaboration et la négociation de la convention pluriannuelle avec l'ANRU dans le cadre du NPNRU, cette dernière a été signée en avril 2020.

Dans le cadre de la mission de plan guide, le programme d'actions est désormais arrêté.

La présente fiche concerne uniquement les interventions liées à la coordination du projet, à l'ingénierie, aux volets logement et foncier, et aux fonds de concours.

Elle est complétée par d'autres fiches concernant des interventions sous maîtrise d'ouvrage directe de Bordeaux Métropole. Afin de relier facilement ces dernières au projet global, le titre de chacune est précédé de la mention « Projet de renouvellement urbain Joliot Curie ».

1. Volet habitat :

Participation à la réhabilitation des tours 1&2 et du bâtiment C de la cité Blanche (CDC Habitat) pour un montant de 2M€ (début des travaux fin 2021), via le règlement d'intervention RU.

Participation à la réhabilitation de la tour Epicea de la cité Sellier (Domofrance) pour un montant de à définir via le règlement d'intervention RU.

Participation à la reconstitution de l'offre pour les tours Cédre et Thuya (72 logements) de la cité Sellier (Domofrance) pour un montant à définir via le règlement d'intervention RU.

2. Volet ingénierie et coordination

Le coût global des études nécessaires au projet (dont AMO architecte coordinateur, OPCU, évaluation, procédures réglementaires) a été estimé à 2,3 M€ sur la durée du projet, dont 931 K€ sur la période du CODEV 5. Un cofinancement des communes de Bordeaux, Cenon et Floirac sera demandé pour certaines de ces études, selon le règlement d'intervention en vigueur.

3. Volet équipements en superstructure :

Participation de Bordeaux Métropole au titre de la politique de la ville pour le cofinancement de la construction du pôle culturel (1M€) dont les études de MOE pourraient démarrer en 2023 (estimation travaux : 11 M€).

Participation de Bordeaux Métropole au titre du RI RU PDV sur la reconstruction de la salle Sellier

Participation de Bordeaux Métropole au titre du RI RU PDV sur l'aménagement de l'estacade SNCF à Cenon

Participation de Bordeaux Métropole pour l'école Camille Maumege à Cenon

4. Volet voiries et espaces publics :

Les interventions sous maîtrise d'ouvrage directe de Bordeaux Métropole feront l'objet de fiches spécifiques suivant le programme d'actions détaillé. En termes de voirie, d'ores et déjà, des fiches sont prévues pour la fin des études de maîtrise d'œuvre du boulevard Joliot Curie et du carrefour de l'Entre 2 Mers, pour les fin des travaux de la rue Rivière et pour les études des voiries de desserte du quartier de la Benauge.

A Cenon, des fiches sont prévues pour les espaces publics de quartier et des voiries structurantes comme la rue Anatole France, la voie verte, etc.

A Floirac, des fiches sont prévues pour des espaces publics de quartier (notamment l'îlot "Carmen") et des voiries structurantes (notamment l'avenue Cassagne, la rue Giret, la rue Jean Jaurès, le chemin Richelieu...).

Bordeaux Métropole agira dans le cadre d'une délégation de MOA pour le compte des communes sur des travaux de leurs compétences (éclairage public notamment).

Pour info, la clé de répartition financière est suivante : 95% budget RU (dir Habitat), 5% FIC. Les éventuels travaux d'enfouissement

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)

-->Lever les préalables fonciers

-->Réaliser les études d'avant projet (AVP)

↳ Menes la concertation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

-->Participer à la démarche/au dispositif

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

↳ Participer à la mise au point de l'opération

-->Mener la concertation
 -->Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
 -->Réaliser l'étude
 -->Valider l'étude
 -->Valider les études réalisées par le délégataire
 -->Lancer des consultations
 -->Réaliser les travaux
 -->Réceptionner les travaux
 -->Assurer une veille foncière
 -->Céder ou acheter le foncier
 -->Aider à la commercialisation des lots
 -->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
 -->Réaliser la prestation
 -->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

-->Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement
 -->Participer aux études
 -->Valider le programme
 -->Valider les suites opérationnelles de l'étude
 -->MEC : transfert automatique de l'école à la ville à la fin des travaux
 -->Céder ou acheter le foncier
 -->Accompagner financièrement le programme
 -->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	141 348 998,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	5 331 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	2 647 691,00 €
2022	1 000 000,00 €
2023	1 000 000,00 €
2024	683 309,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PICAMAL SOPHIE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->ANRU
 -->Association
 -->Commune
 -->Etat
 -->Grand Projet de Ville
 -->RFF
 -->SNCF

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Ciôture de l'opération							

Fiche n°36

Projet de renouvellement urbain Joliot Curie - Ferme urbaine de la Benauge

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Le projet de résilience alimentaire porté par la ville de Bordeaux vise à « créer un lieu de production agricole de proximité, dédié à l'alimentation locale en plein cœur de Bordeaux, accessible en tramway, un espace convivial au sein d'un jardin/potager »:proposer un lieu de production en bio et permaculture, de réflexion et d'apprentissage ;

un site productif, exploité et animé par un maraicher, avec transformation, achat et dégustation ;

un site ressource pour l'enseignement des pratiques, échange de plans, ;

un site pédagogique pour les écoles, collèges, centres d'animation de proximité (apprentissage du goût, écogestes, cycle de la biodiversité) ;

- création d'un local pour la tenue des conseils alimentaires de quartier et les activités pédagogiques ;

- création d'un local de transformation et de vente ;

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche

-->Lever les préalables fonciers

-->Participer à l'étude

-->Établir le bilan financier de l'opération

-->Accompagner financièrement le programme

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

-->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

-->Participer à la démarche/au dispositif

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

-->Réaliser l'étude

-->Réaliser l'opération

-->Mener la concertation

-->Céder ou acheter le foncier

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	148 800,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	10 000,00 €
2022	10 000,00 €
2023	10 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PICAMAL SOPHIE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->ANRU

-->Bordeaux Métropole

-->Commune

-->Grand Projet de Ville

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°37**Place Stalingrad, tête de Pont de pierre: études**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La requalification de la Tête de Pont de pierre vise à rétablir une continuité des itinéraires cyclables et une continuité du parc aux Angéliques.

Lancer la concertation au titre du code de l'urbanisme

Lever des préalables réglementaires

Études de maîtrise d'oeuvre: étude préliminaire et avant-projet

Travaux envisagés en 2025 une fois les travaux du pont de Pierre achevés (2023/2024)

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude préliminaire

-->Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)

-->Réaliser les études d'avant projet (AVP)

-->Mener la concertation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

-->Participer à la démarche/au dispositif

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

-->Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement

-->Participer aux études

-->Valider le programme

-->Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain

-->Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	3 600 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	75 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	40 000,00 €
2023	35 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

LHOTE CLAIRE

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

-->Conseil départemental

-->TBM

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°38

Rue Léo Saignat - Etudes et travaux de voirie

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Poursuite des études d'aménagement (Avant-projet et projet) de la place Campeyrat, de la rue Léo Saignat (entre la place Campeyrat et les Rue des Belles-iles et Avenue Jeanne d'Arc). Le programme de 2021 devra permettre de mener l'AVP, le PRO, ainsi que la mission ACT (en attente des futurs AC travaux) .L'objectif de démarrage travaux est au T1 2022, 70% du montant des travaux devrait être liquidé au cours de l'exercice 2022.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 900 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 495 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	255 000,00 €
2022	1 000 000,00 €
2023	240 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

BARON LUDOVIC

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°39

Rue Saget - étude

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

En coordination avec le projet de Rue bordelaise et le BHNS, poursuite des aménagement pour le tronçon Marie Curie/Tauzia : avant projet et décision de faire, pour des travaux au contrat suivant. Le projet permettra une végétalisation importante et la résorption d'une discontinuité cyclable du réseau structurant.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les études d'avant projet (AVP)

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	600 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	30 000,00 €
2023	20 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

FREYNET FRANCOIS

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°40**Parkway- Quais rive droite entre rue Reignier et boulevard A Ricard**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Aménagement des quais en rive droite entre la rue Reignier et le boulevard André Ricard, hors giratoire et hors élargissement de l'ouvrage SNCF.

La requalification des quais en rive droite vise à assurer les continuités urbaines, paysagères, et fonctionnelles entre le parc aux angéliques, le quartier Brazza et le quartier Bastide Niels.

Suite au programme et l'étude préliminaire menés au codev 4 :

Lancement de la concertation au titre du code de l'urbanisme

Levée des préalables réglementaires.

Poursuite des études de maîtrise d'œuvre (AVP, PRO) sur l'ensemble de l'itinéraire.

Phasage travaux à préciser en fonction des libérations foncières, des livraisons des opérations en façade de Brazza, et des calendriers des projets connexes (Liaison Pont à Pont, Voie nouvelle Cousteau Eiffel, Elargissement de l'ouvrage ferroviaire, Giratoire Boulevard Ricard).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Prendre la confirmation de décision de faire

-->Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)

-->Réaliser les études d'avant projet (AVP)

-->Mener la concertation

-->Réaliser le projet (phase PRO/DCE)

-->Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

-->Lancer des consultations

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Valider les suites opérationnelles de l'étude

-->Mener la concertation

-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	18 000 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	5 800 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	400 000,00 €
2022	500 000,00 €
2023	2 450 000,00 €
2024	2 450 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

LHOTE CLAIRE

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->BMA

-->Commune

-->SNCF

-->TBM

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°41**Poursuite de la promenade cyclable en bord de Garonne - travaux**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

La promenade cyclable des quais rive gauche s'interrompt au niveau du pont Chaban Delmas ; le projet consiste à la poursuivre en bord de Garonne derrière CDiscount jusqu'au pont des écluses pour rejoindre la Cité du vin. Bordeaux Métropole s'engage à finaliser les études et les procédures réglementaires et à réaliser les travaux.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Lancer la DUP
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser l'étude
- >Participer à l'étude
- >Valider l'étude
- >Valider les études réalisées par le délégataire
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations

Niveau engagement Commune :

- >Accompagner financièrement le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 200 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 050 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	850 000,00 €
2023	200 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

BERGERES ARNAUD

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°42

Cours du Médoc RCHNS - études et travaux provisoires

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Le cours de Médoc est un axe du Réseau vélo express (REVE). Actuellement, il est aménagé avec 2 pistes cyclables qui ne sont pas assez dimensionnées et sécurisées. Il s'agit de faire des études d'aménagement du cours en 2 parties :

- étude de requalification générale de la partie Sud entre les quais et le cours Saint-Louis ;
- étude d'amélioration des usages vélos de la partie Nord entre le cours Saint-Louis et Ravesies, respectant le cahier des charges REVE de la Métropole.

Sur ce contrat : réalisation des travaux provisoires au bénéfice des vélos (suppression ilots, possible mise en sens unique) et poursuite des études de rénovations de la partie Sud.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables

Niveau engagement Commune :

- >Valider le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	4 500 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	120 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	20 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GAUTHE LOUIS

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°43**Cours de la Somme - Etudes et travaux**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

A la suite du plan d'urgence vélo, réalisation des aménagements définitif qualitatifs sur le tronçon Nansouty-Barrière : création d'une bande cyclable continue sur chaque rive en visant à limiter le cout des travaux et renforcement des plantations dans la mesure du possible. Réalisation des études et travaux. Ces travaux implique la suppression de l'ensemble du stationnement au sud de la voie ferrée. Il sera aussi veillé au confort des continuités piétonnes à l'angle Nord-Est de la barrière.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude
- >Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Participer aux études
- >Valider le programme
- >Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	800 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	800 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	20 000,00 €
2022	20 000,00 €
2023	760 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GAUTHE LOUIS

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°44

Sécurisation des quais de Garonne rive gauche - études

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La Direction départementale de la sécurité publique de la Gironde a mené un diagnostic de sûreté finalisé en 2019 portant sur les quais rive gauche de la Garonne de la Maison éco-citoyenne au pont Chaban Delmas. Ce diagnostic conclut à la nécessité de mettre en place un dispositif pérenne de prévention contre les attaques terroristes.

Une étude de programmation est en cours au 1er semestre 2021. Selon ses conclusions, les études préliminaires et de projet seront engagées sur les sites prioritaires, pour des travaux au CODEV suivant..

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	40 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	40 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	20 000,00 €
2024	20 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GAUTHE LOUIS

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

- >Bordeaux Métropole
- >Commune
- >Etat

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°45

Continuité écologique de la jalle et sécurisation de l'avenue de Labarde et stade - travaux

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Les espaces publics autour du stade Matmut nécessitent une évolution de leur aménagement :

- Pour faciliter l'accessibilité des VIP
- Pour sécuriser les déplacements
- Pour restaurer des continuités écologiques

La mise en place de passages piétons, îlots, barrières pivotantes, signalisation et dispositifs anti-stationnement a constitué une première série de réponses à l'échelle du Stade, mais il est nécessaire de compléter ce dispositif en lançant une étude spécifique visant une amélioration pérenne de l'accès VIP.

Bordeaux Métropole s'engage à poursuivre les études et réaliser les travaux en vue de la Coupe du Monde de Rugby en 2023.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	1 150 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 150 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	50 000,00 €
2022	50 000,00 €
2023	1 050 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

BARON LUDOVIC

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°46**Accompagnement au projet de pôle d'échanges de la halte Ter de Caudéran-Mérignac - Cofinancement et études**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Réaménagement des trottoirs pour accéder à la gare de Caudéran depuis les cours Pasteur et Verdun (études préliminaires et AVP).

Cette action s'inscrit en accompagnement du réaménagement du pôle d'échanges de la halte Ter de Caudéran-Mérignac auquel la Métropole et la ville de Bordeaux participent au financement respectivement 132 000 € pour la Métropole et 106 000 € pour la ville de Bordeaux.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser le projet (phase PRO/DCE)

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	50 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

FIGURA LUCIE

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°47**PUP Bordeaux Lac - travaux des rues Dassault et Lavignole - travaux**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Mise en oeuvre du PUP approuvé en 2017 : réalisation des équipements publics prévus par la Métropole dont les travaux d'aménagement des rues Dassault et Lavignole

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 092 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 092 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	200 000,00 €
2023	400 000,00 €
2024	492 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

DUMOULIN EMELINE

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°48

Promenade cyclable rive bordelaise - étude urbaine

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La Ville de Bordeaux demande l'aménagement d'une voie piétons/vélos en bord de Garonne entre le pont Chaban et le parc des Berges, à travers le site du Port de Bordeaux et une future séquence à créer du parc des berges, afin de donner une alternative au cheminement par la rue Achard, mal adaptée. Bordeaux Métropole, en tant qu'ensemblier, conduira une mission de programmation afin de définir la physionomie d'un aménagement dont les séquences relèveront de maîtrises d'ouvrage différentes. La Ville mettra en œuvre les procédures réglementaires, avec l'accord du Port.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Établir le programme

Niveau engagement Commune :

-->Participer aux études
-->Valider le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	15 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 000,00 €
2022	10 000,00 €
2023	2 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

DUMOULIN EMELINE

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°49

Million d'arbres - Allées de Boutaud - études

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Etude de végétalisation des allées de Boutaud (trottoirs et terre-plein central si nécessaire), permettant une végétalisation maximale dans le cadre du programme 1 Million d'arbres.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	80 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	80 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	30 000,00 €
2023	50 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

FREYNET FRANCOIS

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°50**Boulevard Aliénor - Plantations - études**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Dans le cadre du projet Million d'arbres, étude de végétalisation du boulevard Aliénor ainsi que des délaissés et giratoires de la zone d'activité Aliénor.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	100 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	100 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	50 000,00 €
2023	50 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

FREYNET FRANCOIS

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°51

Etude et expérimentations - secteur rue de Pessac / rue Saint Genès

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Etude de déplacement à initier sur les axes rue de Pessac et rue Saint Genès suite à l'achèvement des travaux sur la rue de Pessac (section comprise entre Audeguil et boulevards)

Cette étude peut aboutir sur la nécessité de réaliser des travaux ponctuels sur l'espace public afin de permettre l'expérimentation de mise en sens unique, création d'itinéraires cyclables,...

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	360 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	60 000,00 €
2022	300 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

LAY ERIKA

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°52

études de circulation à l'échelle des quartiers

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

En complément de l'adoption du schéma stratégique des mobilités de la métropole, la métropole et la ville de Bordeaux poursuivent les études d'apaisement du secteur intra-boulevard par des études de circulation à l'échelle des quartiers. Il s'agit de favoriser la fluidité des modes actifs et des transports en commun, de canaliser les accès aux VL aux riverains et usagers qui ne disposent pas d'alternative. La métropole et la commune s'entendent sur la priorisation de 3 secteurs sur ce Codev : Tivoli/Rivières ; Trois Cardinaux, Caudéran sud. Les études sont financées sur le codev, les travaux éventuels le seront sur le FIC compte tenu de la hiérarchisation des voiries.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	60 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	60 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	20 000,00 €
2022	20 000,00 €
2023	20 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

LAY ERIKA

Direction en charge de l'action :

HBB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE DE BORDEAUX

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°53

OPERATION D'AMENAGEMENT BRAZZA - volet foncier

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Cessions, acquisitions foncières et gestion, pour la réalisation du nouveau quartier Brazza. L'estimation sommaire et globale de la DIE a été transmise en mai à la collectivité, Un projet de DUP sera transmis à l'automne à la préfecture en intégrant une première enquête parcellaire concernant l'ensemble des fonciers nécessaires à la réalisation des espaces et équipements publics, Une deuxième enquête pourrait être lancée en 2022 sur des fonciers constructibles pour la conduite de la phase 2 de l'opération Brazza,

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser les études préalables
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Lancer la DUP
- >Lancer des consultations
- >Assurer une veille foncière
- >Faire de la réserve foncière
- >Céder ou acheter le foncier
- >Signer une convention
- >Accompagner financièrement le programme

Niveau engagement Commune :

- >Participer aux négociations
- >Valider le programme
- >Faire de la réserve foncière
- >Accompagner financièrement le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	31 000 800,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	24 200 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 700 000,00 €
2022	10 500 000,00 €
2023	8 800 000,00 €
2024	1 200 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

BOURY MARIE-ALIX

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

- >Bordeaux Métropole
- >Commune
- >Conseil départemental

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Ciôture de l'opération							

Fiche n°54**OPERATION D'AMENAGEMENT BRAZZA - Pilotage de l'opération d'aménagement**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Etudes, assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), pour la réalisation du nouveau quartier Brazza qui comptera environ 4 816 logements, un pôle de loisirs d'intérêt métropolitain, environ 41 000 m² d'activités économiques, des bureaux et des commerces. Réalisation des équipements en accompagnement (deux groupes scolaires, une crèche, un gymnase, un équipement culturel, une structure d'animation, une vélo-station) et des espaces publics structurants (prolongement de la rue de Queyries, réaménagement de la rue Lajaunie, élargissement du parc aux angéliques et de la rue Chaigneau, création de trois lanières boisées, création de huit places en cœur de quartier).

L'AMO est composé de l'agence YTAA (Youssef Tohmé, architecte urbaniste), agence Desvignes (Michel Desvignes), Bureaux d'étude Ingerop, artélia.

L'opération BRAZZA est actuellement en phase opérationnelle.

Les élus de Bordeaux Métropole et de la Ville de Bordeaux ont souhaité un renfort de la maîtrise d'ouvrage publique sur l'opération.

Elle se traduit par un audit du projet dans toutes ses dimensions : techniques, juridiques, financières et de gouvernance.

Un copro aménagement a eu lieu le 04 juin 2021 avec l'ensemble des élus (Ville et Métropole) et des directions impliqués dans l'opération. Il a pu entériner les nouvelles orientations, la gouvernance politique, valider le bilan prévisionnel et le nouveau montage opérationnel.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser l'étude
- >Participer à l'étude
- >Valider l'étude
- >Valider les études réalisées par le délégataire
- >Aider à la commercialisation des lots
- >Établir le bilan financier de l'opération
- >Accompagner financièrement le programme
- >Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux négociations
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement
- >Participer aux études
- >Valider le programme
- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude
- >Signer une convention
- >Céder ou acheter le foncier
- >Accompagner financièrement le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	4 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	4 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	1 000 000,00 €
2022	1 000 000,00 €
2023	1 000 000,00 €
2024	1 000 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

MESSAGER XAVIER

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

-->Commune

-->Conseil départemental

-->Etat

-->SNCF

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Clôture de l'opération							

Fiche n°55

BRAZZA - Expérimentation d'une opération de BRS (Bail Réel Solidaire)

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Dans le cadre du projet urbain Brazza, sous pilotage de la Direction de l'Urbanisme de Bordeaux Métropole, une expérimentation relative à la mise en œuvre d'une opération en partie à vocation économique, selon le principe du Bail Réel Solidaire (BRS) est à organiser.

Il s'agit d'identifier en amont le foncier visé, le programme et les acteurs (bailleurs, foncières....) susceptibles de l'opérer ainsi que le cadre juridique. Cela est conditionné à la promulgation de la loi dit 4D qui fait actuellement l'objet de débat au Sénat. Cette dernière devrait être promulguée en fin d'année afin d'indiquer le nouveau cadre juridique relatif au BRS.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

LAMBOURG ANNE

Direction en charge de l'action :

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_03- Déroulement des études et/ou concertation							
C04_05- Commercialisation lots et secteurs							
C04_05- Consultations							
C04_08- Clôture de l'opération (mise en exploitation)							

Fiche n°56

ZAC Bastide Niel : réalisation de la Zone d'aménagement concertée (ZAC)

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Mise en œuvre opérationnelle de la ZAC selon les termes du Traité de concession signé avec la SAS Bastide Niel et le dossier de réalisation de la ZAC approuvé par le conseil en mars 2016.

Participation financière Bordeaux Métropole au bilan de l'aménageur.

Participation financière Bordeaux Métropole au bilan ville pour participation aux équipements scolaires.

Adaptations du projet urbain (réflexions sur la programmation, le plan masse, la végétalisation des espaces publics...): validation des évolutions et de leur impact sur le bilan de la ZAC

Négociations et réflexions sur le projet urbain sur les emprises de la Caserne Niel occupées par l'écosystème et chiffrage de l'impact en cours

Négociations foncières auprès de la SNCF : Travail sur la libération du faisceau ferroviaire avec travaux de reconstitution des fonctions de retournement à réaliser (financement par BxM). Objectif de libération début 2023

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Créer, suivre ou clôturer une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC)
 -->Établir le bilan financier de l'opération
 -->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme
 -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	52 417 042,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	15 472 977,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 940 619,00 €
2022	7 932 358,00 €
2023	3 600 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

CAILLEAUD VIRGINIE

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Ciôture de l'opération							

Fiche n°57

Ginko : poursuite de l'aménagement de la ZAC

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Poursuite de l'aménagement de la ZAC concédée à BOUYGUES. La Métropole poursuivra le pilotage du projet, le suivi des travaux d'aménagement et les reprises progressives d'ouvrage. La Ville réalise les équipements publics de superstructure prévus au Programme des équipements publics (PEP) à l'exception du second groupe scolaire sous MOA Bordeaux Métropole.

Le Département réalise un collège d'une capacité de 700 élèves, ainsi qu'un gymnase.

Cette fiche ne comprend pas la participation de Bordeaux Métropole au busage du fossé, à l'aménagement de la voie verte et les actions relatives à l'avenue des Quarante Journaux.

A ce stade, 2 ilots restent à urbaniser :

- Ilot A2-1 en berges du Lac, destiné à un programme de logements;
- Ilot B3-1b destiné à un programme mixte comprenant des logements et un équipement public à vocation culturelle et/ou associative en RDC. Sur cette partie du programme, la commune doit s'engager sur un pré-programme.

Une prorogation de la date de clôture de l'opération est à prévoir jusqu'à 2024 (à confirmer avec l'aménageur)

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Créer, suivre ou clôturer une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC)

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

COSTES ARNAUD

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Ciôture de l'opération							

Fiche n°58

SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD - La Jallère- mise à jour du plan guide et accompagnement des porteurs de projets privés

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Les nouveaux élus ont besoin de réinterroger le projet de ce quartier pour le mettre en cohérence avec les nouvelles orientations politiques.

Ce quartier s'inscrit désormais dans une étude à plus grande échelle (le secteur Bordeaux Nord), au même titre que le lac de Bordeaux Nord, l'OAIM Parc des Jalles ou que les quartiers constitués des Aubiers ou de Ginko. Il est néanmoins nécessaire d'accompagner la réalisation des "coups partis" : projet des Compagnons, projet de nouveau lycée, autres opérations immobilières portées par des opérateurs privés, ferme urbaine...

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Mener la concertation
- >Réaliser l'étude

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Participer aux études
- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	30 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	10 000,00 €
2023	10 000,00 €
2024	10 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

WOJCIECHOWSKI MAGDA

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02- Rédaction du cahier des charges							
03-Consultation et désignation de l'équipe MOE urbaine							
04-Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
05-Concertation							
06-Validation de l'étude							

Fiche n°59**SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD- Lac de Bordeaux/Bruges – aménagement du tour du lac**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Le lac de Bordeaux s'inscrit dans la trame verte en frange Nord de la Ville de Bordeaux, Véritable poumon vert, il participe de l'identité écologique de ce territoire en étant la porte d'entrée du parc des Jalles, opération d'aménagement d'intérêt métropolitain, Il offre un cadre naturel, culturel et sportif aux habitants de nombreux quartiers (Ginko, les Aubiers,,,)Une étude menée en 2014 sur la valorisation des berges du Lac avait abouti à un programme d'intervention :

- implantation de nouveaux équipements sportifs jalonnant le périmètre du Lac
- développement des mobilités douces notamment sur le périmètre du Lac
- préservation et renforcement de la richesse écologique du site

Le projet s'inscrit aujourd'hui dans une étude à plus grande échelle (le secteur Bordeaux Nord) au même titre que les projets sur la Jallère, les Aubiers, Ginko, l'OAIM Parc des Jalles.

Aujourd'hui, les élus de Bordeaux et de Bruges sollicitent l'examen de l'intérêt métropolitain du site du Lac et que soit étudié à ce titre un cadre financier et technique spécifique afin de répartir entre les communes et la Métropole, les coûts d'investissement nécessaires à la réalisation de premières actions concrètes. Parmi elles, la réalisation du tour du Lac, estimé dans l'étude de 2017, à environ 2,6 M d'euros sur un montant global du projet estimé autour de 6,7 M d'euros est aujourd'hui prioritaire.

Selon l'arbitrage, des études pré-opérationnelles devront être engagées par la Métropole pour lancer la réalisation des divers équipements.

En outre, la faisabilité d'un camping solidaire devra aussi être étudiée

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

- >Valider le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 630 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 630 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	30 000,00 €
2023	600 000,00 €
2024	2 000 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVÉL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

WOJCIECHOWSKI MAGDA

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°60**SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD - orientations d'aménagement**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Le secteur de Bordeaux Nord correspond géographiquement à une vaste zone située au nord de la ville de Bordeaux et incluant une partie de la communes résidentielles du Bouscat et de Bruges. Sa situation, au débouché du Pont d'Aquitaine en fait une entrée de ville parmi les plus importantes pour la Métropole, de nature stratégique pour tous les flux en provenance de Paris.

Tous ces éléments incitent à appréhender cet espace géographique comme un ensemble urbain et paysager cohérent, à se replacer dans une logique de couture, de corridors écologiques et de continuité des espaces publics à l'échelle intercommunale et sur des orientations et compétences métropolitaines.

Cette démarche a pour objectif d'élaborer un récit sur ce territoire, en interface avec le parc des Jalles, pour retrouver du sens, sortir d'une logique d'archipels de projets et se tourner vers un projet métropolitain : élaborer un plan paysage permettant leur mise en cohérence et leur bonne mise en réseau.

Le travail de mobilisation des élus a commencé.

Il se décompose en deux temps qui seront réalisés avant l'été 2021 : un temps d'atelier avec les élus bordelais pour accorder les orientations politiques sur le territoire de Bordeaux. Un deuxième atelier intercommunal avec l'ensemble des élus concernés par le secteur de Bordeaux Nord (les maires de Bruges, du Bouscat, de Blanquefort et les vice-Présidents).

A la rentrée de septembre, la deuxième phase du travail devra s'engager pour le réalisation du plan paysage. ce plan sera la déclinaison opérationnelle des orientations politiques qui auront été défini lors des ateliers de juin-juillet,

La mise en œuvre de ce plan est prévu dans le courant de 2022.

En ce qui concerne les réalisations opérationnelles elles seront priorisées sur l'aménagement du Lac.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Réaliser l'étude
- >Participer à l'étude
- >Valider l'étude
- >Valider les études réalisées par le délégataire
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations
- >Accompagner financièrement le programme
- >Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux négociations
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement
- >Participer aux études
- >Valider le programme
- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	160 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	160 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	60 000,00 €
2022	50 000,00 €
2023	50 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

MESSAGER XAVIER

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

-->Conseil Régional

-->Etat

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02- Rédaction du cahier des charges							
03-Consultation et désignation de l'équipe MOE urbaine							
04-Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
05-Concertation							
06-Validation de l'étude							

Fiche n°61**SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD - Projet agro-environnemental de la Jallère**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Projet à construire en concertation avec la commune - des réunions régulières sont à prévoir avec la commune pour construire le projet au fur et à mesure.

Une première réunion a eu lieu avec les élus le 8 mars 2021 avec la présentation des études complémentaires qui seraient à mener et la proposition de deux scénarii (ferme agroécologique maraichère // "jardin-forêt" - "forêt-fruitière"). Nouvelle réunion à prévoir courant avril.

Etapes :

- 1/ Capitalisation des études déjà réalisées sur le secteur des 41 ha de foncier métropolitain
- 2/ Présentation des données, études complémentaires à réaliser, scénarii - co-construction du projet avec la commune - constitution d'une équipe technique avec des acteurs locaux
- 2'/ En parallèle, réaliser les études complémentaires : actualiser la photographie de la végétation (friche, espèces exotiques envahissantes, etc.), analyses de sol (agronomie et pollutions + vie du sol), étude hydrogéomorphologique complémentaire (fonctionnalités zones humides), nombre d'animaux présents sur site
- 2"/ Démarrer l'enlèvement des déchets en parallèle
- 3/ Choix du projet et des modalités de mise en œuvre, budget, partenaires, AMO, AMI, etc...
- 4/ Mise en œuvre du projet

En outre la Métropole accompagne les implantations de petits projets de court terme portés par des associations dans l'attente du projet à long terme

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Établir le programme
- >Réaliser les études préalables
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Mener la concertation
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Établir le bilan financier de l'opération
- >Accompagner financièrement le programme
- >Réaliser la prestation
- >Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement
- >Valider le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	350 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	350 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	30 000,00 €
2022	120 000,00 €
2023	200 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

ALVAREZ MARION

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Association

-->Autres

-->Bordeaux Métropole

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Clôture de l'opération							

Fiche n°62

SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD - Création d'une zone de compensation dans le secteur Labarde

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

L'objectif est d'étudier la faisabilité d'un projet de Site Naturel de Compensation (SNC) sur ce territoire. De nombreux préalables sont à lever avant d'avoir la certitude que ce secteur peut effectivement obtenir l'agrément SNC.

Pour se faire un état initial du site va être réalisé.

En parallèle un diagnostic pollution et un diagnostic archéologique seront menés.

L'ensemble de ces éléments permettra de déterminer le périmètre exact de ce SNC et de rédiger un plan de gestion complet.

Ce plan de gestion fera l'objet d'une demande d'agrément auprès du ministère de la Transition écologique.

Si un agrément est obtenu la mise en œuvre opérationnelle pourra démarrer conformément au plan de gestion (travaux de génie écologique).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude
- >Réceptionner les travaux
- >Réaliser la prestation

Niveau engagement Commune :

- >Céder ou acheter le foncier

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	65 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	65 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	30 000,00 €
2022	35 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

DE MELO AURORE

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°63**Atelier Garonne**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Poursuite de l'accompagnement des projets publics et privés tels que les Grands-Moulins, Sud-Ouest,... par la mobilisation d'une expertise urbaine, paysagère, architecturale, patrimoniale en faveur de la préservation et de la valorisation du paysage de Garonne, bien commun métropolitain, et du paysage urbain de Bordeaux-Port de la lune, patrimoine mondial.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser la prestation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	60 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	60 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	20 000,00 €
2022	20 000,00 €
2023	20 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

SCHEURER FLORE

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°64**Coordination Plaine Rive Droite**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

La Plaine Rive Droite est un territoire intercommunal (Bordeaux, Bouliac, Cenon, Floirac, Lormont) de 1 000 ha, sur le méandre de la Garonne, en cœur de métropole, en très forte mutation et particulièrement exposé aux aléas (inondation, pollutions). Les principes d'aménagement entre Garonne et coteaux ne sont aujourd'hui plus d'actualité. Il est proposé de réinterroger ces orientations en associant l'ensemble des communes de la plaine autour d'un récit territorial qui puisse aborder les questions de continuités paysagères, de mobilité ou d'économie circulaire...

Il ne s'agit pas d'une étude complémentaire mais de l'animation d'une gouvernance politique, d'une coordination des projets en cours et de lignes directrices d'aménagement afin de bien articuler l'ensemble des actions publiques et privées : les coups partis, les opérations réalisables dans le temps du mandat et les actions sur le plus long terme à une échelle intercommunale.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	200 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	200 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	100 000,00 €
2023	50 000,00 €
2024	50 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

SCHEURER FLORE

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02- Rédaction du cahier des charges							
03-Consultation et désignation de l'équipe MOE urbaine							
04-Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
05-Concertation							
06-Validation de l'étude							

Fiche n°65

Accompagnement de la mutation de la route de Toulouse

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Accompagnement de la mutation sous les angles urbains, architecturaux et paysagers en lien avec le projet de requalification de la Route de Toulouse (traité en parallèle par la DG Mobilité).

En repartant de la précédente étude menée par l'A'Urba (2004/2005), et d'un état des lieux des mutations opérées et des coups-partis, la présente étude vise à identifier les fonciers mutables et faire état des règles d'urbanisme (PLUI) et outils d'aménagement (PPC) actuellement en vigueur. L'étude vise ainsi à proposer une lecture et une programmation communes à l'échelle des façades des 4 villes desservies par la Route de Toulouse : Bègles, Bordeaux, Talence et Villenave-d'Ornon. Cette approche devra se faire en coordination avec la DG Mobilité afin de gérer les interfaces espaces publics du projet de requalification de la Route de Toulouse. A terme, des fiches de lot pourraient être proposées sur les fonciers mutables.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

Niveau engagement Commune :

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	180 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	180 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	180 000,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

COSTES ARNAUD

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02- Rédaction du cahier des charges							
03-Consultation et désignation de l'équipe MOE urbaine							
04-Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
05-Concertation							
06-Validation de l'étude							

Fiche n°66**Aménagement des boulevards**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Au regard des réflexions et études déjà menées sur les boulevards, ce grand ensemble emblématique du paysage métropolitain a vocation à devenir un des lieux majeurs de l'aménagement urbain des prochaines années pour la métropole.

Ce projet ambitieux, à enjeux multiples et essentiels pour le développement de notre agglomération nécessite une large co-construction et concertation avec les usagers et les communes directement concernées par le tracé des boulevards: Bordeaux, Talence, Bègles, Le Bouscat

4 grands objectifs ont été définis:

- engager une mutation profonde de la pratique des boulevards, d'un espace routier à un espace urbain
 - revitaliser les boulevards et notamment les barrières rive gauche
 - développer un projet d'aménagement assurant un meilleur partage de l'espace public entre différents modes de déplacement
 - valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager des boulevards tout en renforçant leurs fonctions d'habitat, d'activités économiques, d'emplois et de loisirs
 - améliorer les conditions de circulation sur la plaine rive droite par le bouclage de pont à pont des boulevards
- L'objectif de la 1ère phase de concertation qui s'est ouverte en 2019 et qui va s'achever à l'été 2021 est de recueillir les besoins de tous les usagers des boulevards. Elle donnera lieu à un cahier de recommandations citoyennes qui sera versé à un cahier des charges de consultation d'un groupement d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre. Une seconde phase sera mise en oeuvre avec des nouveaux usages installés dans l'espace public pendant plusieurs mois, testés par les usagers, des manifestations et des événements dans l'espace public;

Le comité de concertation devra être représentatif: piétons, cyclistes, usagers des TC, automobilistes, habitants, salariés, étudiants, écoliers, seniors,...)

Parallèlement de nombreuses études préalables ont été réalisées par l'Aurba (approfondissement des secteurs non étudiés et enquête sociologique croisée sur la rive gauche, réflexions sur les actions à mener rive droite). Actuellement des sites sont recherchés pour des aménagements provisoires et des expérimentations pour préfigurer et tester les futurs usages.

Été 2021: désignation d'un prestataire de concertation et co-construction avec les usagers pour assurer un tuilage (6 mois à 1 an) avant désignation d'un prestataire plus durable

Fin 2021: désignation d'un prestataire d'une mission ensemblière comprenant 3 volets:

- AMO urbain et paysager pour apporter une cohérence d'ensemble à l'aménagement des boulevards et organiser le séquençage urbain et d'espaces publics, suivre de manière pro-active l'évolution du tissu urbain et faire émerger des projets qui participent à une nouvelle qualité des boulevards
- maîtrise d'oeuvre des espaces publics/du sol
- maîtrise d'oeuvre d'usage pour préfigurer des aménagements d'espaces publics de court: et moyen terme à tester par les usagers afin de co-construire les aménagements de long terme à partir de ces retours d'expérience in situ

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser les études préalables
- >Mener la concertation

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux négociations
- >Participer aux études
- >Valider le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	600 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	600 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	200 000,00 €
2022	200 000,00 €
2023	200 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

SCHOONBAERT SYLVAIN

Direction en charge de l'action :

DBF - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - MISSION VALORISATION PROJET URBAIN

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->A'Urba Agence d'Urbanisme

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02- Rédaction du cahier des charges							
03-Consultation et désignation de l'équipe MOE urbaine							
04-Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
05-Concertation							
06-Validation de l'étude							

Fiche n°67**Label bâtiment frugal**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

La Ville de Bordeaux a engagé dès l'automne 2020 l'élaboration d'un référentiel bâtiment frugal bordelais, désormais opérationnel. Ce référentiel s'applique au moment de la préinstruction et de l'instruction des permis de construire pour l'ensemble des projets de construction sur Bordeaux qu'ils soient portés par des professionnels comme des particuliers. Ce référentiel doit être un des outils majeurs d'une transformation profonde de l'acte de construire sur le territoire bordelais en faisant mieux, avec moins, en étant bienveillant avec le déjà-là et en s'adaptant au contexte de demain. Le référentiel décrit très précisément ce qui est attendu: des matériaux bio et géo-sourcés, une conception bioclimatique par une ventilation naturelle des logements, des ensembles à taille humaine de 40 logements en moyenne, une présence végétale importante, des espaces soucieux de l'usage et de la qualité de vie de ses occupants, tout en réduisant les impacts climatiques. Le label sera attribué provisoirement à la délivrance du permis de construire, selon une classification d'une à trois étoiles en fonction de l'objectif que se fixe le porteur de projet au regard des 42 ambitions portées par le référentiel, et doit être confirmé à la livraison de l'ouvrage, en réunion publique, associant les habitants.

Il est proposé que ce dispositif de référentiel, comme d'autres engagements de même nature d'autres communes puissent venir enrichir et le cas échéant faire évoluer la charte du bien construire initiée par Bordeaux Métropole en 2018 et signée par plusieurs acteurs de la construction (architectes, promoteurs, fédération du bâtiment, etc).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
-->Participer à la démarche/au dispositif
-->Accompagner financièrement le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	90 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	90 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	30 000,00 €
2022	30 000,00 €
2023	30 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

CAZE STÉPHANE

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02- Rédaction du cahier des charges							
03-Consultation et désignation de l'équipe MOE urbaine							
04-Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
05-Concertation							
06-Validation de l'étude							

Fiche n°68**Réalisation Aire d'Accueil des Gens du Voyage**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Réalisation d'une aire d'accueil des Gens du Voyage de 15 emplacements (soit 30 places) sur la rive droite de Bordeaux (Brazza) conformément aux prescriptions du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	3 362 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	3 362 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	190 000,00 €
2022	2 172 000,00 €
2023	1 000 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

CHUBILLEAU JANE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

- >Conseil départemental
- >Etat

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Diagnostic - Etudes préalables							
C04_03- Programme							
C04_04- Pour les écoles : Signature de la convention de rétrocession							
C04_05- Etudes d'avant-projet							
C04_06- Consultation et choix du maître d'oeuvre							
C04_07-Validation de l'APD et du coût des travaux							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10- Consultation - Attribution des marchés de travaux							
C04_11-Travaux							
C04_12- Réception							
C04_13- Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°69

Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain à volet réhabilitation des copropriétés dégradées (OPAH RU CD) de Bordeaux : suivi-animation

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

L'Opération Programmée de Renouvellement Urbain à volet réhabilitation des copropriétés dégradées du centre historique de Bordeaux (OPAH-RU CD) est un outil incitatif dédié à la requalification des logements du centre ville de Bordeaux. Ce dispositif propose des aides aux propriétaires qui réalisent des travaux sur le périmètre de l'OPAH.

Bordeaux Métropole porte l'ingénierie du dispositif, objet de la présente fiche codev, en tant que maître d'ouvrage de l'OPAH-RU CD pour 54 315€/an. (Accompagnement des propriétaires dans leur projet)

Une enveloppe annuelle pour les aides aux travaux des particuliers de 350 327 € est inscrite sur le PPI de la Métropole.

La ville dédie environ 730 000€ par an de subventions pour travaux et participe à l'ingénierie du dispositif à hauteur de 20 000€ par an.

InCité assure le suivi animation du dispositif .

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- >Initier la démarche
- >Établir le programme
- >Lancer des consultations
- >Signer une convention
- >Accompagner financièrement le programme

Niveau engagement Commune :

- >Accompagner financièrement le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	691 902,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	108 630,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	54 315,00 €
2022	54 315,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

MOREAU CAMILLE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

- >Commune
- >Etat

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

Fiche n°70

Concession d'aménagement pour la requalification du centre historique de Bordeaux

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

La concession d'aménagement pour la requalification du centre historique de Bordeaux a pour objectif la revalorisation de l'habitat en centre historique de Bordeaux. Elle intervient en continuité de la Convention publique d'aménagement précédente, et doit permettre de poursuivre les avancées obtenues par cette dernière. Un ensemble d'objectifs en matière de réhabilitation, de production de logements sociaux, de mixité fonctionnelle et sociale, est attaché à cette concession. Un volet coercitif en matière d'habitat indigne est également présent. La concession, initialement portée par la Ville de Bordeaux est passée de compétence Métropolitaine suite à la loi MAPTAM. La Métropole participe au déficit de l'opération d'aménagement. La concession d'aménagement en cours s'achève en juin 2022. Une consultation sera lancée au mois de juillet 2021 pour une nouvelle concession d'aménagement sur la période 2022 - 2025.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
 -->Accompagner financièrement le programme
 -->Assurer une assistance technique/
 ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser l'opération
 -->Accompagner financièrement le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	5 114 946,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 114 946,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	2 114 946,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

CHATENET AUDE

Direction en charge de l'action :DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT -
HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Ciôture de l'opération							

Fiche n°71**Réorganisation des dispositifs d'Emmaüs**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Emmaüs Bassins à flot – dans le cadre du projet urbain des bassins à flot (arrière base) nécessité de réorganiser les dispositifs d'Emmaüs qui accueillent de 100 à 120 personnes (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) + 6 chalets dédié au service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) + 10 chalets MOUS ROM gérés par le COS+ 3 Chalets Ville de Bordeaux) pour une intégration du site optimale.

Une étude de faisabilité a été réalisée par l'ANMA et présenté en atelier des BAF fin 2018. Emmaüs33 a alors proposé d'étudier les conditions de réalisation des travaux en maîtrise d'ouvrage directe mais cette proposition est restée sans suites.

En effet, compte tenu des difficultés rencontrées par l'association en 2019, une enquête administrative de la DDCS est en cours notamment pour déterminer le devenir du CHRS en terme de portage par un opérateur avec en corollaire l'échéance de la fin de la convention DDCS/Emmaüs en 2022.

ZOOM/ Historique des 3 chalets Ville: En 2013, le Conseil Départemental a attribué 3 chalets (T3) à la Ville de Bordeaux dans le cadre de son dispositif d'urgence et temporaire (marché avec Emmaüs Développement portant sur la fourniture et le montage de maisons à ossature bois destinées à de l'hébergement temporaire ou définitif). A la demande conjointe du Préfet et du Président de l'association Emmaüs 33, ces chalets ont été implantés sur le quartier de Bacalan, au 196 cours Dupré de Saint-Maur, afin de compléter l'offre d'accueil déjà existante sur le site, notamment dans le cadre de la mission de médiation que la ville développe auprès des publics en squat. En effet, Emmaüs33-Urgence Sociale bénéficie depuis 2011 d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) auprès du Grand Port de Bordeaux.

En contrepartie, la Ville de Bordeaux a pris en charge les coûts de viabilisation du terrain par l'octroi d'une subvention d'équipement à l'association, qui a ainsi réalisé les infrastructures et les branchements nécessaires. Pour assurer la gestion de ces logements et la régulation du site, la Ville de Bordeaux a versé en 2014 à Emmaüs une participation au fonctionnement de 9 500€ afin de couvrir la période d'octobre 2014 à décembre 2015, convention de partenariat à l'appui.

Emmaüs 33 -Urgence Sociale gère ainsi depuis janvier 2016 le fonctionnement de ce dispositif municipal sans financement public associé (aucune demande de financement n'a été faite auprès des services de la Ville).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Céder ou acheter le foncier

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

CHUBILLEAU JANE

Direction en charge de l'action :DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT -
HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°72

Création d'une opération d'aménagement pour la requalification du centre historique de Bordeaux

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés s'achèvera en 2025. La mise en œuvre de ce programme aura permis de développer l'offre de logements locatifs sociaux en centre historique par opération de recyclage d'îlots dégradés, de développer des actions en matière de lutte contre l'habitat indigne et le mal-logement, de travailler au développement du confort urbain par la réhabilitation d'espaces publics de proximité, de réhabiliter et/ou créer des équipements publics. Pour autant, la nécessité d'une intervention publique sur ce secteur paraît nécessaire à concevoir à l'issue du PNRQAD afin de poursuivre l'action et favoriser son développement au vu des évolutions du centre historique. Il sera donc proposé de lancer la procédure de création d'une nouvelle opération d'aménagement pour la requalification du centre historique dans le courant de l'année 2021. La première étape (2021-2025) consistera à réaliser les études et la concertation préalables à la définition du projet.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Mener la concertation

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement
- >Participer aux études
- >Valider le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	800 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	500 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	200 000,00 €
2023	200 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

CHATENET AUDE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Ciôture de l'opération							

Fiche n°73**Expérimentation de Logements Temporaires d'insertion (LTI)**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Le dispositif Logement Temporaire d'insertion (LTI) permet de mobiliser le patrimoine des villes et de la métropole pour héberger des personnes en sortie de squat. Le projet, expérimental, s'inscrit dans le cadre de la plateforme territoriale de résorption des squats et des bidonvilles. Il vise le relogement durable des ménages volontaires à leur insertion sur le territoire.

Bordeaux Métropole effectue une veille foncière, sécurise et rénove les logements mis à disposition par la commune. La Métropole finance l'accompagnement social et la gestion locative des biens, pris en charge via un accord cadre (excepté pour les 5 logements déjà opérationnels). Elle assume la maintenance et les réparations selon le principe de la relation propriétaire/locataire.

10 LTI par an sont prévus pour le territoire Métropolitain et sur Bordeaux.

En plus des 5 logements existants sur Bordeaux, 2 autres sont en perspectives pour fin 2021.

Ainsi la Métropole s'engage à titre estimatif (et selon les opportunités foncières) à livrer entre 3 et 5 LTI par an :
 *2021 : recherche des fonciers, rénovation, sécurisation et livraison effective de 5 LTI, quartier Bacalan + 2 LTI sur d'autres quartiers

*2022 : recherche des fonciers, rénovation, sécurisation, livraison et suivi de 3 LTI

*2023 : recherche des fonciers, rénovation, sécurisation, livraison et suivi de 3 LTI

*2024 : recherche des fonciers, rénovation, sécurisation, livraison et suivi de 3 LTI

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux
- >Assurer une veille foncière

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 160 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 160 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	290 000,00 €
2022	290 000,00 €
2023	290 000,00 €
2024	290 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

BLANCHET ELISE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

- >Bordeaux Métropole
- >Commune
- >Conseil départemental
- >Etat

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°74

Mise en œuvre expérimentale des permis de louer, déclarations de louer, permis de diviser

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Action métropolitaine. Il est proposé d'expérimenter le permis de diviser, louer de déclaration de louer sur des périmètres ciblés à enjeux, en concertation avec les communes volontaires.

La ville de Bordeaux a choisi d'instaurer sur son territoire l'autorisation préalable de mise en location (permis de louer) et l'instauration préalable aux travaux de division d'un immeuble (permis de diviser).

L'engagement de BM sur cette action est le suivant : assurer l'instruction des permis de louer et de diviser, développer un logiciel accessible en consultation à toutes les communes, proposer un plan de communication.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche
-->Réaliser la prestation
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

LE GUIET ELISE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°75**Ecole élémentaire Lac II : mise en état correct avant transfert**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Réhabilitation et extension de l'école élémentaire Lac II dans le cadre du PRU et des mises en état correct avant rétrocession à la commune : études et début des travaux.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Mise en état correct des écoles : Transfert automatique à la ville à la fin des travaux

Niveau engagement Commune :

-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	6 400 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	6 400 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	257 000,00 €
2022	450 000,00 €
2023	3 223 000,00 €
2024	2 470 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GAMBLIN MICHEL

Direction en charge de l'action :

CAB - DIRECTION DES BÂTIMENTS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°76**Groupe scolaire Nuyens : mise en état correct avant transfert**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Mise en état correct du groupe scolaire Nuyens avant transfert.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

Niveau engagement Commune :

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	4 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	4 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	300 000,00 €
2023	1 800 000,00 €
2024	1 800 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GAMBLIN MICHEL

Direction en charge de l'action :

CAB - DIRECTION DES BÂTIMENTS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°77

Brazza - Groupe scolaire Brazza 1 : création

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Création d'un groupe scolaire Brazza 1 (18 classes) dans le cadre du projet urbain Brazza

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

Niveau engagement Commune :

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	22 144 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	13 030 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	7 000 000,00 €
2022	4 000 000,00 €
2023	1 860 000,00 €
2024	170 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GAMBLIN MICHEL

Direction en charge de l'action :

CAB - DIRECTION DES BÂTIMENTS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°78

Brazza : Groupe Scolaire Brazza 2 : création

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Création du groupe scolaire Brazza 2 dans le cadre de la ZAC Brazza 18 classes

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

Niveau engagement Commune :

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	14 400 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	13 000 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	300 000,00 €
2023	5 800 000,00 €
2024	6 800 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GAMBLIN MICHEL

Direction en charge de l'action :

CAB - DIRECTION DES BÂTIMENTS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°79**ZAC Niel - Groupe scolaire Niel 2 : création**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Création du Groupe scolaire Niel 2 dans le cadre de la ZAC Niel : 15 classes à livrer vers 2023.

S'ajoutent un gymnase et une crèche financés par la Ville de Bordeaux.

Pour l'école, Bordeaux Métropole s'engage à réaliser sur ce contrat CoDev4 :

- les diagnostics ;
- les études de faisabilité ;
- le programme ;
- le concours de maîtrise d'œuvre.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :****Niveau engagement Commune :****3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	13 800 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	6 550 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	150 000,00 €
2022	400 000,00 €
2023	1 000 000,00 €
2024	5 000 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GAMBLIN MICHEL

Direction en charge de l'action :

CAB - DIRECTION DES BÂTIMENTS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°80

RI écoles hors OAIM : école Trébod

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Participation métropolitaine à l'agrandissement des écoles communales hors opération d'aménagement d'intérêt métropolitain, dans le cadre du règlement d'intervention.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Signer une convention
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Signer une convention
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 500 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	1 000 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

AMEN PIERRE

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°81

RI écoles hors OAIM : école élémentaire Cocteau

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Participation métropolitaine à l'agrandissement des écoles communales hors opération d'aménagement d'intérêt métropolitain, dans le cadre du règlement d'intervention.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Signer une convention
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	7 704 152,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	887 500,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	887 500,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

AMEN PIERRE

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°82

RI écoles hors OAİM : école Naujac

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Participation métropolitaine à l'agrandissement des écoles communales hors opération d'aménagement d'intérêt métropolitain, dans le cadre du règlement d'intervention.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Signer une convention
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Signer une convention
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 474 812,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	615 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	615 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

AMEN PIERRE

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°83**OIN - Secteur Deschamps de la ZAC Garonne-Eiffel**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Le projet Garonne-Eiffel se développe en rive droite de la Garonne face au projet Bordeaux Saint-Jean Belcier. Il affirme la même ambition de reconquête du fleuve et de ses rives, de densification du cœur d'agglomération et de développement d'un quartier d'affaires à vocation européenne. La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) s'étend sur un territoire de 127 ha avec 88 ha sur Bordeaux et 39 ha sur Floirac. Le secteur Deschamps, au Nord de la voie ferrée et du boulevard Joliot-Curie est le premier à être entré en phase opérationnelle et concerne exclusivement la ville de Bordeaux. Le développement du secteur de la Souys entre en phase opérationnelle sur ce mandat.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Accompagner financièrement le programme
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	86 628 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	12 000 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 000 000,00 €
2022	3 000 000,00 €
2023	3 000 000,00 €
2024	3 000 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

POTTIER VALERIE

Direction en charge de l'action :

DAB - MISSION STRATÉGIE TERRITORIALE

Maîtrise d'ouvrage :

EPA Bordeaux Euratlantique

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Ciôture de l'opération							

Fiche n°84

Plan stratégique Déchets 2026 _ Réalisation d'un centre de recyclage rue du commandant Cousteau

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement et des travaux préparatoires au Plan déchets, pour offrir un service adapté à l'évolution de la population en se basant sur un centre de recyclage pour 30 à 35 000 habitants, il est nécessaire de développer le réseau métropolitain existant. Dans ce cadre, un centre de recyclage est à réaliser sur la parcelle AF146, rue du commandant Cousteau, notamment dans la perspective de la suppression des centres de recyclage de Bordeaux Paludate et Bordeaux Deschamps : une part au réemploi (ressourcerie) sera prévue au programme.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Établir le programme
- >Réaliser les études préalables
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux
- >Céder ou acheter le foncier

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	4 500 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	4 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	200 000,00 €
2022	200 000,00 €
2023	1 800 000,00 €
2024	2 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

WECKELS DIDIER

Direction en charge de l'action :CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION,
GESTION DES DÉCHETS**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°85**Opération d'intérêt national (OIN) - ZAC Saint-Jean Belcier**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

La ZAC Saint-Jean Belcier, aménagée par l'EPA Bordeaux-Euratlantique, ambitionne de développer un nouveau quartier autour de la gare TGV inaugurée en Juillet 2017. Un espace public structurant de 3,6 km, le VIP, dessert les grands "domaines" du site, qui accueilleront un quartier d'affaires d'envergure européenne, des équipements culturels et touristiques majeurs, et des logements. L'EPA a engagé les travaux sur tous les secteurs de projets (secteurs Carle Vernet, Armagnac, quai de Paludate, section Brienne-MIN) ainsi que les travaux du pont de la palombe. Les procédures liées à l'actualisation de la ZAC ont débuté en Janvier 2021.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Accompagner financièrement le programme
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	66 888 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	7 630 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	2 960 000,00 €
2022	3 000 000,00 €
2023	1 670 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

POTTIER VALERIE

Direction en charge de l'action :

DAB - MISSION STRATÉGIE TERRITORIALE

Maîtrise d'ouvrage :

EPA Bordeaux Euratlantique

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Ciôture de l'opération							

Fiche n°86**Bordeaux Inno Campus**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

OIM Bordeaux Inno Campus qui s'étend sur le territoire de 4 communes: Bordeaux, Talence, Gradignan, Pessac

Finalité: accompagnement et mise en cohérence du développement du territoire sous les angles suivants:

valorisation du territoire naturel et bâti, aménagement urbain, nouvelles mobilités, innovation économique.

Sur le territoire de Bordeaux seront menés les projets suivants:

Une étude visant à définir l'état de l'environnement et la stratégie environnemental sur le périmètre du BIC intra-rocade

Un schéma de déplacements intra-rocade

Le suivi et la mise à jour d'un portail internet partenarial

L'appui à l'organisation de journées portes ouvertes annuelles pour valoriser le patrimoine lors des journées du patrimoine

Le recensement du patrimoine et l'édition d'un guide du patrimoine bâti et du patrimoine naturel

Créer le Building Lab: dispositif d'identification, de diffusion, de mise en oeuvre, d'évaluation et de valorisation des innovations dans les constructions (matériaux de construction, efficacité énergétique, bilan carbone, santé sur le lieu de travail et de résidence, réduction des îlots de chaleur...

La participation au salon Viv'Health Tech

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche

-->Réaliser l'étude

-->Réaliser la prestation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GOURVELLEC MAUD

Direction en charge de l'action :

DAB - MISSION STRATÉGIE TERRITORIALE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°87

BIC - Building lab'

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Mettre en oeuvre un dispositif d'identification, de diffusion, de mise en oeuvre, d'évaluation et de valorisation des innovations dans les constructions sur le territoire de BIC, dans les thématiques : des matériaux de construction, de l'efficacité énergétique, du bilan du cycle complet du carbone, de la santé sur le lieu de travail et le lieu de résidence (réduction de la pollution des sols et de l'air), de la lutte contre les îlots de chaleur

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Lancer des consultations

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	180 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

CHATELIER HELENE

Direction en charge de l'action :

DAB - MISSION STRATÉGIE TERRITORIALE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°88

BIC - Déclinaison du schéma tous modes BIC intra-rocade et articulation avec la DSP Transport

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Dans la continuité du schéma de déplacements tous modes BIC intra-rocade engagée sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole début 2020 conformément au contrat de Projet partenarial d'aménagement (PPA) de Bordeaux Inno, il s'agira mettre en oeuvre la déclinaison du schéma et son articulation avec la DSP Transport

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Établir le programme

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GOURVELLEC MAUD

Direction en charge de l'action :

DAB - MISSION STRATÉGIE TERRITORIALE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°89

BIC - Discontinuités cyclables - Conventions

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Mise en place des conventions d'usages avec les grands acteurs pour le traitement des discontinuités cyclables au sein des grandes enclaves du territoire BIC : université de Bordeaux, SIGDU, CHU, etc.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GOURVELLEC MAUD

Direction en charge de l'action :

DAB - MISSION STRATÉGIE TERRITORIALE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°90**PMIE Mériadeck**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Pilotage et étude du Plan de Mobilité Inter-Etablissements de Mériadeck: diagnostic et mise en oeuvre d'un plan d'action collectif

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	30 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	15 000,00 €
2022	15 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

AUMONT EMILIE

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

-->Conseil départemental

-->Conseil Régional

-->Etat

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_02-Décision de faire							
C04_03-Consultation							
C04_04-Préalables							
C04_05-Réalisation de l'étude							

Fiche n°91

Création d'un parking vélo dans le quartier BRAZZA à Bordeaux

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du deuxième plan vélo métropolitain 2017-2020 et de son objectif de développer le stationnement vélo, le quartier Brazza à Bordeaux, qui vise à devenir un quartier "100% vélo", a été naturellement identifié pour accueillir un parking vélo de grande capacité (sur la place Andrée Chédid) à horizon 2024.

Une étude de faisabilité a été menée en 2018 sur le précédent CODEV

Les prochaines étapes pourraient être, en fonction de l'évolution de l'opération Brazza :

2021 : Programme

2022 : APS - APD - PRO jusqu'au permis de construire

2023-2024 : Travaux avec livraison mi 2024

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Établir le programme

-->Réaliser les études d'avant projet (AVP)

-->Réaliser le projet (phase PRO/DCE)

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 030 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 030 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	48 000,00 €
2022	102 000,00 €
2023	1 120 000,00 €
2024	760 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

ROUYER JULIEN

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°92**Etude pour une gare routière cars longue distance**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Suite à l'étude de faisabilité d'une gare routière pour cars longue distance pilotée par la Métropole en 2020, le site de Bordeaux Belcier est apparu comme le plus opportun, suivi du site de Talence Arts et métiers. Il convient désormais de mener une étude opérationnelle pour préciser les conditions de réalisation d'une gare routière sur le site de Bordeaux Belcier (au regard notamment du positionnement de la SNCF, propriétaire du site), et, le cas échéant, sur le site de Talence Arts et métiers, dans le cas où la faisabilité d'une gare routière à Belcier ne serait pas avérée.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

BELLAGARDE SOPHIE

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°93**Stationnements vélo, pompes et stations de réparation**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement de l'usage du vélo, Bordeaux Métropole propose de déployer des offres de stationnements vélo de 2 types :

- des véloboxs : modules de stationnement sécurisé de 5 places de la taille d'une automobile et prenant la place d'une place de stationnement. 5 riverains (habitant à moins de 150m) de chaque vélobox peuvent ainsi être abonnés à une place qui leur est dédiée. Cette solution s'adresse en priorité aux quartiers résidentiels denses où les habitants n'ont pas de garage ou d'autres solution pour stationner leur vélo chez eux.

- des abris-vélos : parcs collectifs modulables et sécurisés de 20 à 100 places pouvant être installé sur une place ou un parking public. Cette solution s'adresse davantage aux secteurs périurbains, d'emploi notamment.

Bordeaux Métropole propose également le déploiement de pompes à vélo et de stations de réparations qui peuvent être installées dans l'espace public, à la disposition des cyclistes.

En fonction du budget voté chaque année, une commune souhaitant retenir cette action pourrait bénéficier dans le courant du présent contrat de co-développement d'environ 5 véloboxs OU 1 abri OU 10 pompes/stations de réparation.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser la prestation
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	600 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	600 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	200 000,00 €
2023	200 000,00 €
2024	200 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

COIGNAC FLORENT

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°94**RCHNS 1 : Bordeaux – Martignas sur Jalle**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un réseau cyclable à haut niveau de service (rchns) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 Itinéraires sont ainsi imaginés.

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire 1 dans le cadre du présent Codev, allant de Bordeaux à Martignas sur Jalle en passant par la commune de Mérignac (Mondésir, avenue de la Marne, Boulevard technologique...).

Les tracés sont en discussion avec les communes directement et/ou avec les pôles territoriaux et devront être validés dans le cadre de l'élaboration du 3e plan vélo dont l'objectif d'approbation est le conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement proviendra d'une enveloppe dédiée qui sera votée dans le cadre du Plan vélo et qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du Codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

SCHREIBER CLAIRE

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°95**RCHNS 14 : Rocade du vélo**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un réseau cyclable à haut niveau de service (rchns) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 Itinéraires sont ainsi imaginés.

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire 14 dans le cadre du présent Codev, itinéraire circulaire passant par les communes de Bordeaux, Bruges, Le Bouscat, Eysines, Mérignac, Pessac, Gradignan, Talence, Villenave d'Ornon, Bègles, Bouliac, Floirac, Cenon, et Lormont (traversant la Garonne par les Ponts Mitterrand et d'Aquitaine).

Les tracés sont en discussion avec les communes directement et/ou avec les pôles territoriaux et devront être validés dans le cadre de l'élaboration du 3e plan vélo dont l'objectif d'approbation est le conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement proviendra d'une enveloppe dédiée qui sera votée dans le cadre du Plan vélo et qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du Codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

SCHREIBER CLAIRE

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°96**RCHNS 2 : Saint Médard en Jalles – Saint Vincent de Paul**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un réseau cyclable à haut niveau de service (rchns) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 Itinéraires sont ainsi imaginés.

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire 2 dans le cadre du présent Codev, allant de Saint Médard en Jalle à Saint-Vincent de Paul en passant par les communes de Eysines, Bruges, Bordeaux (piste Bordeaux-Lacanau), Lormont (via le Pont d'Aquitaine), Carbon-blanc et Ambares-et-Lagrave.

Les tracés sont en discussion avec les communes directement et/ou avec les pôles territoriaux et devront être validés dans le cadre de l'élaboration du 3e plan vélo dont l'objectif d'approbation est le conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement proviendra d'une enveloppe dédiée qui sera votée dans le cadre du Plan vélo et qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du Codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

SCHREIBER CLAIRE

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°97**RCHNS 4 : Villenave d'Ornon – Saint Louis de Montferrand**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un réseau cyclable à haut niveau de service (rchns) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 Itinéraires sont ainsi imaginés.

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire 4 dans le cadre du présent Codev, allant de Villenave d'Ornon à Saint-Louis de Montferrand en passant par les communes de Villenave d'Ornon, Bègles (le long de la rive gauche de la Garonne), Floirac, Bordeaux, Lormont et Bassens (le long de la rive droite de la Garonne, traversée par le Pont Simone Veil).

Les tracés sont en discussion avec les communes directement et/ou avec les pôles territoriaux et devront être validés dans le cadre de l'élaboration du 3e plan vélo dont l'objectif d'approbation est le conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement proviendra d'une enveloppe dédiée qui sera votée dans le cadre du Plan vélo et qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du Codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

SCHREIBER CLAIRE

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°98**RCHNS 7 : Bordeaux Inno Campus**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un réseau cyclable à haut niveau de service (rchns) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 Itinéraires sont ainsi imaginés.

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire 7 dans le cadre du présent Codev, allant de Bordeaux à Pessac en passant par la commune de Talence et traversant le campus universitaire puis la zone de Bersol, en direction de Cestas.

Les tracés sont en discussion avec les communes directement et/ou avec les pôles territoriaux et devront être validés dans le cadre de l'élaboration du 3e plan vélo dont l'objectif d'approbation est le conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement proviendra d'une enveloppe dédiée qui sera votée dans le cadre du Plan vélo et qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du Codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

SCHREIBER CLAIRE

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°99**RCHNS 8 : Bordeaux – Pessac**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un réseau cyclable à haut niveau de service (rchns) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 Itinéraires sont ainsi imaginés.

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire 8 dans le cadre du présent Codev, allant de Bordeaux à Pessac en passant par le centre de Pessac puis rejoignant l'avenue du Mal Tassigny en direction de Cestas.

Les tracés sont en discussion avec les communes directement et/ou avec les pôles territoriaux et devront être validés dans le cadre de l'élaboration du 3e plan vélo dont l'objectif d'approbation est le conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement proviendra d'une enveloppe dédiée qui sera votée dans le cadre du Plan vélo et qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du Codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

SCHREIBER CLAIRE

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°100**RCHNS 9 : Bordeaux – Mérignac**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un réseau cyclable à haut niveau de service (rchns) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 Itinéraires sont ainsi imaginés.

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire 9 dans le cadre du présent Codev, allant de Bordeaux à Mérignac en passant par le CHU Pellegrin puis par la VDO en direction de Saint-d'Illac.

Les tracés sont en discussion avec les communes directement et/ou avec les pôles territoriaux et devront être validés dans le cadre de l'élaboration du 3e plan vélo dont l'objectif d'approbation est le conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement proviendra d'une enveloppe dédiée qui sera votée dans le cadre du Plan vélo et qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du Codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

SCHREIBER CLAIRE

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°101**RCHNS 10 : Bordeaux – Villenave d'Ornon**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un réseau cyclable à haut niveau de service (rchns) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 Itinéraires sont ainsi imaginés.

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire 10 dans le cadre du présent Codev, allant de Bordeaux à Villenave d'Ornon en passant du cours de la Somme à Bordeaux à l'Avenue des Pyrénées à Villenave d'Ornon en passant par la route de Toulouse (Bordeaux, Talence, Bègles et Villenave d'Ornon).

Les tracés sont en discussion avec les communes directement et/ou avec les pôles territoriaux et devront être validés dans le cadre de l'élaboration du 3e plan vélo dont l'objectif d'approbation est le conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement proviendra d'une enveloppe dédiée qui sera votée dans le cadre du Plan vélo et qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du Codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

SCHREIBER CLAIRE

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°102**RCHNS 11 : Bordeaux – Saint Aubin de Médoc**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un réseau cyclable à haut niveau de service (rchns) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 Itinéraires sont ainsi imaginés.

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire 11 dans le cadre du présent Codev, allant de Bordeaux à Saint Aubin de Médoc en passant par les communes de Mérignac, Eysines et Le Haillan, Saint Médard en Jalles (par le tracé du BHNS notamment).

Les tracés sont en discussion avec les communes directement et/ou avec les pôles territoriaux et devront être validés dans le cadre de l'élaboration du 3e plan vélo dont l'objectif d'approbation est le conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement proviendra d'une enveloppe dédiée qui sera votée dans le cadre du Plan vélo et qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du Codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

SCHREIBER CLAIRE

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°103**RCHNS 13 : Boulevards**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un réseau cyclable à haut niveau de service (rchns) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 Itinéraires sont ainsi imaginés.

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire circulaire 13 le long des boulevards de Bordeaux (rive gauche) et bouclé rive droite ,soit concernant les communes de Bordeaux, Bègles, Talence, Le Bouscat, Floirac et Cenon (traversant la Garonne par les Ponts Simone Veil et Chaban Delmas)

Les tracés sont en discussion avec les communes directement et/ou avec les pôles territoriaux et devront être validés dans le cadre de l'élaboration du 3e plan vélo dont l'objectif d'approbation est le conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement proviendra d'une enveloppe dédiée qui sera votée dans le cadre du Plan vélo et qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du Codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

SCHREIBER CLAIRE

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°104**RCHNS 12 : Bordeaux – Entre-deux-mers**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un réseau cyclable à haut niveau de service (rchns) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 Itinéraires sont ainsi imaginés.

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire 12 dans le cadre du présent Codev, allant de Bordeaux à Artigues-près-Bordeaux en passant par les communes de Cenon et Floirac (en passant par les boulevards entre-deux-mers et Joliot Curie).

Les tracés sont en discussion avec les communes directement et/ou avec les pôles territoriaux et devront être validés dans le cadre de l'élaboration du 3e plan vélo dont l'objectif d'approbation est le conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement proviendra d'une enveloppe dédiée qui sera votée dans le cadre du Plan vélo et qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du Codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

SCHREIBER CLAIRE

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°105**RCHNS 3 et 5 : Bordeaux - Parempuyre et Bordeaux Artigues**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Etudes et travaux liés à la mise en place d'un Réseau Cyclable à Haut Niveau de Service (RCHNS)

Itinéraire N°3 : Bordeaux / Parempuyre.

Itinéraire N°5: Bordeaux Artigues

Réaliser les études, les travaux et mise en service progressive de l'itinéraire par grand tronçon.

Le planning et les montants seront consolidés lors des études ultérieures

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Réaliser l'étude
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Participer aux études
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GUICHARD SEBASTIEN

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°106

Plan Marche: accompagnement au développement de la marche pour aller à l'école

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Afin de favoriser l'écomobilité scolaire, Bordeaux Métropole souhaite encourager et soutenir les actions menées par les communes dans ce domaine : fermeture totale ou partielle de rues d'école, organisation de lignes de pédibus ou vélobus...

En 2022, Bordeaux Métropole mènera un appel à projets auprès des communes volontaires pour recenser des projets à leur initiative et portés par elle. Cet appel à projets permettrait de bénéficier d'une aide à l'investissement de la Métropole pour :

- l'achat de barrières ou autres dispositifs de fermeture de rues
- l'élaboration de signalétique pédibus ou vélobus
- l'acquisition de vélos, rosaliaes...
- des kits de pédibus/vélobus (matériel pédagogique, gilets jaunes...)
- ...

Une enveloppe de 2M€ sera consacrée à cet appel à projets.

La DG Mobilités (Services modes actifs et marketing, Directions de la Circulation et de la Signalisation...) pourront aussi proposer ponctuellement leur ingénierie pour mener ces actions ou encore pour l'identification d'itinéraires piétons sécurisés pour accéder aux écoles ou encore l'élaboration de plans de déplacements établissements scolaires...

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Accompagner financièrement le programme
- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	1 000 000,00 €
2023	1 000 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

COIGNAC FLORENT

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

- >A'Urba Agence d'Urbanisme
- >Bordeaux Métropole
- >Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°107

Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Caudéran - actions d'accompagnement

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Dans le cadre de l'accompagnement du projet de bus à haut niveau de service (BHNS), mise en œuvre sur le quartier de Caudéran d'un plan d'actions à hauteur de 1 M€ HT avec pour vocation d'améliorer les cheminements vers l'axe du BHNS. Sont prévues les requalification de la rue des Pins Francs (mise aux normes des trottoirs) et du tronçon Nord de l'avenue de St-Amand (au droit du parc) : amélioration des trottoirs en rabattement sur le BHNS.

En accompagnement du BHNS, l'aménagement d'un site à définir en respect de toutes normes d'accessibilité sera étudié par la pôle territorial. Les travaux éventuels de ce "démonstrateur" seront financés sur le FIC.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	500 000,00 €
2023	500 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

CHADOUTAUD EMILIE

Direction en charge de l'action :

BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS -
TRAMWAY/SDODM/GRANDES
INFRASTRUCTURES

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°108**BHNS CHU - TALENCE - MALARTIC**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole souhaite améliorer la desserte du quartier Thouars à Talence et du quartier Malartic à Gradignan par la création d'un Bus à haut niveau de service (BHNS).

Par délibération en date du 24 janvier 2020, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'approuver le bilan de la concertation et de définir les caractéristiques essentielles du projet comme suit :

- Une création d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) « zéro émission » avec :
 - o Un tronç commun à 5 minutes de fréquence entre Pellegrin et l'arrêt Piscine de Thouars, correspondant au parti d'aménagement B1bis, avec un pourcentage de site propre important, en privilégiant un passage par la rue Dubernat et la variante passant par l'esplanade des Arts et Métiers.
 - o Une première branche à 10 minutes de fréquence allant, via l'avenue de Thouars, vers Malartic, selon le tracé correspondant au scénario B1 bis
 - o Une seconde branche, elle aussi à 10 minutes de fréquence, qui irait jusqu'à l'arrêt Neruda, et dont le tracé serait celui de l'amorce des scénarios B3 et B4 à travers le quartier de Thouars et l'avenue de Proudhon.

Sur ce contrat de Codev, les objectifs sont :

- passer le marché de maîtrise d'œuvre ;
- réaliser les études détaillées permettant d'instruire le dossier d'enquête publique.
- Obtenir la DUP

Au-delà de la passation du marché de MOE, ce projet nécessite d'être confirmé par la révision de la stratégie des mobilités

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lancer la DUP
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études
- >Valider le programme
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	115 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	18 000 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 000 000,00 €
2022	1 000 000,00 €
2023	14 000 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

CHARLES-ACHILLE FIBLEUIL STEPHANE

Direction en charge de l'action :BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS -
TRAMWAY/SDODM/GRANDES
INFRASTRUCTURES**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Autres
 -->Commune
 -->Conseil Régional
 -->La Fabrique Métropolitaine
 -->SNCF
 -->TBM

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°109

Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) de Bordeaux à Saint-Aubin de Médoc

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Ligne en Bus à Haut Niveau de Service " Bordeaux centre - Caudéran - Eysines - Mérignac - Le Haillan - Saint-Médard-en-Jalles - Le Taillan-Médoc - Saint-Aubin de Médoc "

La future liaison BHNS est une opération ambitieuse et innovante qui permettra de desservir d'importants bassins d'emploi et d'habitat (100 000 personnes)

Projet de BHNS en optimisant le coût :

- avec la limitation des travaux d'infrastructures (sans travaux réseaux ou déviation des réseaux uniquement sur certains secteurs),
- en se concentrant sur les points durs (réaliser des travaux lourds de voirie à minima où les gains de temps seront réellement significatifs à savoir principalement en intra-rocade),
- l'aménagement des stations (aménagement urbain sur le mode tramway),
- le matériel roulant électrique (donnant une image qualitative du bus).

La réalisation de cette ligne selon ces modalités d'intervention permet d'améliorer la qualité de service offert (aménagement et capacité pour une meilleure efficacité et régularité - confort pour les usagers en station, matériel roulant et information).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	154 600 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	119 300 000,00 €
---	------------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	8 400 000,00 €
2022	56 000 000,00 €
2023	54 900 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

CHADOUTAUD EMILIE

Direction en charge de l'action :

BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS - TRAMWAY/SDODM/GRANDES INFRASTRUCTURES

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

- >Etat
- >La Fabrique Métropolitaine
- >TBM

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°110

Extension de la Ligne BHNS de la Gare Saint Jean vers la Grande salle de Floirac

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Extension de la future ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) entre la Gare Saint Jean et la Grande salle de Floirac.

L'EPA aménage 2 stations sur le quai de Paludate, le Pont Simone Veil aménage 1 station en rive gauche du Pont et la ligne Pont à Pont aménage 1 station à l'Arena.

La fiche action ne prévoit que l'acquisition des systèmes pour les 4 stations créées, et l'acquisition du matériel roulant pour l'exploitation de l'extension.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 500 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	2 500 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

CHADOUTAUD EMILIE

Direction en charge de l'action :

BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS - TRAMWAY/SDODM/GRANDES INFRASTRUCTURES

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°111

BHNS : travaux dévoiement réseaux eaux usées, eaux pluviales et eaux potable

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

l'opération consiste à dévoyer ou renouveler les réseaux eaux usées, eaux pluviales et eaux potable sur le tracé du BHNS

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Lancer la DUP
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser l'étude
- >Participer à l'étude
- >Valider l'étude
- >Valider les études réalisées par le délégataire
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	13 000 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	13 000 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	5 000 000,00 €
2022	5 000 000,00 €
2023	3 000 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

DONNART CECILE

Direction en charge de l'action :

CAE - DIRECTION DE L'EAU

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°112**Aménagement de la Route de Toulouse**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Amélioration de la vitesse commerciale.

Etudes et travaux pour l'aménagement de la Route de Toulouse: en faveur des modes actifs et des transports en commun entre les boulevards et la rue Alexis Labro (concertation en 2021 sur une possible requalification en réseau cyclable à haut niveau de service)

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Lever les préalables fonciers
- >Lancer la DUP
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser l'étude

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	9 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	5 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	500 000,00 €
2022	500 000,00 €
2023	1 500 000,00 €
2024	2 500 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

MORA MIKAEL

Direction en charge de l'action :

BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS -
TRAMWAY/SDODM/GRANDES
INFRASTRUCTURES

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°113

Aménagement cyclable - rue D. Jonhston

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Poursuite de l'action inscrite au 4ème contrat de CODEV concernant l'étude puis la réalisation d'un aménagement cyclable rue D. Johnston et une partie de la rue de la Course afin de permettre une liaison cyclable entre les Cours et les Boulevards

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer aux études
- >Valider le programme
- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	900 000,00 €
2023	500 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GUICHARD SEBASTIEN

Direction en charge de l'action :

BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS -
TRAMWAY/SDODM/GRANDES
INFRASTRUCTURES

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°114

Résorption discontinuité cyclable quai des Chartrons

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Réaliser les études opérationnelles puis les travaux relatif à la résorption de la discontinuité cyclable sur le quai des Chartrons et de Bacalan à Bordeaux

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Participer aux études
- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	3 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	3 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	200 000,00 €
2023	2 500 000,00 €
2024	200 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GUICHARD SEBASTIEN

Direction en charge de l'action :

BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS -
TRAMWAY/SDODM/GRANDES
INFRASTRUCTURES

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Etat

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°115

Aide à l'extension du stationnement résident

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Pour l'extension du périmètre soumis au stationnement résident, Bordeaux Métropole participe à hauteur de 50% des dépenses de fourniture et de pose des horodateurs et prends en charge la totalité des travaux de signalisation.

Cette action est particulièrement efficace en matière de report modal et de libération de l'espace public. Il est prévu d'accompagner la ville au rythme de 6 nouvelles zones chaque année.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 400 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	300 000,00 €
2022	500 000,00 €
2023	400 000,00 €
2024	300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

DABADIE SEBASTIEN

Direction en charge de l'action :

BEB - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS - CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°116

Transport par câble - Etudes faisabilités

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre de l'amélioration de l'offre de transports en commun sur son territoire, Bordeaux Métropole souhaite réaliser une étude de différentes liaisons en transport par câble aérien permettant d'améliorer les flux de déplacement entre les deux rives de la Garonne.

Une première étude d'opportunité a démontré l'intérêt de ces liaisons, à travers une première approche de leur potentiel de fréquentation et de leur bilan socio-économique, tout en pointant différentes contraintes.

Bordeaux Métropole a décidé d'approfondir les études de faisabilité sur deux secteurs avant d'envisager éventuellement, dans un second temps, de lancer une concertation réglementaire sur ces liaisons.

La poursuite de l'opération au-delà de cette étude est conditionnée aux arbitrages politiques de la révision de la stratégie des mobilités après l'été 2021.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude de faisabilité
-->Mener la concertation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	200 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	200 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	100 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

POUPRY NICOLAS

Direction en charge de l'action :

BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS -
TRAMWAY/SDODM/GRANDES
INFRASTRUCTURES

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°117

Restructuration du dépôt bus Lescure

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Le projet consiste en la restructuration du dépôt bus Lescure situé boulevard Antoine Gautier à Bordeaux. Cette opération comporte la réhabilitation de la grande halle, la construction de bâtiments administratifs destinés au délégataire Tbm, la construction d'un atelier de maintenance, l'aménagement des espaces de stationnement. Ce dépôt est destiné à accueillir environ 190 bus.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux
- >Assurer une veille foncière

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	90 000 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	71 760 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	16 920 000,00 €
2022	19 560 000,00 €
2023	17 280 000,00 €
2024	18 000 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

MARIE ISABELLE

Direction en charge de l'action :

BBD - DIRECTION DES TRANSPORTS - EQUIPEMENT ET PATRIMOINE DE TRANSPORT

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

- >Commune
- >TBM

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°118

Amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun.

Opérations d'amélioration dont le programme n'est pas encore défini et reste ouvert.

Dans le cas où la ville et/ou l'exploitant identifie(nt) des problèmes de retenues de files bloquant le bus, il est souhaitable de faire remonter les difficultés afin de compléter le programme.

* Les enveloppes prévisionnelles ne sont pas connues.

Etudes détaillées (PRO) et travaux du cours de Verdun entre la place Tourny et le cours du Maréchal Foch bénéficiant à la LIANES4

Etudes détaillées (PRO) et travaux du cours du cours du Maréchal Galliéni entre la rue de la Gare et l'avenue de Tauzin et bénéficiant à la LIANES4

Etudes d'élargissement de l'ouvrage sous la voie SNCF rue Chaigneau bénéficiant à la LIANES7, lignes 91,92 et 32. Convention de financement avec la SNCF

Etudes et travaux pour l'aménagement de la Route de Toulouse: en faveur des modes actifs et des transports en commun entre les boulevards et la rue Alexis Labro (concertation en 2021 sur une possible requalification en réseau cyclable à haut niveau de service)

Etudes et travaux de la future liaison "Pont-à-Pont" dont la trémie Benauge et la voie Eymet

Création de couloirs bus : rue de Pessac (entre Ségur et Audeguil), rue de Tivoli (entre Arsenal et les boulevards), cours du médoc, allées de Boutaut, quai de Paludate (entre Domerc et pont S. Veil), quai des Chartons (entre cours du Médoc et Cap Sciences), rue Jean Burguet (entre Cursol et Henri IV), ...

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser les travaux
- >Signer une convention
- >Accompagner financièrement le programme

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	50 600 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	42 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 700 000,00 €
2022	1 900 000,00 €
2023	17 700 000,00 €
2024	19 400 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

MORA MIKAEL

Direction en charge de l'action :

BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS - TRAMWAY/SDODM/GRANDES INFRASTRUCTURES

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->SNCF

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°119

P+R GALIN en ouvrage

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

poursuite des études et démarrage des travaux en vue de la reconfiguration du P+R Galin en ouvrage

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Valider l'étude
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Valider le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	9 500 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	5 200 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	200 000,00 €
2023	500 000,00 €
2024	4 500 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

ERAVILLE FLORENCE

Direction en charge de l'action :

BBD - DIRECTION DES TRANSPORTS - EQUIPEMENT ET PATRIMOINE DE TRANSPORT

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

- >Commune
- >TBM

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°120**Pont Simone Veil**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Réalisation des travaux en vue d'une mise en service du pont début 2024.
Travaux de finition (espaces verts et plantations) au printemps 2024.
Cette action concerne aussi Bordeaux et Floirac.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	146 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	126 980 458,00 €
---	------------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	33 600 000,00 €
2022	37 350 000,00 €
2023	33 830 000,00 €
2024	22 200 458,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

ARNAULD DE SARTRE BERTRAND

Direction en charge de l'action :BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS -
TRAMWAY/SDODM/GRANDES
INFRASTRUCTURES**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°121

Réhabilitation de la digue rive gauche sud - Secteur Bordeaux Nord

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Réhabilitation des digues de la rive gauche sud au niveau de Bordeaux Nord, entre les bassins à flot et la Jallère (linéaire 4km), pour pérenniser les ouvrages contre les inondations vis à vis de la sécurité des biens et des personnes et de la prise en compte de ces ouvrages dans le futur Plan de prévention du risque inondation (PPRI).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude de faisabilité
-->Réaliser l'étude pré opérationnelle
-->Établir le programme

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	8 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	700 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	50 000,00 €
2022	110 000,00 €
2023	300 000,00 €
2024	240 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

KERLAN PHILIPPE

Direction en charge de l'action :

CAE - DIRECTION DE L'EAU

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°122**Lutte contre les inondations secteur Baysse-Mazarin**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Suite à l'étude de faisabilité rendue en 2020, le marché de MOE sera lancé, attribué et les études de conception réalisées. Les travaux débuteront en fin de codev. Il est nécessaire au préalable de se coordonner avec le département qui a un projet de construction d'un gymnase sur la même parcelle.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Lancer la DUP
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser l'étude
- >Participer à l'étude
- >Valider l'étude
- >Valider les études réalisées par le délégataire
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	6 500 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	5 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	50 000,00 €
2022	100 000,00 €
2023	350 000,00 €
2024	4 500 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GUY-COQUILLE JEAN

Direction en charge de l'action :

CAE - DIRECTION DE L'EAU

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

-->Conseil départemental

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°123**Traversée sous-fluviale au niveau du secteur Brazza**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Permettre de transférer les effluents des quartiers Bas Lormont, Brazza et Bastide Niel vers la Station Louis Fargue.

Trouver une solution technique pour permettre le transfert des effluents sous la Garonne et rejoindre la place Alice Giroux.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	4 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	300 000,00 €
2023	600 000,00 €
2024	500 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

BOUYER MAXIME

Direction en charge de l'action :

CAE - DIRECTION DE L'EAU

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°124

Etude hydraulique du bassin de collecte des eaux usées en amont du PR Laroque (Le Tasta - Les Aubiers):

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Etude hydraulique pour éviter le rejet EU par temps de pluie dans le Lac

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude de faisabilité
 -->Établir le programme

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	150 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	100 000,00 €
2023	50 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

ARDOUIN JULIEN

Direction en charge de l'action :

CAE - DIRECTION DE L'EAU

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°125**travaux réseau de refoulement PR foire 2 foire B**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion des eaux usées du secteur du parc des expositions, il est proposé de réaliser les études de MOE et des travaux de refoulement PR foire 2 foire B

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Lancer la DUP
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser l'étude
- >Participer à l'étude
- >Valider l'étude
- >Valider les études réalisées par le délégataire
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	2 200 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 200 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	50 000,00 €
2022	650 000,00 €
2023	1 500 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

BOUYER MAXIME

Direction en charge de l'action :

CAE - DIRECTION DE L'EAU

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°126

Etude hydraulique de l'amont du Lauzun (secteur Bacalan)

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Etude hydraulique de l'amont du Lauzun (secteur Bacalan) et propositions d'aménagement

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude préliminaire

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	100 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	100 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	50 000,00 €
2023	50 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

ARDOUIN JULIEN

Direction en charge de l'action :

CAE - DIRECTION DE L'EAU

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°127

Expérimentation de stockage des eaux pluviales ou de mobilisation de ressources en eau alternatives à l'eau potable pour un usage d'arrosage et d'installation de dispositifs de rétention des macro-déc

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Une expérimentation est prévue à l'échelle d'un quartier afin de collecter les eaux pluviales ou de mobilisation de ressources en eau alternatives à l'eau potable et pouvoir les réutiliser pour un usage ne nécessitant pas obligatoirement la disponibilité d'eau potable (exemple : arrosage sur le domaine public).

Dans le cadre du contrat avec la SABOM 5 à 10 sites seront identifiés où les différents dispositifs de rétention des macro-déchets pourraient être testés au niveau d'avaloirs.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

Niveau engagement Commune :

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	20 000,00 €
2023	30 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

DARRIBERE CELINE

Direction en charge de l'action :

CAE - DIRECTION DE L'EAU

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°128

Réalisation de la Brazzaligne

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Cette action de requalification d'une emprise ferroviaire en promenade paysagère, prévoit la reconversion des voies ferrées ainsi que des délaissés attenants, à l'interface entre les communes de Bordeaux, Cenon et Lormont entre Garonne et avenue Thiers, largement sous utilisées (fret SNCF peu usité) .

Difficulté: voie ferrée encore partiellement utilisée (Grands Moulins de Paris, 1 train par semaine), préalables fonciers encore à lever avec la SNCF (rédaction d'un convention de transfert de gestion en cours avec la SNCF). Après la validation du projet aménagement et du plan guide en 2017, le pré verdissement des parcelles limitrophes à l'emprise ferroviaire a été mis en œuvre et devrait s'achever au printemps 2021. La plantation des talus sera ensuite envisagée. L'année 2021 sera essentiellement axée sur la 1ère mise en œuvre opérationnelle des aménagements de ce projet, sur la parcelle Demi-Lune de Cenon, pour laquelle le commencement des travaux est programmé cet été.

Le coût prévisionnel actualisé des travaux, et validé en comité de pilotage est estimé à 6 500 000 €, dont 6 000 000€ d'inscription au PPI avec des budgets annuels estimés à 850 000 € pour 2021, 1 550 000 € pour 2022 et 1 200 000€ pour 2023, 2024 et 2025.

L'opération recevra une subvention de l'État au titre de l'Eocité 2 à hauteur de 690 000 euros.

La mise en œuvre de ce projet requiert également :

- une assistance à maîtrise d'ouvrage, confiée au groupement bas Smet, INGEROP, LAMS, et SIMETHIS pour une durée de 4 ans et pour un montant estimé à 140 000 euros HT, pour la mise à jour du plan guide en fonction des projets urbains environnants et des évolutions de projets de mobilité prévus sur ce faisceau, des études spécifiques à certaines zones de l'emprise de la Brazzaligne, ainsi que pour l'accompagnement de la maîtrise d'oeuvre

- une assistance à maîtrise d'œuvre confiée au groupement SETEC jusqu'en juin 2022 pour l'aménagement de la Demi-Lune, portant sur les missions dossier PRO, marchés de consultation des entreprises et suivi à la fois des travaux et de l'interface avec les opérations d'aménagement connexes, pour un montant estimé à 62 000€.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :****Niveau engagement Commune :****3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	6 454 800,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	4 800 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	850 000,00 €
2022	1 550 000,00 €
2023	1 200 000,00 €
2024	1 200 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

BERAUD STEPHANIE

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°129

Plan 1 million d'arbres

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole a initié un programme de plantation d'1 million d'arbres dans le cadre son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique, contre la perte de biodiversité, les pollutions et les nuisances et pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale, à travers un règlement d'intervention.

Ce règlement d'intervention subventionnera 3 types d'actions :

- les frais d'acquisition et de plantation au travers d'un forfait à l'arbre, (seuil minimum de 100 ou 500 plantations d'arbres à respecter en fonction des projets)
- les distributions d'arbres par les villes
- les études

Ce règlement d'intervention sera cumulable avec le RI Nature.

Une centrale d'achats dédiée sera créée et ouverte à toutes les communes.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif
-->Réaliser l'opération

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	34 550 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	7 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	1 800 000,00 €
2022	2 800 000,00 €
2023	2 900 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

DELALOY CATHERINE

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°130**Parc naturel et agricole métropolitain - Parc des Jalles -
Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Le programme d'actions de l'OAIM s'articule autour de 4 axes d'intervention :

- Le parc des Jalles, un territoire d'eau : Placer l'eau au coeur du projet de territoire,
- le parc des Jalles, un territoire productif : Cultiver l'initiative locale pour renforcer son rayonnement,
- le parc des Jalles, un territoire écologique : Prendre soin de ce territoire pour un gain écologique global,
- Le parc des Jalles, un territoire vivant à découvrir, convivial et respectueux des multiusages qui s'y exercent.

L'Opération d'aménagement d'intérêt métropolitain (OAIM) permet à Bordeaux Métropole d'agir en maîtrise d'ouvrage pour la valorisation des espaces naturels et agricoles du Parc des Jalles, en partenariat avec l'ensembles des communes (Blanquefort, Bordeaux, Bruges, Eysines, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Martignas-sur-Jalle, Parempuyre, Saint-Médard-en-Jalle) et des acteurs institutionnels et économiques concernés. Les modalités de l'implication métropolitaine seront précisées dans la délibération de Déclaration de projet qui est envisagée en septembre 2021.

Dans le cadre du codev 5 (2021-2023), le principe général est le suivant :

- La Métropole pilote, suit et évalue le projet d'ensemble, finance les études (environnementales, conseil...) et les aménagements paysagers et de signalétiques des « portes et chemins » jugés prioritaires (faisabilité court terme). Elle peut également porter des études et aménagements de signalétique routière et de mobilité douce liés aux liaisons vers de parc. Elle finance la communication et la sensibilisation du public. Elle porte également les actions de préservation du cours d'eau à l'échelle du Bassin Versant (via le PPG Jalle de Blanquefort) et de la biodiversité (via la Stratégie Biodiver'Cité #2 et l'animation du DOCOB Natura 2000) territorialisées sur ce secteur prioritaire. Elle agit en matière de soutien et de développement de l'agriculture via la mise en œuvre de la politique agricole métropolitaine durable et du programme d'actions du PEANP des Jalles.

Elle initie ou préfigure des actions en lien avec la mise en œuvre opérationnelle du programme d'actions qui sera précisé et évolutif (préfiguration d'une police nature, actions sur les lisières urbaines...).

- Les communes contribuent au projet global et à certaines actions opérationnelles, pilotent et financent les études et équipements liés à une programmation de compétence communale et assurent la gestion des espaces aménagés.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser l'étude
- >Participer à l'étude
- >Valider l'étude
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement
- >Participer aux études
- >Valider le programme
- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude
- >Céder ou acheter le foncier
- >Accompagner financièrement le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)
- >Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	20 000 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	4 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	1 500 000,00 €
2022	1 500 000,00 €
2023	1 500 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GENOT ELISE

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Association
 -->Autres
 -->Commune
 -->Conseil départemental
 -->Conseil Régional
 -->Etat
 -->Syndicats

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Clôture de l'opération							

Fiche n°131

Emergence d'un réseau de fermes urbaines sur la commune de Bordeaux

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Dans le cadre du projet global de résilience alimentaire de Bordeaux, la commune vise à créer une véritable dynamique autour de l'alimentation locale dans chaque quartier de Bordeaux à travers la mise en place d'un réseau de fermes urbaines dédié à la résilience alimentaire sur le territoire communal. Ces fermes urbaines ont vocation à être des lieux de vie, de production agricole, de formation, de solidarité et d'échanges autour de la résilience alimentaire.

Le MIN de Brienne fait aussi partie des acteurs mobilisés dans cette stratégie de résilience alimentaire.

A ce jour 4 projets sont déjà identifiés.

2 sous maîtrise d'ouvrage communale en lien avec les opérations de renouvellement urbain :

- Projet de ferme urbaine sur le site de la Cité Blanche à La Benauge
- Projet de de ferme urbaine du Grand Parc

2 sous maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole :

- Projet agro-environnemental de la Jallère (Direction de la Nature)
- Projet agricole du Haillan (Direction des Espaces Verts)

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

ALVAREZ MARION

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°132

Expertise bruit

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

La métropole se propose d'accompagner les communes sur le volet nuisances sonores de leurs projets d'aménagement ou de construction dans un objectif d'exemplarité. Il ne s'agit pas de financer des études acoustiques réglementaires mais de proposer un appui pour prendre en compte de manière préventive la gêne occasionnée par les infrastructures de transport dont le projet serait riverain. Cette expertise s'applique préférentiellement dans les secteurs identifiés comme "zones de conflit potentiel" dans les cartes communales des zones à enjeu de bruit annexées au plan de prévention du bruit dans l'environnement métropolitain. L'expertise acoustique peut prendre plusieurs formes selon les besoins exprimés : études acoustiques avec recommandations, aide à l'écriture, à l'analyse du volet bruit des marchés publics, concertations riverains par exemple. Cette expertise est particulièrement préconisée dans le cadre de projets de renouvellement urbain, Les secteurs "politique de la ville" étant identifiés comme prioritaires dans le plan de prévention du bruit métropolitain.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche
 -->Réaliser l'étude
 -->Participer à l'étude
 -->Valider les études réalisées par le délégataire
 -->Réaliser la prestation
 -->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

DOURNEAU HELENE

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°133

FAB - Festival international des Arts de Bordeaux Métropole

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Créé en 2016, le FAB est un festival pluridisciplinaire défendant les écritures contemporaines sous toutes leurs formes d'expression - performance, danse, théâtre, musique, arts visuels, faisant la part belle aux démarches hybrides et inclassables. Condensé d'actualité artistique, il investit pendant trois semaines autant les salles que l'espace public de Bordeaux et sa Métropole, présentant premières françaises, créations, commandes in situ et inédits en tout genre.

Manifestation collaborative par essence, il est porté par l'association Festival des Arts de Bordeaux et la scène nationale Carré-Colonnes et co-organisé avec une trentaine de partenaires de la toute la Métropole, de tout secteur confondu. Ces partenariats se tissent aussi bien avec des structures culturelles - scènes labellisées, services culturels municipaux, lieux intermédiaires, que des opérateurs d'autres secteurs, fondations privées, acteurs du tourisme, établissements de l'enseignement secondaire et supérieur, structures socio-culturelles ou scientifiques. Cette mixité est à la fois un levier d'enrichissement des pratiques et un gage d'ancrage dans la réalité du territoire.

Fondant 1/3 de son programme sur la proposition d'œuvres régionales, le FAB s'inscrit comme un prescripteur actif de la création néo-aquitaine et entend être un levier pour les artistes régionaux dans leur stratégie de diffusion. Cet appui à la circulation des créations ou de reprises d'artistes locaux est complété d'une activité de production visant au développement des démarches artistiques en région.

Les deux autres tiers de sa programmation sont dédiés à des artistes étrangers. Le FAB entend en effet être une fenêtre ouverte sur la création du monde.

Le FAB est co-porté par les Villes de Bordeaux et Saint-Médard-en-Jalles.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Signer une convention
- >Accompagner financièrement le programme
- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

- >Accompagner financièrement le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 117 400,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	320 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	160 000,00 €
2023	160 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT -
MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS
MÉTROPOLITAINS**Maîtrise d'ouvrage :**

Associatif

Autre(s) acteur(s) :

- >Association
- >Autres
- >Bordeaux Métropole
- >Commune
- >Conseil départemental
- >Conseil Régional

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°134

Fabrique Pola - soutien au fonctionnement

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Le projet de la Fabrique POLA se déploie sur trois axes forts pour le territoire métropolitain et la ville de Bordeaux, tant pour la politique de développement économique, la politique culturelle et le rayonnement métropolitain.

La Fabrique Pola, implantée au cœur de la Métropole, est un équipement associatif à rayonnement métropolitain. Structure intermédiaire entre l'ensemble des acteurs professionnels de la filière des arts visuels, la création contemporaine et les populations des territoires, elle est devenue un équipement porteur d'un projet de développement territorial, conçu en extension de l'espace public.

Bordeaux Métropole accompagne POLA dans le cadre d'une subvention annuelle de fonctionnement à hauteur de 114 000€.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	342 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	228 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	114 000,00 €
2023	114 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

COTTIN JULIEN

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Associatif

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°135**Pouce!****Niveau enjeu de l'action : intercommunal****1- Descriptif :**

La Manufacture CDCN pilote le déploiement du festival Pouce !, festival dédié à la danse contemporaine pour le jeune public. Ce temps fort et unique de la métropole bordelaise (et rare sur le territoire national) repose sur un principe de coopération et de partenariat avec les structures du territoire (théâtre, salles de spectacles). Il favorise la circulation des publics et des œuvres et renforce, au travers des actions de médiation et d'action artistique en direction des publics, la sensibilisation à l'art chorégraphique.

La danse parle à chacun, à tout âge, sans barrière de la langue. Elle est un formidable terrain d'expertise pour favoriser le vivre-ensemble, mixer les publics, expérimenter d'autres formes opérantes du processus de démocratisation par l'art.

Accompagnée d'un volet conséquent d'actions d'éducation artistique et culturelle et des ateliers parents/enfants, le festival accueille chaque année près de 30 artistes et plus de 10 représentations sur une semaine de festival. Ce festival s'adresse à des enfants à partir de 5 ans, avec une variété de format de pièces et d'esthétique et met à l'honneur dans sa programmation la création, qui représente en moyenne 70% des représentations.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention
-->Accompagner financièrement le programme
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	373 740,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	40 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	20 000,00 €
2023	20 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Associatif

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole
-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°136**Chahuts**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Depuis 1992, le festival Chahuts met chaque année à l'honneur les arts de la parole à travers des performances, des spectacles, des rencontres et des débats autour du théâtre, du conte, du slam, de la poésie, de la chanson, de la lecture, du récit...

Sa programmation se décline à la fois en spectacles, en commandes in situ et en projets participatifs, et met à l'honneur des artistes régionaux, nationaux et internationaux.

Le festival propose également des rencontres issues d'un travail mené avec des publics et différents partenaires culturels, socio-culturels et éducatifs des quartiers de la politique de la ville et notamment du quartier Saint-Michel de Bordeaux, lieu d'enracinement de l'association organisatrice.

Sa programmation prend place chaque année dans des salles de spectacle partenaires ainsi que dans l'espace public.

Une des forces du festival est ainsi de proposer des parcours alliant recherche artistique et enjeux de société à une ambiance festive et immersive, qui rassemble et fédère le plus grand nombre. Chahuts est reconnu sur le plan national à la fois pour sa programmation et pour ses expérimentations de territoire.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention
-->Accompagner financièrement le programme
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	352 578,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	70 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	35 000,00 €
2023	35 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Associatif

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole
-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°137

Escale du livre, festival des créations littéraires

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

L'Escale du livre a la particularité d'être à la fois un festival de créations, de rencontres littéraires et un salon du livre. Elle est aujourd'hui reconnue comme l'une des dix plus importantes manifestations littéraires au niveau national.

Le festival accueille durant trois jours de nombreux éditeurs, auteurs, illustrateurs, journalistes... venus de toute la France et de l'étranger.

L'Escale du livre propose ainsi aux participants trois jours de rencontres et de débats avec des écrivains et des illustrateurs, des lectures, des performances, des créations inédites... et un "village littéraire" d'éditeurs et de libraires. Un programme éclectique mêlant la littérature, la littérature graphique et jeune public avec des auteurs confirmés et des écrivains en devenir.

En amont du festival sont organisées des journées scolaires à destination des écoles du territoire.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention
 -->Accompagner financièrement le programme
 -->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme
 -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 219 200,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	300 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	150 000,00 €
2023	150 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Associatif

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole
 -->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°138**TrenteTrente****Niveau enjeu de l'action : métropolitain****1- Descriptif :**

Trente Trente, initié et porté par la compagnie de théâtre Les Marches de l'Été* et son metteur en scène Jean-Luc Terrade, défend depuis sa création en 2004 une programmation des formes courtes hybrides et pluridisciplinaires.

Surprenant par son format et sa programmation, l'événement 30/30 devenu Trente Trente, suscite toujours autant la curiosité en offrant une vision plurielle et pointue de la création contemporaine. Réunissant une trentaine de propositions artistiques aux croisements des disciplines : performance, danse, cirque, musique, théâtre, installation... cette manifestation née à Bordeaux poursuit son rayonnement à Bordeaux Métropole mais aussi en région Nouvelle-Aquitaine. Un rendez-vous unique qui interroge les écritures contemporaines avec une programmation à la fois éclectique et exigeante valorisant la richesse et la particularité de la nouvelle scène, aussi bien locale, nationale, qu'internationale.

Trente Trente propose également des workshops encadrés par les artistes de la programmation, ouverts aux amateurs de danse, de performance ou encore de musique... et valorise le processus de création par l'accueil en résidence d'une partie des artistes invités. L'Atelier des Marches au Bouscat, espace de travail à l'année, se transforme alors en espace de représentations le temps de l'événement.

Depuis sa création, Trente Trente à accueilli 300 artistes et compagnies. Pour n'en citer que quelques uns : Mathurin Bolze, Steven Cohen, Ivo Dimchev, Crida Compagny, Joëlle Léandre, Olivier de Sagazan, Anthony Egéa, Etienne Saglio, Extime Cie, Ludor Citrick, Renaud Herbin, Les Limbes, Les Lubies, Eloïse Deschemin, Carole Vergne, Giani-Gregory Fonet, Olivier Waibel, Orin Camus...

*La compagnie Les Marches de l'Été, dont le siège est installée au Bouscat, défend depuis sa création plusieurs axes d'activités que sont la création de spectacles, l'accueil en résidences d'artistes dans son espace de travail dédié - l'Atelier des Marches au Bouscat - et l'organisation annuelle de Trente Trente.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Signer une convention
- >Accompagner financièrement le programme
- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

- >Accompagner financièrement le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	366 780,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	15 000,00 €
2023	15 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT -
MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS
MÉTROPOLITAINS**Maîtrise d'ouvrage :**

Associatif

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole
 -->Commune
 -->Conseil départemental
 -->Conseil Régional
 -->Etat

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°139

FIFIB - Festival international du film indépendant de Bordeaux

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Depuis 2012, chaque année en octobre, Le Festival international du film indépendant de Bordeaux, dit FIFIB, propose une programmation éclectique de cinéma et de musique, avec plus de 50 projections de films, des rencontres, des masterclass, des concerts et des expositions.

Proposée en partenariat avec des cinémas et lieux partenaires de l'agglomération, sa programmation défend l'exigence et la popularité du cinéma indépendant mondial. Parfois décalé voire étrange, mais aussi drôle, romantique ou engagé, à l'image des films indépendants, le FIFIB poursuit son objectif de promotion de l'indépendance d'esprit, et de la liberté de création et d'innovation. En 2020, ce sont plus de 25000 personnes qui ont participé au festival.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention
 -->Accompagner financièrement le programme
 -->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme
 -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 005 120,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	52 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	26 000,00 €
2023	26 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Associatif

Autre(s) acteur(s) :

-->Association
 -->Autres
 -->Bordeaux Métropole
 -->Commune
 -->Conseil Régional

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°140**Relâche**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Festival musical, itinérant et gratuit, Relâche est un festival de musiques indépendantes internationales organisé tous les étés depuis 1996 par l'association ADMAA-Allez les filles.

Deux particularités rendent cet événement unique en son genre : sa durée et son itinérance. En effet, pendant 4 mois, le festival investit les quartiers et les places de Bordeaux de ses 30 dates de concerts gratuites en plein air. Le festival est aujourd'hui réputé pour son format innovant (un événement urbain, en plein air, ancré dans l'espace public et les sites patrimoniaux) et pour la qualité de sa programmation (organisation de concerts, bals et après-midi autour de la musique soul et blues dans l'espace public).

Relâche a toujours assumé une programmation exigeante et défricheuse, une grande diversité culturelle, dans les disciplines comme dans les esthétiques, préservant un équilibre entre têtes d'affiches et artistes émergents et mêlant artistes locaux, nationaux, européens et internationaux.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention
 -->Accompagner financièrement le programme
 -->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme
 -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	750 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	70 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	35 000,00 €
2023	35 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Associatif

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole
 -->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°141**Demos****Niveau enjeu de l'action : métropolitain****1- Descriptif :**

Initié par la Philharmonie de Paris en 2010, Demos est un dispositif d'enseignement collectif de la musique fondé sur la pratique instrumentale en orchestre destiné à des enfants vivant dans des quartiers relevant de la « politique de la ville » ou des territoires ruraux éloignés des lieux de pratique culturelle.

Depuis octobre 2016, 114 enfants de 7 à 12 ans de la Métropole et de la Gironde prennent part à l'aventure de l'orchestre des jeunes Demos et ce, pour une durée de trois ans. Renouvelé en 2019 avec les communes métropolitaines de Bordeaux, Floirac et Gradignan, Demos offre un programme d'enseignement à la musique extrêmement qualitatif, le prêt gratuit d'un instrument, la possibilité pour des enfants de se produire chaque année sur la scène d'établissements dans lesquels ils ne seraient jamais entrés, et à leur famille d'assister à ces concerts, ainsi qu'à des invitations à des spectacles de l'Opéra de Bordeaux et de l'Auditorium.

L'Orchestre Bordeaux Métropole/Gironde s'appuie sur un partenariat éducatif entre des musiciens professionnels, notamment issus de l'Orchestre national Bordeaux Aquitaine (ONBA), et des travailleurs sociaux ou animateurs mis à disposition par différentes structures à caractère social du territoire (centres sociaux, centres de loisirs, associations, maisons départementales de la solidarité et de l'insertion...). Experts du champ social et musiciens allient ainsi leurs compétences pour former un encadrement éducatif.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention
-->Accompagner financièrement le programme
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	600 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	40 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	20 000,00 €
2023	20 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Autres

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole
-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°142**Musical Ecran**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Créé en 2015 par l'association Bordeaux Rock avec pour ambition la promotion du documentaire musical, le festival Musical Ecran est l'unique manifestation française dont la programmation est entièrement dédiée à ce genre de plus en plus présent dans l'industrie cinématographique.

Conçue en collaboration par Bordeaux Rock et le cinéma Utopia, la programmation, constituée d'exclusivités, de films rares, d'avant-premières, de débats et de concerts est un parcours initiatique au sein des musiques d'aujourd'hui.

A chaque édition, Musical Ecran offre à près de 7000 spectateurs une sélection de près de 30 documentaires musicaux du monde entier. La programmation reflète l'énergie créatrice de la musique et invite les publics à la découverte d'artistes, de courants, de mouvements, de scènes, de villes, via les époques, les pays et les genres musicaux. À l'issue de cette semaine de festival, un jury de professionnels et le public décernent les prix, dont celui du meilleur documentaire musical, aux réalisateurs lauréats.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention
-->Accompagner financièrement le programme
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	260 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	40 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	20 000,00 €
2023	20 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Associatif

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°143**Quatuors à Bordeaux****Niveau enjeu de l'action : intercommunal****1- Descriptif :**

Bordeaux accueille tous les 3 ans depuis 1999 l'un des concours de quatuors à cordes les plus reconnus au niveau international.

Héritier du mythique Concours d'Evian, le Concours de Quatuors à cordes de Bordeaux, organisé en alternance avec les concours de Wingmore Hall à Londres et de Reggio Emilia en Italie, a révélé plusieurs des plus grands quatuors à cordes au monde : les Ebène, Belcea, les Ysaye ou Hagen.

Précédemment dirigé par le violoncelliste Alain Meunier et Bernard Lummeaux, l'arrivée en 2020 du Quatuor Modigliani à la tête du projet ambitionne de faire de Bordeaux et de son agglomération un haut-lieu du quatuor à cordes.

L'exigence et l'ouverture sont les deux maîtres mots qui guident ce projet :

- exigence artistique, mais aussi exigence dans la sélection des candidats, dans la composition du jury en passant par celle des lieux investis et des partenariats mis en place.
- ouverture visant à décloisonner, et parfois même à « dépolssiérer » l'image que l'on peut parfois avoir du quatuors à cordes qui est une musique universelle et d'une immense richesse. Ouverture à des publics variés, ouverture à des lieux à la fois classiques et atypiques, ouverture à différentes formes et genres musicaux, et enfin ouverture à d'autres formes et disciplines artistiques.

L'événement Quatuors à Bordeaux s'organise sur 3 ans, avec une année de concours et deux années de festivals. Sur le Codev5, cela s'articule comme suit :

- l'année de concours (2022) offrira un rayonnement international à l'événement
- les deux années interstitielles et festivières (2021 et 2023) ont pour objectif d'ancrer le concours dans l'agglomération par l'organisation de concerts et master-classes.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Signer une convention
- >Accompagner financièrement le programme
- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

- >Accompagner financièrement le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	273 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	15 000,00 €
2023	15 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT -
MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS
MÉTROPOLITAINS**Maîtrise d'ouvrage :**

Associatif

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°144

Nuit des bibliothèques

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Portée par la ville de Bordeaux et coordonné par la Bibliothèque de Bordeaux dans le cadre de la coopération entre bibliothèques, la Nuit des bibliothèques est un événement festif et fédérateur créé en 2017 qui offre au grand public la possibilité de découvrir de façon originale les collections et les services des bibliothèques du territoire de Bordeaux Métropole.

A l'instar de la Nuit européenne des musées, la Nuit des bibliothèques s'inscrit dans une démarche de développement de coopération entre les bibliothèques de la métropole. Il vise à promouvoir le territoire métropolitain et la vitalité de ses bibliothèques, premier réseau culturel de proximité. Il participe de manière plus générale à la promotion de l'offre culturelle métropolitaine autour du livre et de la lecture.

Afin de renforcer la visibilité et la dimension exceptionnelle de cette manifestation, les bibliothèques associent chaque année un(e) artiste de renommée nationale à l'événement : Mathieu Boogaerts en 2017, le dessinateur Winshluss en 2018, le romancier Hervé Le Corre en 2019, l'auteur de bande dessinée Alfred en 2020... Au-delà de l'intérêt médiatique du parrainage, le parrain propose des actions (expositions, rétrospective...).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Signer une convention
- >Accompagner financièrement le programme
- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

- >Accompagner financièrement le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	186 400,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	12 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	6 000,00 €
2023	6 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

- >Bordeaux Métropole
- >Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°145

La Ruche - Festival de Cartes blanches

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Le Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine (TnBA) – Centre Dramatique National – a pour principale mission de défendre la création contemporaine et de s'ancrer sur un territoire. En créant en 2021 le festival Cartes blanches, il propose de mettre en lumière l'ensemble du processus de création des spectacles avec des artistes aussi prolifiques que divers, de rendre visible l'important travail invisible qui existe avant la représentation d'une œuvre sur scène, de mettre à l'honneur et au plateau la vivacité de la jeune création professionnelle.

L'alchimie qui définit le moment de la représentation est l'aboutissement d'expérimentations pratiques et de choix techniques, artistiques et esthétiques. Les temps des répétitions est un temps précieux et essentiel pour les acteurs, le metteur en scène et l'équipe technique. A la fois espace privilégié et espace intime du groupe, c'est dans ces moments que se crée une vie de métaphores, de comparaison, d'idées lancées qui parfois avortent et parfois rebondissent.

Ce sont les univers personnels d'artistes émergents et confirmés de la Nouvelle-Aquitaine et le paysage de leurs réflexions partagées dans leurs contradictions et leurs synergies que ce festival de cartes blanches invite à découvrir. Recherches en cours ou gestes spontanés et éphémères, performances, esquisses, table ronde seront autant d'occasions de mieux découvrir, au-delà des spectacles, les intuitions, les convictions et les questionnements qui sous-tendent les gestes artistiques.

Aux côtés des artistes compagnon·ne·s du TnBA, d'autres artistes régionaux et émergents associés à des scènes du territoire comme le Glob théâtre ou la Manufacture-CDCN prendront part à cette manifestation.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention
-->Accompagner financièrement le programme
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	280 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	40 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	20 000,00 €
2023	20 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Autres

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°146**Lettres du monde****Niveau enjeu de l'action : intercommunal****1- Descriptif :**

Depuis 2004, Lettres du monde propose chaque automne une mise en scène de la création littéraire ouverte au monde à travers son festival « Lettres du monde » où tous les acteurs d'une littérature renouvelée s'ouvrent à un public curieux, sensible.

Il s'inscrit dans la chaîne du livre en proposant une programmation littéraire itinérante diversifiée et originale. Il réunit une vingtaine d'invités – auteurs étrangers et français, traducteurs, éditeurs – pour un programme de rendez-vous littéraires dans les médiathèques, bibliothèques, librairies, établissements scolaires et universitaires de trente-cinq villes de la région Nouvelle-Aquitaine.

En partenariat avec les professionnels du livre et de la lecture publique que sont les bibliothèques, les médiathèques et les librairies, mais aussi avec les établissements scolaires et universitaires, Lettres du monde participe au maillage territorial dans le cadre du développement d'une politique d'animation littéraire dédiée à la diffusion et la promotion des littératures étrangères.

La manifestation s'implante chaque année sur Bordeaux et Bègles. Elle associe d'autres partenaires communaux, fluctuants selon les éditions.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention
-->Accompagner financièrement le programme
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	290 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	20 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	10 000,00 €
2023	10 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Associatif

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole
-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°147**Insitu****Niveau enjeu de l'action : intercommunal****1- Descriptif :**

Depuis 2015, le marathon littéraire « Insitu » convie chaque été le public à entendre des textes d'auteurs étrangers mis en voix par des comédiens dans des lieux patrimoniaux, méconnus, insolites, surprenants, avec pour point commun de n'être pas ou peu accessible au public. Ces lieux entrent en résonance avec un extrait d'un texte d'auteur étranger. Le choix des textes est mené en collaboration avec les bibliothèques et médiathèques des communes dans lesquelles le marathon littéraire se déploie.

Insitu mutualise ainsi les compétences des professionnels du livre et de la lecture publique de l'agglomération en les associant dans le choix de textes d'auteurs étrangers, en traduction française. Ainsi les bibliothécaires des villes concernées choisissent dans leur fonds un texte en regard du lieu attribué. Pour cela, elles peuvent y associer leur club de lecteur ou travailler en équipe dans leur recherche et mobiliser le public sur une nouvelle dynamique littéraire, qui associe la lecture à un « nouvel » espace de la ville.

Insitu est également l'occasion de solliciter des comédiens professionnels du territoire (Compagnie Du Chien Dans Les Dents, Collectif Les Bâtards Dorés, Compagnie des Limbes, Compagnie Gardel, Collectif Os'o) pour une lecture d'un format court (20/30mn), sans mise en espace ni mise en scène, où seule la voix du comédien est au service du texte.

La manifestation s'implante chaque année sur Bordeaux et Bègles. Elle associe d'autres partenaires communaux, fluctuants selon les éditions.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention
-->Accompagner financièrement le programme
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	32 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	8 000,00 €
---	------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	4 000,00 €
2023	4 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Associatif

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole
-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°148

Carnaval des 2 rives

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Créé en 1996, le Carnaval des deux rives investit les deux rives de la Garonne chaque année en mars et développe en amont une dynamique de création sur plusieurs mois en lien avec les opérateurs à caractère social du territoire métropolitain et plus particulièrement des 4 communes du GPV et de Bordeaux.

Il propose aux habitants des quartiers prioritaires, principalement les enfants, de participer à des ateliers de préparation de la parade, des animations musicales ainsi que des concerts. Les temps d'apprentissages et d'échanges sont encadrés notamment par des artistes.

Le point d'orgue de ces ateliers se concrétise par la parade du Carnaval, chaque année au mois de mars qui réunit près de 40.000 personnes tout le long de son parcours.

Le Carnaval fédère ainsi des personnes et des acteurs autour d'un projet artistique et social qui fait sens dans l'esprit des participants. Il crée du lien social et donne corps au « territoire ».

La direction artistique de l'événement est confiée depuis 2015 à des artistes.

Après Charlie Le Mindu (de 2015 à 2017) puis Guillaumit (de 2018 à 2020), elle a été confiée en 2021 aux artistes Grems (arts visuels, musiques) et Skorpion Dancer (danse). Ces directions confèrent à l'événement une qualité et une ambition artistique plus prégnantes ainsi qu'un rayonnement national plus grand.

Manifestation co-portée par Bassens, Bordeaux, Cenon, Floirac et Lormont.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention
-->Accompagner financièrement le programme
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	324 900,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	15 000,00 €
2023	15 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Associatif

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°149

RI Piscines - piscine Galin

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Dans le cadre du règlement d'intervention "Plan Piscines" voté en 2017, la ville de Bordeaux souhaite demander un fonds de concours au bénéfice de la réhabilitation de la piscine Galin.

Le montant inscrit dans le prévisionnel budgétaire pourra être revu à la baisse en fonction des éléments communiqués par la ville pour actualiser le montant de la participation financière métropolitaine.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Accompagner financièrement le programme

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser l'opération

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	14 000 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	1 000 000,00 €
2022	1 500 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

BALLESTER FABIEN

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°150

Soutien à la Cité du Vin

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

La Cité du Vin est un équipement culturel et touristique emblématique de Bordeaux, réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la ville et livré en 2016.

l'établissement est géré par la Fondation pour la Culture et la Civilisation du Vin qui prévoit un important plan de relance et de développement sur la période 2021-2026 pour un montant global de 8.1M€, avec un co-financement par les collectivités et dans le cadre du CPER.

Dans ce contexte, la Métropole apportera son soutien pour un montant global en investissement de 1.816M€ dont 1 452 800 € sur la période du CODEV 2021-2023 et le solde sur le CODEV 2024-2026

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

-->Participer aux négociations

-->Accompagner financièrement le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 816 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 452 800,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	908 000,00 €
2022	544 800,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

REGHAY ZINEB

Direction en charge de l'action :

DCF - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION TOURISME

Maîtrise d'ouvrage :

Autres

Autre(s) acteur(s) :

-->Association

-->Commune

-->Etat

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°151**Fêtes du vin et du fleuve**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Fête du vin et du fleuve

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
 -->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser l'opération
 -->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 182 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	380 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	130 000,00 €
2022	120 000,00 €
2023	130 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

REGHAY ZINEB

Direction en charge de l'action :

DCF - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION TOURISME

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°152**Electrification des postes à paquebots fluviaux**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole souhaite équiper 3 postes à paquebots fluviaux de bornes électriques quai des Chartrons. L'objectif de ce projet est de permettre aux paquebots fluviaux de fonctionner à quai sans avoir à faire fonctionner les moteurs thermiques, et ainsi limiter les émissions de gaz à effet de serre en centre ville. Travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage Enedis.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	3 188 462,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	3 188 462,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	181 500,00 €
2022	3 006 962,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

NEMERY LAURENT

Direction en charge de l'action :

DCF - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION TOURISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°153**Ponton Belvédère (ex "ponton rive droite")**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole réalise un nouveau ponton rive droite. Ce ponton baptisé "Belvédère", du nom du nouveau quartier en cours d'aménagement a l'ambition de répondre à trois besoins identifiés : la création d'un emplacement pour base avancée du SDIS dont la caserne rive droite va être déplacée sur ce secteur, résoudre la problématique de l'attente des paquebots fluviaux pour le passage du pont de pierre à pleine mer, et enfin créer un poste d'accostage utilisable par les BATcub, en cas de création ultérieure d'une nouvelle ligne de transport de personnes en amont du pont de pierre.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
 -->Lancer des consultations
 -->Réaliser les travaux
 -->Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 130 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 130 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	50 000,00 €
2022	1 000 000,00 €
2023	1 080 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

NEMERY LAURENT

Direction en charge de l'action :

DCF - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION TOURISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Autres

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°154

Création d'une station service paysagère à Brazza

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Validation de l'opportunité de la création d'un ponton mixte station service fluviale/mobilité/belvédère sur la Garonne devant le quartier Brazza à Bordeaux.

Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des opérateurs privés

Réalisation des travaux suivant résultats de l'AMI et sous réserve de validation dans le cadre du schéma directeurs des équipements fluviaux

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Prendre la confirmation de décision de faire

-->Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)

-->Réaliser les études d'avant projet (AVP)

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	840 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	840 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	20 000,00 €
2022	20 000,00 €
2023	800 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

NEMERY LAURENT

Direction en charge de l'action :

DCF - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION TOURISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Autres

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°155

Adaptation du ponton Bastide amont pour l'accueil des navettes fluviales batcub

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Etudes en vue des travaux d'adaptation du ponton bastide amont en vue de créer un arrêt batcub pour desservir le quartier bastide Niel

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les études d'avant projet (AVP)

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	480 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	480 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	30 000,00 €
2022	450 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

NEMERY LAURENT

Direction en charge de l'action :

DCF - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION TOURISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°156**Projet de ponton mixte : la jetée bacalanaise**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

projet de ponton mixte : la jetée bacalanaise : étude pour la création d'un ponton mixte sur le site de l'ancienne estacade "Brandebourg" : mobilité, activités sportives, plaisance, pêche

Réalisation des travaux sous réserve des résultats des études (faisabilité et mobilité) et de la validation du projet dans le cadre du schéma directeur des équipements fluviaux

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude de faisabilité

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 400 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 400 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	1 200 000,00 €
2023	1 100 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

NEMERY LAURENT

Direction en charge de l'action :

DCF - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION TOURISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°157**Etudes opérationnelles d'installation de pontons**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Etudes préliminaires pour l'installation de pontons dans le cadre du schéma global de réflexion sur le fleuve
 Cette fiche concerne la réalisation d'études sur l'implantation d'un réseau d'une vingtaine pontons sur l'agglomération ainsi que la réalisation des éventuels travaux préliminaires.
 Les travaux de réalisation des pontons seront validés dans le cadre du schéma directeur des équipements fluviaux.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 100 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 100 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	500 000,00 €
2023	500 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

NEMERY LAURENT

Direction en charge de l'action :

DCF - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION TOURISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°158

projet de développement du Marché d'intérêt national de Bordeaux Brienne

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Suite au Comité de pilotage réuni le 13 avril 2021 sous la présidence de M. Anziani des dispositions ont été arrêtées. Un groupe de travail composé d'élus dont la présidente du CA du MIN a été constitué pour définir plus précisément le projet de développement du marché avec la création d'un pôle d'excellence alimentaire et les modalités d'engagement de chacun des partenaires. Des études pour approfondir les éléments financiers et juridiques en fonction des ambitions décidées seront menées courant 2021.

Cette 1ère phase devrait se traduire par la présentation d'une délibération cadre fin 2021/début 2022 portant sur les ambitions et le montage juridique du projet de développement du MIN au Conseil de la métropole et au Conseil d'administration du MIN.

Un calendrier plus détaillé reste à établir, sachant que l'objectif général est de permettre un démarrage des travaux d'ici 2024.

En parallèle et dans les prochains mois, la Métropole devrait se prononcer sur l'opportunité d'acquérir des surfaces en RDC de projets situés en périphérie du MIN sous maîtrise d'ouvrage privée.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Établir le programme

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GIBEL CHANTAL

Direction en charge de l'action :

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Autres

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°159

Mise au point d'un protocole d'aménagement dans et autour du marché d'intérêt national

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Mise au point et suivi d'un protocole tripartite d'aménagement concernant le MIN de Bordeaux Brienne et ses abords, avec la Régie du MIN et l'EPA Bordeaux Euratlantique (modification des accès au MIN, modification du périmètre du MIN, projets rue Clément Thomas etc..)

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Initier la démarche

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GIBEL CHANTAL

Direction en charge de l'action :

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Autres

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°160**Bordeaux secteur Dangeard**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Ce secteur est concerné par deux opérations AIRE, l'implantation d'IKOS et des projets privés. Au vu des enjeux économique et réglementaire, et en tenant compte de faisabilités déjà réalisées, un travail d'accompagnement des projets et de réalisation de travaux viaires sont à mener en identifiant les espaces de mutations possibles en périphéries de ces opérations.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

LOUSSOUARN STEPHANE

Direction en charge de l'action :

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°161

Appel à manifestation d'intérêt (AMI) AIRE Fonciers économiques : site "Bordeaux Cardinal Richaud"

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Ingénierie de Bordeaux Métropole et accompagnement de la commune dans la sélection d'un opérateur.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- >Initier la démarche
- >Lancer des consultations

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

LOUSSOUARN STEPHANE

Direction en charge de l'action :

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°162

IKOS, futur supermarché du réemploi

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Ikos est un collectif d'acteurs ESS engagés dans le secteur du réemploi et de la seconde vie des objets (Le Relais Gironde, Compagnons bâtisseurs, R3, Atelier d'éco solidaire, Eco Agir, Recyclerie sportive, ENVIE Gironde, Echange Nord Sud, Livre vert, ...). Son objectif est de construire un bâtiment de massification mutualisé pour les objets de seconde main collectés sur la Métropole, qui soit aussi le siège social de ses membres, un lieu de tri et valorisation des objets collectés, un lieu de recherche et développement sur l'économie circulaire, ainsi qu'un lieu de ressource pédagogique pour les jeunes générations autour du réemploi. Par ailleurs, Ikos envisage des créations de lieux de vente sur Bordeaux, dans des secteurs de forte fréquentation. L'appui de la Métropole sur ce projet est déterminant, sur le terrain métropolitain fléché pour le projet à Bordeaux Nord ainsi que sa cession.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Lever les préalables fonciers
- >Participer à l'étude

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Réaliser l'étude
- >Signer une convention

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	11 000 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	300 000,00 €
Répartition annuelle de la dépense	
2021	20 000,00 €
2022	130 000,00 €
2023	150 000,00 €
2024	0,00 €
Recettes attendues	0,00 €

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

REVEILLARD CHARLES

Direction en charge de l'action :

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

Fiche n°163

Plan stratégique Déchets 2026 _ Réalisation d'un Ecopoint dans le quartier SAINT AUGUSTIN

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

l'enjeu désormais est de réduire la production des déchets (prévention) tout en maintenant la nécessaire qualité de service pour l'usager. En complément des centres de recyclage, pour améliorer la dotation de ce type d'installation et répondre à un problème de disponibilité du foncier, Bordeaux Métropole a décidé la création d'écopoint, offrant un service de proximité à l'intention des ménages. Bordeaux Métropole s'engage à mener les études pour la réalisation de l'écopoint et à réaliser les travaux une fois la levée de préalable(s) foncière(s) relative à l'Université.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Établir le programme
- >Réaliser les études préalables
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux
- >Céder ou acheter le foncier

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	800 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	800 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	100 000,00 €
2023	400 000,00 €
2024	200 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

WECKELS DIDIER

Direction en charge de l'action :CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION,
GESTION DES DÉCHETS**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°164

Plan stratégique Déchets 2026 _ Création d un écopoint incluant une aire de réemploi (Bordeaux Sud)

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Suite à la fermeture du centre de recyclage de Paludate, il s'agit d'identifier l'implantation d'un écopoint incluant une aire de réemploi dans le secteur sud de Bordeaux.

Cette implantation devra être conforme aux orientations du futur plan stratégique déchets 2026, tant sur l'aire de chalandise que sur le lieu d'implantation ainsi que les fonctionnalités attendues de l'équipement.

Pour mémoire, dans la délibération de l'EPA en date du 16 -12-2016, il est prévu de réaliser un écopoint pour garantir une offre de service aux habitants en matière de collecte et valorisation des déchets ménagers.

Une emprise de 1000 m² est nécessaire au minimum (Idéalement 2000 m²).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Établir le programme
- >Réaliser les études préalables
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux
- >Céder ou acheter le foncier

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Céder ou acheter le foncier
- >Faire de la réserve foncière

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	800 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	800 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	100 000,00 €
2023	200 000,00 €
2024	400 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

WECKELS DIDIER

Direction en charge de l'action :

CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION, GESTION DES DÉCHETS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°165

Plan stratégique Déchets 2026 _ Réalisation d'un Ecopoint dans le quartier CAUDERAN

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

l'enjeu désormais est de réduire la production des déchets (prévention) tout en maintenant la nécessaire qualité de service pour l'usager. En complément des centres de recyclage, pour améliorer la dotation de ce type d'installation et répondre à un problème de disponibilité du foncier, Bordeaux Métropole a décidé la création d'écopoint, offrant un service de proximité à l'intention des ménages.

Bordeaux Métropole s'engage à mener les études pour la réalisation de l'écopoint après l'étude de faisabilité urbaine confirmée sur la parcelle YP 211, ainsi que la réalisation des travaux en fonction des études préalables.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Établir le programme
- >Réaliser les études préalables
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux
- >Céder ou acheter le foncier

Niveau engagement Commune :

- >Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	800 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	435 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	35 000,00 €
2022	100 000,00 €
2023	100 000,00 €
2024	200 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

WECKELS DIDIER

Direction en charge de l'action :CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION,
GESTION DES DÉCHETS**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°166

Plan stratégique Déchets 2026 – expérimentations participatives

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

La responsabilisation des habitants à leur production de déchets est un enjeu fort du Plan stratégique Déchets 2026. Il s'agit à travers des expérimentations participatives d'accélérer les prises de conscience. Ces expérimentations pourront mobiliser les acteurs public, associatif et privé autour de projets innovants relatif aux déchets :

- mobilisation des habitants en faveur de la réduction et de l'amélioration de la valorisation matière -Implantation de mobilier urbain d'apport volontaire (Bègles et Bordeaux)
- Le développement du réemploi dans les centres de recyclages (Gradignan)
- le tri à la source des biodéchets - Déploiement de points d'apport volontaire de restes alimentaires (Mérignac)

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser la prestation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €
Recettes attendues	0,00 €

4 - Acteurs :

Référent :

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

MESPLE-SOMPS ISABELLE

Direction en charge de l'action :

CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION, GESTION DES DÉCHETS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°167

Plan stratégique Déchets 2026 – promotion des écocgestes en faveur de la réduction des déchets

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

L'enjeu désormais est de réduire la production des déchets (prévention) tout en maintenant la nécessaire qualité de service pour l'utilisateur. Les objectifs réglementaires de réduction des tonnages et de valorisation matière sont ambitieux : - 10 % de Déchets Ménagers et Assimilés en kg/habitant/an à l'horizon 2020, - 15 % à l'horizon 2030 et 65 % de valorisation matière à l'horizon 2025

La commune s'engage dans les actions suivantes à :

- organiser les distributions de composteurs individuels afin d'optimiser le taux d'équipement des foyers et les doter d'une solution de proximité pour la valorisation des matières organiques
- faire la promotion des éco gestes de réduction des déchets dans sa communication ;
- favoriser l'apposition du stop pub notamment dans le logement collectif dans le cadre des actions qu'elle mène avec les bailleurs et syndics.

Bordeaux métropole s'engage à mettre à disposition les outils nécessaire :

- mise à disposition gratuite de composteurs individuels via un conventionnement
- mobilisation d'agents de communication pour la sensibilisation aux écocgestes (lors de marchés, événements, animation de quartier)
- distribution de kit de communication dont le stop pub.
- organisation d'opérations de broyage pour les particuliers

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser la prestation

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

COUSIN BORIS

Direction en charge de l'action :

CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION,
GESTION DES DÉCHETS

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°168

Plan stratégique Déchets 2026 – densification des points d'apport du verre

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Les performances de tri du verre sur la métropole sont inférieures à la moyenne nationale. C'est pourquoi Bordeaux Métropole a entrepris un projet de densification des points d'apports du verre avec l'objectif d'une colonne pour 500 habitants. L'enjeu est de proposer un maillage efficace pour la collecte du verre et ainsi d'améliorer le recyclage. Les implantations des mobiliers d'apports volontaires seront à déterminer en concertation avec la commune.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser la prestation
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 500,00 €
--------------------------	------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

MAYAUD DENIS

Direction en charge de l'action :

CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION,
GESTION DES DÉCHETS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°169**Plan stratégique Déchets 2026 – promotion du compostage collectif en habitat dense**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Accompagner les habitants pour leur proposer des solutions de tri à la source de biodéchets (déchets de cuisine, végétaux) permet de répondre aux nouveaux objectifs réglementaires liés à la loi de transition énergétique (2015) et la loi AGEC (2020). Ils imposent la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2023 pour tous les producteurs de biodéchets en France.

Le compostage collectif est une solution particulièrement adaptée à l'habitat dense, avec des implantations possibles dans le domaine public et en foncier privé. Bordeaux Métropole est mobilisée sur cette mission avec 172 sites de compostage collectifs accompagnés fin 2019.

La commune s'engage dans les actions suivantes à :

- Identifier des espaces publics à proximité d'habitations permettant l'installation de sites de compostage collectif
- Donner les Autorisations d'Occupation Temporaire nécessaires à l'installation de nouveaux sites sur le domaine public
- Intégrer – lorsque c'est possible – des composteurs collectifs dans les projets d'aménagement à proximité d'habitations et dans les jardins partagés
- Faire la promotion du compostage collectif dans sa communication auprès des habitants, des associations, entreprises, bailleurs et syndicats de copropriété, centres sociaux et d'animation
- Favoriser la mise en contact entre les bailleurs et syndicats gestionnaires de logements dans votre commune et Bordeaux Métropole
- Faciliter la fourniture de broyat de branchage sur les sites de compostage collectif existant avec votre service espace vert – lorsque c'est possible.

Bordeaux métropole s'engage à mettre à disposition :

- Une boîte à outils de communication (affiches / bannières web, etc...)
- Un cahier des charges (en précisant conditions minimales et optimales) pour l'installation d'un site de compostage collectif dans l'espace public
- Une équipe dédiée à la mobilisation des habitants sur un site de compostage collectif potentiel (en porte à porte, appels téléphoniques, boitage, affichage)
- Une équipe dédiée à l'accompagnement des habitants pendant 1 an une fois le site installé
- Une assistance téléphonique pour toutes les questions techniques liées à l'installation d'un site de compostage
- Une équipe technique dédiée à l'installation d'équipement de tri à la source de biodéchets dans vos établissements et sur les sites identifiés

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser la prestation

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

COUSIN BORIS

Direction en charge de l'action :CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION,
GESTION DES DÉCHETS**Maîtrise d'ouvrage :**

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Association

-->Autres

-->Bordeaux Métropole

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°170

Réseaux d'échange des acteurs de la transition énergétique et écologique

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Cette fiche regroupe 5 réseaux d'échanges pilotés par la Direction énergie, écologie et développement durable sur les enjeux de transition énergétique et écologique :

- Le « Club développement durable des communes », dédié aux chargés de mission DD dans les communes
- « Territoires en transitions », dédié aux élus délégués aux enjeux de développement durable dans les 28 communes
- Le « Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable », un espace multi-acteur dédié à l'alimentation durable
- Le « Réseau des élus à la santé », comme son nom l'indique, destiné aux élus à la santé des communes
- Et enfin le « Réseau des lieux ressources du développement durable », visant le partage d'expérience sur la mobilisation écocitoyenne et éventuellement sur la mutualisation des moyens de ces structures

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Établir le programme
- >Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

DRION MAITÉ

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°171

Réseau de chaleur Grand Parc

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Construction d'un réseau de chaleur sur le quartier du Grand Parc, alimenté par des énergies renouvelables, permettant de passer de 4km à 12 km de réseau.

Lancement de la consultation relative au contrat de concession au réseau de chaleur du Grand Parc à l'été 2020

Négociations en cours 1er semestre 2021

Attribution du contrat décembre 2021

Acquisition du réseau de chaleur Grand Parc à l'été 2022 + début de l'exploitation pour le nouvel exploitant

Objectif du contrat : 80% (contre 0% aujourd'hui) d'Énergies renouvelables en mixité énergétique sur le réseau et développement de plus de 130% du réseau existant, portant les ventes thermiques à 50Gwh contre 20 Gwh actuellement. Cela aura un impact positif sur (environ 800 tonnes eq/C02 évitées)

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)

-->Réaliser le projet (phase PRO/DCE)

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	20 000 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

THERET ROMAIN

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

-->Commune

-->Conseil départemental

-->Conseil Régional

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°172

Réseau de chaleur - Centre, Mériadeck

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Réseau de chaleur : études d'opportunité puis poursuite du projet en cas de conclusions favorables

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	30 000,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GUILLAUME CHRISTIAN

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°173

Réseau de chaleur - St Augustin, Caudéran

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Réseau de chaleur : études d'opportunité puis poursuite du projet en cas de conclusions favorables

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	30 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GUILLAUME CHRISTIAN

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°174

Réseau de chaleur - Carreire / veille

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Réseau de chaleur : effectuer une veille sur les opportunités de développement à partir du réseau privé existant Perrens-Pellegrin et des réflexions de l'université

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GUILLAUME CHRISTIAN

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°175

Préfiguration d'un observatoire de l'impact du bruit et de la qualité de l'air sur la santé des riverains de la Rocade et de l'aéroport

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Le Contrat local de santé prévoit la création d'un observatoire de l'impact du bruit et de la qualité de l'air sur la santé des habitants aux abords de l'aéroport et de la rocade.
Cette fiche action vise à mettre en oeuvre cette décision

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
-->Participer à la démarche/au dispositif
-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

DOURNEAU HELENE

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Autres
-->Bordeaux Métropole
-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°176

Création d'une zone à faibles émissions mobilité

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole souhaite lutter de manière active contre les pollutions atmosphériques pour en réduire les impacts sur la santé humaine et ainsi s'engager dans la création d'une ZFE-m. La commune de Bordeaux s'est d'ores et déjà prononcée en faveur du dispositif qui sera ainsi défini, a minima, sur une partie du territoire communal bordelais. Les études préalables à venir permettront toutefois de déterminer le périmètre le plus pertinent de mise en œuvre de ce dispositif, qui pourrait être élargi à plusieurs communes. La mise en œuvre de la ZFE-m sur plusieurs communes ne pourra toutefois se faire que si le projet emporte l'adhésion de tous les maires concernés, la ZFE-m étant créée par arrêté municipal.

Ces études conduiront également à préciser les catégories de véhicules concernées par l'interdiction (poids lourds, véhicules utilitaires légers, véhicules de tourisme) et le niveau de restriction, les dérogations autorisées (véhicules non concernés par le dispositif quel que soit leur niveau de pollution), les modalités d'accompagnement offertes par la métropole (pour le changement de véhicule) et les modalités de contrôle et de sanction. Un travail parallèle de concertation préalable avec les citoyens et représentants des acteurs économiques devra être conduit.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les études préalables
 -->Mener la concertation
 -->Assurer une assistance technique/
 ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif
 -->Valider l'étude en fonction du niveau
 d'engagement métropolitain
 -->Valider les suites opérationnelles de l'étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GREGORY SARAH

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°177

Installer des panneaux solaires sur le foncier communal

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Accompagnement en ingénierie et montage juridico-financier pour le déploiement du photovoltaïque sur le patrimoine communal. Etudes de projet et montage juridico-financier proposé par Bordeaux Métropole, en phase amont sur des sites pré-identifiés par les communes.

4 phases structurent cette fiche-action : la proposition des sites par les communes ; l'avis « à dire d'expert » par Bordeaux Métropole ; études de faisabilités sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole avec ou sans l'assistance d'AMO ; études de faisabilité sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole et confié à un AMO ; réalisation des travaux.

Entre la phase 2 et la phase 3, les sites dont le potentiel est confirmé conduisent la commune et Bordeaux Métropole à s'engager pour la suite.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

Niveau engagement Commune :

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	250 000,00 €
2023	450 000,00 €
2024	200 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

CAMBAZARD BORIS

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°178

Définition d'un protocole propre à la métropole en cas de pic de pollution de l'air

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

En complémentarité avec les actions menées dans le cadre du Contrat local de santé métropolitain, Bordeaux Métropole a inscrit dans sa stratégie d'adaptation au changement climatique une action visant à définir un dispositif de gestion de crise qui lui est propre, en cas de pic de pollution, en coordination avec la Préfecture, les communes et les acteurs économiques. En effet, les premières investigations dans ce domaine ont montré qu'il n'y a aujourd'hui pas de protocole homogène défini pour toutes les communes de la Métropole et que la diffusion de l'information aux citoyens est bien souvent lacunaire.

Le dispositif pourra en outre aboutir à la définition d'actions opérationnelles visant à réduire les émissions de pollution lors de ces pics, ou l'exposition des personnes fragiles. Elles porteront en particulier sur la mobilité et le stationnement, la gestion des Etablissements Recevant du Public (ERP), la communication de crise.

La Métropole pourra dans ce cadre encourager ses partenaires – en particulier les communes et les entreprises – à prévoir leurs propres protocoles (dans le cadre des Plan de Déplacement des Entreprises par exemple).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Mener la concertation
- >Réaliser la prestation

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GALY PASCALINE

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

- >Commune
- >Etat

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°179**Accompagnement à la valorisation des certificats d'économies d'énergie**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) représentent aujourd'hui le principal moyen de financement des actions de maîtrise de l'énergie, pouvant représenter jusqu'à 15% du coût des travaux initiés (notamment pour de l'isolation des bâtiments). De nombreux travaux sont éligibles et portent principalement sur l'éclairage public et la rénovation énergétique des bâtiments. Mode de financement pouvant s'événer complexe à mettre en œuvre et à suivre, Bordeaux Métropole propose d'accompagner l'ensemble des communes dans la valorisation des CEE :

- Pour les communes n'ayant pas mutualisé leur parc de bâtiments : accompagnement dans l'étude simplifiée de leur gisement de CEE valorisables sur la base des programmes de travaux prévisionnels ;
- Pour l'ensemble des communes : assistance technique et administrative au montage et au dépôt des dossiers (1er niveau de conseil)

Les communes qui signeront cette fiche-action seront associées au groupe de travail CEE Métropole, piloté par Bordeaux Métropole qui se réunira une fois par trimestre ;

Niveau d'engagement BM souhaité :

- Etude simplifiée du gisement de CEE sur la base des programmes de travaux prévisionnels détaillés ;
- Conseils techniques sur la valorisation des CEE ;
- Assistance technique et administrative au montage et au dépôt de dossiers (90 000 euros pour 3 ans ; fonction du nombre de communes adhérant au dispositif) ;
- Mise à disposition d'un outil mutualisé pour faciliter le dépôt ;
- Proposer des options collectives de valorisation des CEE
- Animation du groupe de travail CEE Métropole et veille juridique ;

Niveau d'engagement commune souhaité

- Identifier l'interlocuteur privilégié à associer au sein de la mairie (réfèrent opérationnel/administratif) ;
- Donner l'accès aux programmes de travaux prévisionnels détaillés pour réaliser l'étude simplifiée de gisement ;
- Constituer les dossiers de dépôt de CEE et transmettre les éléments pour avis via l'outil mutualisé ;
- Etudier les options de valorisation des CEE proposées par la Métropole (Déléataire, regroupement).
- Participer au groupe de travail CEE Métropole

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	21 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	21 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	7 000,00 €
2022	7 000,00 €
2023	7 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

ANDICOECHEA CECILE

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°180

Mobilisation écocitoyenne en faveur des transitions

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Fiche-action regroupant les dispositifs de mobilisation écocitoyenne sur le territoire, pour les scolaires et les citoyens :

- Juniors du développement durable (JDD) : dispositif à destination des écoles du territoire, par le financement d'interventions en classe ou hors les murs sur l'éducation au développement durable
- Ma Rénov : accompagnement des habitants dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement et mise en place de « permanences conseillers rénovation Ma Rénov » (conseil de proximité technique et financier)
- SUPER-DEFIS (ex défi familles à énergie positive) : engagement écocitoyen dans la mise en œuvre d'éco-gestes en matières de d'eau, énergie, déchets, alimentation et déplacements. Ces défis se succèdent dans l'année. Des temps-forts, rencontres et animation leur permettent de suivre leurs progrès.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	940 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	940 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	470 000,00 €
2023	470 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

DRION MAITÉ

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°181

Définition et territorialisation précise des ilots de fraîcheur à l'échelle métropolitaine

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

L'étude de l'A'Urba, intitulée « Adapter les tissus urbains de la métropole bordelaise au changement climatique », a permis d'analyser le phénomène d'îlot de chaleur urbain (ICU), en qualifiant le risque pour 21 catégories de tissus urbains représentatifs de la Métropole. Toutefois, la qualification des ilots de fraîcheur urbains (IFU) reste pour l'heure relativement floue sur le territoire métropolitain.

Cette action vise donc à donner une définition précise – du point de vue de Bordeaux Métropole – à la notion d'IFU, puis à les cartographier précisément, avec deux objectifs :

- Evaluer le degré d'atteinte de l'objectif relatif à l'accessibilité des IFU.
- Evaluer la pertinence des outils existants (PLU et « guide de conception des espaces publics métropolitains » notamment) quant à la prise en compte des ICU / IFU et les faire évoluer le cas échéant.

En d'autres termes, il s'agit de conduire une étude complémentaire permettant de caractériser la notion d'IFU pour le territoire métropolitain, d'établir sur cette base une définition plus précise des ICU / IFU, puis de les cartographier. Compte tenu de l'expertise développée en la matière par l'A'Urba, cette dernière accompagnera Bordeaux Métropole dans la réalisation de cette action.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude
- >Valider l'étude

Niveau engagement Commune :

- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	10 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	10 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	6 000,00 €
2022	4 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

GREGORY SARAH

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->A'Urba Agence d'Urbanisme

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°182

Orientations de la stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en œuvre

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole, et la direction du foncier plus particulièrement propose son ingénierie pour accompagner la ville de Bordeaux dans la définition de sa stratégie foncière, son animation et sa mise en œuvre (production des données d'observation et prospective foncière, faisabilité et fiches de lot, conventions EPF, etc.).

La définition et la mise en œuvre de cette stratégie incluront tous partenariats utiles, en particulier celui avec l'EPF NA afin de proposer des conventions opérationnelles habitat sur les secteurs stratégiques qui auront été définis, ceux avec d'autres acteurs fonciers et en particulier les bailleurs afin de faciliter la production de logements sociaux et en accession abordable.

La stratégie foncière devra aussi permettre de cibler les fonciers potentiellement adaptés à la réalisation de programmes adossés à l'OFS.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une veille foncière
-->Faire de la réserve foncière
-->Céder ou acheter le foncier
-->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif
-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

FERRER GREGOIRE

Direction en charge de l'action :

DBB - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - FONCIER

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°183

Acquisitions foncières pour le compte des communes

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole s'engage à acquérir le bien et à le rétrocéder à la commune conformément aux conditions de la délibération du conseil du 29 septembre 2017 relative au portage foncier pour le compte des communes. La commune sera régulièrement consultée sur l'évolution du projet ayant nécessité une maîtrise foncière.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
-->Participer à la démarche/au dispositif
-->Céder ou acheter le foncier

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

Chef de projet :

CINQUALBRES SYLVIE

Direction en charge de l'action :

DBB - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - FONCIER

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiches action par niveau d'enjeu

Métropolitain

0003	PAE Bassins à flot : espaces publics secteurs Bacalan et Chartrons
0004	PAE Bassins à flot : espaces publics de l'arrière-base
0005	PAE des Bassins à flot - Aménagement de la plaque portuaire
0009	Réseau de chaleur - Claveau, Pont d'Aquitaine
0012	Brazza : Rue des Queyries - travaux
0013	Brazza- Allée du Fleuve (Ianière 1) - travaux
0014	Brazza- études globales et aménagements provisoires - études et travaux
0015	Brazza- Place A.Chédid (G2) - études
0016	Brazza- Allée des Coteaux (Ianière 3) - travaux
0017	Site Tourville - Prolongement de l'avenue de Tourville - études et travaux
0028	PRU Aubiers-Lac : Coordination, partenariat, volet logement et fonds de concours
0035	Projet de renouvellement urbain Joliot Curie : Coordination, partenariat, volet logement et fonds de concours
0041	Poursuite de la promenade cyclable en bord de Garonne - travaux
0053	OPERATION D'AMENAGEMENT BRAZZA - volet foncier
0054	OPERATION D'AMENAGEMENT BRAZZA - Pilotage de l'opération d'aménagement
0057	Ginko : poursuite de l'aménagement de la ZAC
0058	SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD - La Jallère-mise à jour du plan guide et accompagnement des porteurs de projets privés
0061	SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD - Projet agro-environnemental de la Jallère
0063	Atelier Garonne
0064	Coordination Plaine Rive Droite
0066	Aménagement des boulevards
0067	Label bâtiment frugal
0068	Réalisation Aire d'Accueil des Gens du Voyage
0070	Concession d'aménagement pour la requalification du centre historique de Bordeaux
0073	Expérimentation de Logements Temporaires d'insertion (LTI)
0074	Mise en œuvre expérimentale des permis de louer, déclarations de louer, permis de diviser
0083	OIN - Secteur Deschamps de la ZAC Garonne-Eiffel
0084	Plan stratégique Déchets 2026 _ Réalisation d'un centre de recyclage rue du commandant Cousteau
0085	Opération d'intérêt national (OIN) - ZAC Saint-Jean Belcier

0086	Bordeaux Inno Campus
0087	BIC - Building lab'
0089	BIC - Discontinuités cyclables - Conventions
0090	PMIE Mériadeck
0091	Création d'un parking vélo dans le quartier BRAZZA à Bordeaux
0092	Etude pour une gare routière cars longue distance
0093	Stationnements vélo, pompes et stations de réparation
0094	RCHNS 1 : Bordeaux – Martignas sur Jalle
0095	RCHNS 14 : Rocade du vélo
0096	RCHNS 2 : Saint Médard en Jalles – Saint Vincent de Paul
0097	RCHNS 4 : Villenave d'Ornon – Saint Louis de Montferrand
0098	RCHNS 7 : Bordeaux Inno Campus
0099	RCHNS 8 : Bordeaux – Pessac
0100	RCHNS 9 : Bordeaux – Mérignac
0101	RCHNS 10 : Bordeaux – Villenave d'Ornon
0102	RCHNS 11 : Bordeaux – Saint Aubin de Médoc
0103	RCHNS 13 : Boulevards
0104	RCHNS 12 : Bordeaux – Entre-deux-mers
0105	RCHNS 3 et 5 : Bordeaux - Parempuyre et Bordeaux Artigues
0106	Plan Marche: accompagnement au développement de la marche pour aller à l'école
0108	BHNS CHU - TALENCE - MALARTIC
0109	Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) de Bordeaux à Saint-Aubin de Médoc
0110	Extension de la Ligne BHNS de la Gare Saint Jean vers la Grande salle de Floirac
0111	BHNS : travaux dévoiement réseaux eaux usées, eaux pluviales et eaux potable
0112	Aménagement de la Route de Toulouse
0114	Résorption discontinuité cyclable quai des Chartrons
0115	Aide à l'extension du stationnement résident
0116	Transport par câble - Etudes faisabilités
0117	Restructuration du dépôt bus Lescure
0118	Amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun
0119	P+R GALIN en ouvrage
0120	Pont Simone Veil
0121	Réhabilitation de la digue rive gauche sud - Secteur Bordeaux Nord
0122	Lutte contre les inondations secteur Baysse-Mazarin
0123	Traversée sous-fluviale au niveau du secteur Brazza

0125	travaux réseau de refoulement PR foire 2 foire B
0128	Réalisation de la Brazzaligne
0129	Plan 1 million d'arbres
0130	Parc naturel et agricole métropolitain - Parc des Jalles - Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain
0132	Expertise bruit
0133	FAB - Festival international des Arts de Bordeaux Métropole
0134	Fabrique Pola - soutien au fonctionnement
0137	Escale du livre, festival des créations littéraires
0138	TrenteTrente
0139	FIFIB - Festival international du film indépendant de Bordeaux
0141	Demos
0150	Soutien à la Cité du Vin
0151	Fêtes du vin et du fleuve
0152	Electrification des postes à paquebots fluviaux
0153	Ponton Belvédère (ex "ponton rive droite")
0154	Création d'une station service paysagère à Brazza
0155	Adaptation du ponton Bastide amont pour l'accueil des navettes fluviales batcub
0157	Etudes opérationnelles d'installation de pontons
0158	projet de développement du Marché d'intérêt national de Bordeaux Brienne
0159	Mise au point d'un protocole d'aménagement dans et autour du marché d'intérêt national
0160	Bordeaux secteur Dangeard
0162	IKOS, futur supermarché du réemploi
0163	Plan stratégique Déchets 2026 _ Réalisation d'un Ecopoint dans le quartier SAINT AUGUSTIN
0164	Plan stratégique Déchets 2026 _ Création d'un écopoint incluant une aire de réemploi (Bordeaux Sud)
0165	Plan stratégique Déchets 2026 _ Réalisation d'un Ecopoint dans le quartier CAUDERAN
0166	Plan stratégique Déchets 2026 – expérimentations participatives
0167	Plan stratégique Déchets 2026 – promotion des écogestes en faveur de la réduction des déchets
0168	Plan stratégique Déchets 2026 – densification des points d'apport du verre
0169	Plan stratégique Déchets 2026 – promotion du compostage collectif en habitat dense
0170	Réseaux d'échange des acteurs de la transition énergétique et écologique
0171	Réseau de chaleur Grand Parc
0172	Réseau de chaleur - Centre, Mériadeck

0173	Réseau de chaleur - St Augustin, Caudéran
0174	Réseau de chaleur - Carreire / veille
0176	Création d'une zone à faibles émissions mobilité
0177	Installer des panneaux solaires sur le foncier communal
0178	Définition d'un protocole propre à la métropole en cas de pic de pollution de l'air
0179	Accompagnement à la valorisation des certificats d'économies d'énergie
0180	Mobilisation écocitoyenne en faveur des transitions
0181	Définition et territorialisation précise des ilots de fraîcheur à l'échelle métropolitaine
0182	Orientations de la stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en œuvre

Intercommunal

0002	Centre de secours Rive droite - Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
0033	Boulevards Joliot Curie et Entre Deux-Mers
0051	Etude et expérimentations - secteur rue de Pessac / rue Saint Genès
0059	SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD- Lac de Bordeaux/Bruges – aménagement du tour du lac
0060	SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD - orientations d'aménagement
0065	Accompagnement de la mutation de la route de Toulouse
0072	Création d'une opération d'aménagement pour la requalification du centre historique de Bordeaux
0077	Brazza - Groupe scolaire Brazza 1 : création
0078	Brazza : Groupe Scolaire Brazza 2 : création
0079	ZAC Niel - Groupe scolaire Niel 2 : création
0088	BIC - Déclinaison du schéma tous modes BIC intra-rocade et articulation avec la DSP Transport
0113	Aménagement cyclable - rue D. Jonhston
0124	Etude hydraulique du bassin de collecte des eaux usées en amont du PR Laroque (Le Tasta - Les Aubiers):
0126	Etude hydraulique de l'amont du Lauzun (secteur Bacalan)
0135	Poucel
0136	Chahuts
0140	Relâche
0142	Musical Ecran
0143	Quatuors à Bordeaux
0144	Nuit des bibliothèques
0145	La Ruche - Festival de Cartes blanches
0146	Lettres du monde
0147	Insitu
0148	Carnaval des 2 rives
0149	RI Piscines - piscine Galin
0156	Projet de ponton mixte : la jetée bacalanaise
0175	Préfiguration d'un observatoire de l'impact du bruit et de la qualité de l'air sur la santé des riverains de la Rocade et de l'aéroport

Communal

0001	Avenue des Quarante Journaux - travaux
0006	Claveau - Renouvellement urbain : coordination, partenariat et volet logement

0007	Claveau - Renouveau urbain : travaux de voirie par Aquitanis
0008	Claveau - Renouveau urbain - rue Léon Blum - travaux
0010	Claveau - renouvellement réseaux assainissement
0011	Ilot Barreyre
0018	PRU Grand Parc : Phase 2 prolongement rue Dr Schweitzer : travaux
0019	PRU Grand Parc - Rue Schuman - études
0020	PRU Grand Parc - Rue Trébod partie Sud - études
0021	PRU Grand Parc: rue Schweitzer - travaux
0022	PRU Grand Parc : Rue Artus - études
0023	PRU Grand Parc :rue François Lévêque (Nord et Sud), et de la Rue Manés - travaux
0024	PRU Grand Parc : Ferme urbaine
0025	Grand Parc - Renouveau urbain : requalification du parc dans le cadre du RI Nature. Phases 2 et 3
0026	PRU Grand Parc : coordination, partenariat et volet logement
0027	PRU Grand Parc : maison du projet
0029	PRU Les Aubiers Le lac - études et travaux de voirie et d'espaces publics
0030	PRU Les Aubiers - groupe scolaire "Les Aubiers" : mise en état correct avant transfert
0031	[Re]Centres/PNRQAD : achèvement de la trame douce - travaux
0032	[Re]Centres/PNRQAD : actions logements et d'accompagnement des MOA Ville
0034	La Benaugue/Joliot Curie - Renouveau urbain - Etudes espace public
0036	Projet de renouvellement urbain Joliot Curie - Ferme urbaine de la Benaugue
0037	Place Stalingrad, tête de Pont de pierre: études
0038	Rue Léo Saignat - Etudes et travaux de voirie
0039	Rue Saget - étude
0040	Parkway- Quais rive droite entre rue Reignier et boulevard A Ricard
0042	Cours du Médoc RCHNS - études et travaux provisoires
0043	Cours de la Somme - Etudes et travaux
0044	Sécurisation des quais de Garonne rive gauche - études
0045	Continuité écologique de la jalle et sécurisation de l'avenue de Labarde et stade - travaux
0046	Accompagnement au projet de pôle d'échanges de la halte Ter de Caudéran-Mérignac - Cofinancement et études
0047	PUP Bordeaux Lac - travaux des rues Dassault et Lavignole - travaux
0048	Promenade cyclable rive bordelaise - étude urbaine
0049	Million d'arbres - Allées de Boutaud - études
0050	Boulevard Aliénor - Plantations - études
0052	études de circulation à l'échelle des quartiers

0055	BRAZZA - Expérimentation d'une opération de BRS (Bail Réel Solidaire)
0056	ZAC Bastide Niel : réalisation de la Zone d'aménagement concertée (ZAC)
0062	SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD - Création d'une zone de compensation dans le secteur Labarde
0069	Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain à volet réhabilitation des copropriétés dégradées (OPAH RU CD) de Bordeaux : suivi-animation
0071	Réorganisation des dispositifs d'Emmaüs
0075	Ecole élémentaire Lac II : mise en état correct avant transfert
0076	Groupe scolaire Nuyens : mise en état correct avant transfert
0080	RI écoles hors OAIM : école Trébod
0081	RI écoles hors OAIM : école élémentaire Cocteau
0082	RI écoles hors OAIM : école Naujac
0107	Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Caudéran - actions d'accompagnement
0127	Expérimentation de stockage des eaux pluviales ou de mobilisation de ressources en eau alternatives à l'eau potable pour un usage d'arrosage et d'installation de dispositifs de rétention des macro-déc
0131	Emergence d'un réseau de fermes urbaines sur la commune de Bordeaux
0161	Appel à manifestation d'intérêt (AMI) AIRE Fonciers économiques : site "Bordeaux Cardinal Richaud"
0183	Acquisitions foncières pour le compte des communes

Fiches action par numéro d'ordre

0001	Avenue des Quarante Journaux - travaux
0002	Centre de secours Rive droite - Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
0003	PAE Bassins à flot : espaces publics secteurs Bacalan et Chartrons
0004	PAE Bassins à flot : espaces publics de l'arrière-base
0005	PAE des Bassins à flot - Aménagement de la plaque portuaire
0006	Claveau - Renouveau urbain : coordination, partenariat et volet logement
0007	Claveau - Renouveau urbain : travaux de voirie par Aquitanis
0008	Claveau - Renouveau urbain - rue Léon Blum - travaux
0009	Réseau de chaleur - Claveau, Pont d'Aquitaine
0010	Claveau - renouvellement réseaux assainissement
0011	Ilot Barreyre
0012	Brazza : Rue des Queyries - travaux
0013	Brazza- Allée du Fleuve (lanière 1) - travaux
0014	Brazza- études globales et aménagements provisoires - études et travaux
0015	Brazza- Place A.Chédid (G2) - études
0016	Brazza- Allée des Coteaux (lanière 3) - travaux
0017	Site Tourville - Prolongement de l'avenue de Tourville - études et travaux
0018	PRU Grand Parc : Phase 2 prolongement rue Dr Schweitzer : travaux
0019	PRU Grand Parc - Rue Schuman - études
0020	PRU Grand Parc - Rue Trébod partie Sud - études
0021	PRU Grand Parc: rue Schweitzer - travaux
0022	PRU Grand Parc : Rue Artus - études
0023	PRU Grand Parc :rue François Lévêque (Nord et Sud), et de la Rue Manés - travaux
0024	PRU Grand Parc : Ferme urbaine
0025	Grand Parc - Renouveau urbain : requalification du parc dans le cadre du RI Nature. Phases 2 et 3
0026	PRU Grand Parc : coordination, partenariat et volet logement
0027	PRU Grand Parc : maison du projet
0028	PRU Aubiers-Lac : Coordination, partenariat, volet logement et fonds de concours
0029	PRU Les Aubiers Le lac - études et travaux de voirie et d'espaces publics
0030	PRU Les Aubiers - groupe scolaire "Les Aubiers" : mise en état correct avant transfert
0031	[Re]Centres/PNRQAD : achèvement de la trame douce - travaux
0032	[Re]Centres/PNRQAD : actions logements et d'accompagnement des MOA Ville
0033	Boulevards Joliot Curie et Entre Deux-Mers
0034	La Benaige/Joliot Curie - Renouveau urbain - Etudes espace public

0035	Projet de renouvellement urbain Joliot Curie : Coordination, partenariat, volet logement et fonds de concours
0036	Projet de renouvellement urbain Joliot Curie - Ferme urbaine de la Benaugue
0037	Place Stalingrad, tête de Pont de pierre: études
0038	Rue Léo Saignat - Etudes et travaux de voirie
0039	Rue Saget - étude
0040	Parkway- Quais rive droite entre rue Reignier et boulevard A Ricard
0041	Poursuite de la promenade cyclable en bord de Garonne - travaux
0042	Cours du Médoc RCHNS - études et travaux provisoires
0043	Cours de la Somme - Etudes et travaux
0044	Sécurisation des quais de Garonne rive gauche - études
0045	Continuité écologique de la jalle et sécurisation de l'avenue de Labarde et stade - travaux
0046	Accompagnement au projet de pôle d'échanges de la halte Ter de Caudéran-Mérignac - Cofinancement et études
0047	PUP Bordeaux Lac - travaux des rues Dassault et Lavignole - travaux
0048	Promenade cyclable rive bacalanaise - étude urbaine
0049	Million d'arbres - Allées de Boutaud - études
0050	Boulevard Aliénor - Plantations - études
0051	Etude et expérimentations - secteur rue de Pessac / rue Saint Genès
0052	études de circulation à l'échelle des quartiers
0053	OPERATION D'AMENAGEMENT BRAZZA - volet foncier
0054	OPERATION D'AMENAGEMENT BRAZZA - Pilotage de l'opération d'aménagement
0055	BRAZZA - Expérimentation d'une opération de BRS (Bail Réel Solidaire)
0056	ZAC Bastide Niel : réalisation de la Zone d'aménagement concertée (ZAC)
0057	Ginko : poursuite de l'aménagement de la ZAC
0058	SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD - La Jallère-mise à jour du plan guide et accompagnement des porteurs de projets privés
0059	SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD- Lac de Bordeaux/Bruges – aménagement du tour du lac
0060	SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD - orientations d'aménagement
0061	SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD - Projet agro-environnemental de la Jallère
0062	SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD - Création d'une zone de compensation dans le secteur Labarde
0063	Atelier Garonne
0064	Coordination Plaine Rive Droite
0065	Accompagnement de la mutation de la route de Toulouse
0066	Aménagement des boulevards
0067	Label bâtiment frugal
0068	Réalisation Aire d'Accueil des Gens du Voyage

0069	Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain à volet réhabilitation des copropriétés dégradées (OPAH RU CD) de Bordeaux : suivi-animation
0070	Concession d'aménagement pour la requalification du centre historique de Bordeaux
0071	Réorganisation des dispositifs d'Emmaüs
0072	Création d'une opération d'aménagement pour la requalification du centre historique de Bordeaux
0073	Expérimentation de Logements Temporaires d'insertion (LTI)
0074	Mise en œuvre expérimentale des permis de louer, déclarations de louer, permis de diviser
0075	Ecole élémentaire Lac II : mise en état correct avant transfert
0076	Groupe scolaire Nuyens : mise en état correct avant transfert
0077	Brazza - Groupe scolaire Brazza 1 : création
0078	Brazza : Groupe Scolaire Brazza 2 : création
0079	ZAC Niel - Groupe scolaire Niel 2 : création
0080	RI écoles hors OAIM : école Trébod
0081	RI écoles hors OAIM : école élémentaire Cocteau
0082	RI écoles hors OAIM : école Naujac
0083	OIN - Secteur Deschamps de la ZAC Garonne-Eiffel
0084	Plan stratégique Déchets 2026 _ Réalisation d'un centre de recyclage rue du commandant Cousteau
0085	Opération d'intérêt national (OIN) - ZAC Saint-Jean Belcier
0086	Bordeaux Inno Campus
0087	BIC - Building lab'
0088	BIC - Déclinaison du schéma tous modes BIC intra-rocade et articulation avec la DSP Transport
0089	BIC - Discontinuités cyclables - Conventions
0090	PMIE Mériadeck
0091	Création d'un parking vélo dans le quartier BRAZZA à Bordeaux
0092	Etude pour une gare routière cars longue distance
0093	Stationnements vélo, pompes et stations de réparation
0094	RCHNS 1 : Bordeaux – Martignas sur Jalle
0095	RCHNS 14 : Rcade du vélo
0096	RCHNS 2 : Saint Médard en Jalles – Saint Vincent de Paul
0097	RCHNS 4 : Villenave d'Ornon – Saint Louis de Montferrand
0098	RCHNS 7 : Bordeaux Inno Campus
0099	RCHNS 8 : Bordeaux – Pessac
0100	RCHNS 9 : Bordeaux – Mérignac
0101	RCHNS 10 : Bordeaux – Villenave d'Ornon
0102	RCHNS 11 : Bordeaux – Saint Aubin de Médoc
0103	RCHNS 13 : Boulevards

0104	RCHNS 12 : Bordeaux – Entre-deux-mers
0105	RCHNS 3 et 5 : Bordeaux - Parempuyre et Bordeaux Artigues
0106	Plan Marche: accompagnement au développement de la marche pour aller à l'école
0107	Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Caudéran - actions d'accompagnement
0108	BHNS CHU - TALENCE - MALARTIC
0109	Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) de Bordeaux à Saint-Aubin de Médoc
0110	Extension de la Ligne BHNS de la Gare Saint Jean vers la Grande salle de Floirac
0111	BHNS : travaux dévoiement réseaux eaux usées, eaux pluviales et eaux potable
0112	Aménagement de la Route de Toulouse
0113	Aménagement cyclable - rue D. Jonhston
0114	Résorption discontinuité cyclable quai des Chartrons
0115	Aide à l'extension du stationnement résident
0116	Transport par câble - Etudes faisabilités
0117	Restructuration du dépôt bus Lescure
0118	Amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun
0119	P+R GALIN en ouvrage
0120	Pont Simone Veil
0121	Réhabilitation de la digue rive gauche sud - Secteur Bordeaux Nord
0122	Lutte contre les inondations secteur Baysse-Mazarin
0123	Traversée sous-fluviale au niveau du secteur Brazza
0124	Etude hydraulique du bassin de collecte des eaux usées en amont du PR Laroque (Le Tasta - Les Aubiers):
0125	travaux réseau de refoulement PR foire 2 foire B
0126	Etude hydraulique de l'amont du Lauzun (secteur Bacalan)
0127	Expérimentation de stockage des eaux pluviales ou de mobilisation de ressources en eau alternatives à l'eau potable pour un usage d'arrosage et d'installation de dispositifs de rétention des macro-déc
0128	Réalisation de la Brazzaligne
0129	Plan 1 million d'arbres
0130	Parc naturel et agricole métropolitain - Parc des Jalles - Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain
0131	Emergence d'un réseau de fermes urbaines sur la commune de Bordeaux
0132	Expertise bruit
0133	FAB - Festival international des Arts de Bordeaux Métropole
0134	Fabrique Pola - soutien au fonctionnement
0135	Pouce!
0136	Chahuts
0137	Escale du livre, festival des créations littéraires
0138	TrenteTrente
0139	FIFIB - Festival international du film indépendant de Bordeaux

0140	Relâche
0141	Demos
0142	Musical Ecran
0143	Quatuors à Bordeaux
0144	Nuit des bibliothèques
0145	La Ruche - Festival de Cartes blanches
0146	Lettres du monde
0147	Insitu
0148	Carnaval des 2 rives
0149	RI Piscines - piscine Galin
0150	Soutien à la Cité du Vin
0151	Fêtes du vin et du fleuve
0152	Electrification des postes à paquebots fluviaux
0153	Ponton Belvédère (ex "ponton rive droite")
0154	Création d'une station service paysagère à Brazza
0155	Adaptation du ponton Bastide amont pour l'accueil des navettes fluviales batcub
0156	Projet de ponton mixte : la jetée bacalanaise
0157	Etudes opérationnelles d'installation de pontons
0158	projet de développement du Marché d'intérêt national de Bordeaux Brienne
0159	Mise au point d'un protocole d'aménagement dans et autour du marché d'intérêt national
0160	Bordeaux secteur Dangeard
0161	Appel à manifestation d'intérêt (AMI) AIRE Fonciers économiques : site "Bordeaux Cardinal Richaud"
0162	IKOS, futur supermarché du réemploi
0163	Plan stratégique Déchets 2026 _ Réalisation d'un Ecopoint dans le quartier SAINT AUGUSTIN
0164	Plan stratégique Déchets 2026 _ Création d un écopoint incluant une aire de réemploi (Bordeaux Sud)
0165	Plan stratégique Déchets 2026 _ Réalisation d'un Ecopoint dans le quartier CAUDERAN
0166	Plan stratégique Déchets 2026 – expérimentations participatives
0167	Plan stratégique Déchets 2026 – promotion des écogestes en faveur de la réduction des déchets
0168	Plan stratégique Déchets 2026 – densification des points d'apport du verre
0169	Plan stratégique Déchets 2026 – promotion du compostage collectif en habitat dense
0170	Réseaux d'échange des acteurs de la transition énergétique et écologique
0171	Réseau de chaleur Grand Parc
0172	Réseau de chaleur - Centre, Mériadeck
0173	Réseau de chaleur - St Augustin, Caudéran
0174	Réseau de chaleur - Carreire / veille

0175	Préfiguration d'un observatoire de l'impact du bruit et de la qualité de l'air sur la santé des riverains de la Rocade et de l'aéroport
0176	Création d'une zone à faibles émissions mobilité
0177	Installer des panneaux solaires sur le foncier communal
0178	Définition d'un protocole propre à la métropole en cas de pic de pollution de l'air
0179	Accompagnement à la valorisation des certificats d'économies d'énergie
0180	Mobilisation écocitoyenne en faveur des transitions
0181	Définition et territorialisation précise des ilots de fraîcheur à l'échelle métropolitaine
0182	Orientations de la stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en œuvre
0183	Acquisitions foncières pour le compte des communes